

# États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018



# États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

<b>1. COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>02</b>	<b>2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>71</b>
1.1 État du résultat consolidé	02		
1.2 État du résultat global consolidé	03		
1.3 État de la situation financière consolidée	04		
1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés	05		
1.5 Variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2018	06		
1.6 Variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2017	06		
1.7 Notes explicatives	08		

## 1. COMPTES CONSOLIDÉS

### 1.1 ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	2018	2017 retraité <sup>(a)</sup>
<b>Produits de l'activité ordinaire</b>	<b>3.1/4.1/4.2</b>	<b>3 133,3</b>	<b>2 193,6</b>
Coût du linge, des appareils et des autres consommables		(513,7)	(351,8)
Coûts de traitement		(1 171,7)	(844,1)
Coûts de distribution		(514,8)	(357,1)
<b>Marge brute</b>		<b>933,0</b>	<b>640,5</b>
Frais de vente, généraux et administratifs		(520,0)	(351,5)
Corrections de valeur pour pertes sur créances clients et autres créances		(5,5)	(4,7)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</b>	<b>3.2</b>	<b>407,5</b>	<b>284,2</b>
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	4.5	(112,5)	(79,1)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	6.1	-	-
Autres produits et charges opérationnels	4.6	(49,8)	(89,0)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>245,2</b>	<b>116,2</b>
Résultat financier	8.2	(110,5)	(59,8)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>134,7</b>	<b>56,4</b>
Charge d'impôt	9	(51,7)	(13,6)
Quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>		<b>83,0</b>	<b>42,8</b>
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	2.5	(1,2)	(0,7)
<b>Résultat net</b>		<b>81,8</b>	<b>42,1</b>
Attribuables aux :			
➤ actionnaires de la société mère		82,2	41,5
➤ participations ne donnant pas le contrôle		(0,4)	0,6
Résultat par action (en euros) :			
➤ de base, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,38	0,26
➤ dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,38	0,26
Résultat par action des activités poursuivies (en euros) :			
➤ de base, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,38	0,26
➤ dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,38	0,26

(a) Voir note 1.4.

## 1.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2018	2017 retraité <sup>(a)</sup>
<b>Résultat net</b>		<b>81,8</b>	<b>42,1</b>
Gains/(pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture	8.8	(2,9)	(4,8)
Reclassement de la réserve de couverture de flux de trésorerie en compte de résultat	8.8	2,9	6,2
<b>Variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, avant impôt</b>		<b>0,0</b>	<b>1,4</b>
Effets d'impôt		(0,1)	(0,5)
<b>Variation net du coût de la couverture, avant impôt</b>	<b>8.8</b>	<b>0,5</b>	-
Effets d'impôt		(0,2)	-
<b>Effets des variations des cours des monnaies étrangères - écarts de change nets</b>		<b>(100,2)</b>	<b>(151,2)</b>
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>(99,9)</b>	<b>(150,3)</b>
<b>Gains/(pertes) actuariels sur plans à prestations définies, avant impôts</b>		<b>4,6</b>	<b>16,3</b>
Effets d'impôt		(0,5)	(3,1)
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>4,1</b>	<b>13,2</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>(95,8)</b>	<b>(137,1)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>(14,0)</b>	<b>(94,9)</b>
Attribuables aux :			
➤ actionnaires de la société mère		(12,6)	(95,4)
➤ participations ne donnant pas le contrôle		(1,4)	0,4

(a) Voir note 1.4.

La variation de la réserve de couverture résulte de la variation de la juste valeur des dérivés éligibles à la comptabilité de couverture. Cette dernière est détaillée à la note 8.8 « Instruments financiers dérivés et opérations de couverture ».

Les réserves de conversion résultent de la conversion, lors de la consolidation, des actifs et des passifs des sociétés du Groupe exprimés en monnaie étrangère tel que décrit à la note 2.3 « Conversion des monnaies étrangères ».

Les écarts actuariels relatifs à l'évaluation des avantages au personnel correspondent à l'incidence du changement des hypothèses d'évaluation (taux d'actualisation de l'obligation, taux d'augmentation des salaires, taux d'augmentation des retraites et rentabilité attendue des actifs du régime) de l'obligation relative aux régimes à prestations définies.

### 1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

#### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017 retraité <sup>(a)</sup>
Écarts d'acquisition	6.1	3 744,9	3 767,4
Immobilisations incorporelles	6.2	925,2	1 044,5
Immobilisations corporelles	6.3	1 906,3	1 812,8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	-
Autres participations		0,2	0,1
Autres actifs non courants	8.7	67,7	40,2
Actifs d'impôt différé	9	56,4	21,2
Actifs liés aux avantages au personnel	5.3	17,5	16,4
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>6 718,2</b>	<b>6 702,6</b>
Stocks	4.7	120,2	122,1
Actifs sur contrats	4.3	31,7	-
Clients et autres débiteurs	4.4	649,9	676,0
Actifs d'impôt exigibles		10,4	18,1
Autres actifs	4.9	26,0	28,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.4/8.5	197,0	416,4
Actifs détenus en vue de la vente	2.5	41,7	1,0
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 077,0</b>	<b>1 262,5</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 795,2</b>	<b>7 965,1</b>

(a) Voir note 1.4.

#### Passif et capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017 retraité <sup>(a)</sup>
Capital émis	10.1	219,9	219,4
Primes liées au capital	10.1/10.2	2 943,9	3 025,7
Réserves sur actions propres		(11,4)	(0,7)
Autres réserves		0,7	0,7
Résultats accumulés non distribués		(77,7)	(213,7)
Autres composantes des capitaux propres		(208,7)	(111,2)
Capitaux propres – part du Groupe		2 866,8	2 920,2
Participations ne donnant pas le contrôle	2.7	1,4	2,9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 868,2</b>	<b>2 923,0</b>
Provisions	7.1	92,4	98,5
Passifs liés aux avantages au personnel	5.3	99,0	100,0
Emprunts et dettes financières	8.3/8.5	3 101,6	2 060,9
Passifs d'impôt différés	9	370,9	357,1
Autres passifs non courants	8.7	15,3	12,6
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>3 679,3</b>	<b>2 629,1</b>
Provisions – part à moins d'un an	7.1	23,2	36,5
Dettes d'impôt exigible		23,9	21,8
Fournisseurs et autres créditeurs	4.8	274,4	268,1
Passifs sur contrats	4.3	68,3	-
Autres passifs	4.9	381,5	444,5
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	8.3/8.5	453,1	1 642,2
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	2.5	23,3	0,0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>1 247,7</b>	<b>2 413,0</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 795,2</b>	<b>7 965,1</b>

(a) Voir note 1.4.

#### 1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	2018	2017 retraité <sup>(a)</sup>
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		81,8	42,1
Dotations nettes aux amortissements et provisions	4.5	663,0	467,1
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	4.5	(0,3)	(0,3)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	6.1	-	-
Paiements en actions		13,0	6,9
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		6,9	4,6
QP de résultats liée aux sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat financier	2.5/8.2	110,3	59,8
Charge d'impôt	2.5/9	51,4	13,2
Autres		19,5	(0,1)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT		945,7	593,4
Impôts versés		(76,7)	(53,3)
Variation des stocks	4.7	(12,7)	(2,7)
Variation des clients, autres débiteurs et actifs sur contrats	4.4	(26,4)	(51,1)
Variation des autres actifs	4.9	2,2	0,1
Variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs	4.8	7,0	6,3
Variation des passifs sur contrats et autres passifs	4.9	16,2	(69,6)
Variation des autres postes		(3,5)	(0,8)
Avantages au personnel		1,4	(0,6)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ		853,3	421,6
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(20,0)	(16,8)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles		0,4	0,1
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(634,4)	(465,1)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		9,5	1,3
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	2.4	(62,2)	(1 362,9)
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		1,0	1,0
Variation des prêts et avances consentis		0,4	0,1
Dividendes reçus des participations associées		0,1	0,1
Subventions d'investissement		0,1	0,3
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(704,9)	(1 841,9)
Augmentation de capital	2.7/10.1	9,0	506,0
Actions propres		(11,1)	1,1
Dividendes et distributions mis en paiement au cours de l'exercice			
▶ versés aux actionnaires de la société mère		(81,0)	(51,7)
▶ versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,1)	(0,0)
Variation de l'endettement <sup>(b)</sup>	8.3	(4,0)	1 080,2
▶ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8.3	1 684,1	4 126,0
▶ Remboursement d'emprunts	8.3	(1 688,2)	(3 045,9)
Intérêts financiers nets versés		(55,2)	(60,5)
Autres flux liés aux opérations de financement		(26,4)	17,4
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(168,7)	1 492,4
VARIATION DE TRÉSORERIE		(20,4)	72,2
Trésorerie à l'ouverture		203,0	165,2
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		(3,6)	(34,3)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	8.4	179,1	203,0

(a) Voir note 1.4.

(b) Variation nette des lignes de crédit.

## 1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Capital émis	Primes liées au capital	Réserve sur actions propres	Autres réserves
<b>Solde au 31 décembre 2017 (retraité <sup>(a)</sup>)</b>		219,4	3 025,7	(0,7)	0,7
Première application d'IFRS 15 (net de l'effet impôt)	1.2				
Première application d'IFRS 9 (net de l'effet impôt)	1.2				
<b>Solde ajusté au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>		219,4	3 025,7	(0,7)	0,7
Augmentations de capital en numéraire	2.7/10.1	-	-	-	-
Distributions aux actionnaires	10.2	-	(81,0)	-	-
Émission de titres convertibles		-	-	-	-
Paievements en actions		-	-	-	-
Mouvements sur actions propres		-	-	(10,8)	-
Acquisition de minoritaires sans changement du contrôle		-	-	-	-
Acquisitions de filiales - minoritaires					
Autres variations	10.1	0,6	(0,8)	0,1	(0,0)
<b>Résultat net de la période</b>		-	-	-	-
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>		219,9	2 943,9	(11,4)	0,7

(a) Voir note 1.4.

## 1.6 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Capital émis	Primes liées au capital	Réserves sur actions propres	Autres réserves
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>		1 140,1	280,9	(1,6)	0,7
Augmentations de capital en numéraire	10.1	269,2	236,8	-	-
Distributions aux actionnaires	10.2	-	(51,9)	-	-
Émission de titres convertibles		-	-	-	-
Paievements en actions		-	-	-	-
Mouvements sur actions propres		-	-	0,9	-
Acquisition de minoritaires sans changement du contrôle		-	-	-	-
Acquisitions de filiales - minoritaires					
Autres variations		(1 189,9)	2 559,9	-	0,0
<b>Résultat net de la période</b>		-	-	-	-
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2017 (retraité)</b>		219,4	3 025,7	(0,7)	0,7



États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018  
Comptes consolidés

Résultats accumulés non distribués	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve de coût de couverture	Réserves de conversion	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
(213,7)	(5,5)	-	(143,6)	37,8	2 920,2	2,9	2 923,0
22,6					22,6	-	22,6
10,8					10,8	-	10,8
<b>(180,3)</b>	<b>(5,5)</b>	-	<b>(143,6)</b>	<b>37,8</b>	<b>2 953,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2 956,4</b>
8,2	-	-	-	-	8,2	0,8	9,0
(0,1)	-	-	-	-	(81,0)	(0,1)	(81,1)
-	-	-	-	-	-	-	-
13,0	-	-	-	-	13,0	-	13,0
-	-	-	-	-	(10,8)	-	(10,8)
(13,3)	-	-	1,4	-	(11,9)	(0,8)	(12,7)
						(0,0)	(0,0)
8,4	(0,0)	-	-	-	8,3	(0,0)	8,3
<b>82,2</b>	-	-	-	-	<b>82,2</b>	<b>(0,4)</b>	<b>81,8</b>
4,1	(0,1)	0,3	(99,2)	-	(94,8)	(1,0)	(95,8)
<b>86,3</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,3</b>	<b>(99,2)</b>	-	<b>(12,6)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(14,0)</b>
(77,7)	(5,6)	0,3	(241,3)	37,8	2 866,8	1,4	2 868,2
			<b>(208,7)</b>				

Résultats accumulés non distribués	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve de coût de couverture	Réserves de conversion	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
(274,8)	(6,4)	-	7,5	-	1 146,3	4,5	1 150,8
(0,0)	-	-	-	-	506,0	-	506,0
0,2	-	-	-	-	(51,7)	(0,0)	(51,7)
-	-	-	-	37,8	37,8	-	37,8
6,9	-	-	-	-	6,9	-	6,9
-	-	-	-	-	0,9	-	0,9
(0,9)	-	-	-	-	(0,9)	(1,9)	(2,8)
						(0,1)	(0,1)
0,2	0,0	-	-	-	1 370,1	-	1 370,1
<b>41,5</b>	-	-	-	-	<b>41,5</b>	<b>0,6</b>	<b>42,1</b>
13,2	0,9	-	(151,0)	-	(136,9)	(0,2)	(137,1)
<b>54,7</b>	<b>0,9</b>	-	<b>(151,0)</b>	-	<b>(95,4)</b>	<b>0,4</b>	<b>(94,9)</b>
(213,7)	(5,5)	-	(143,6)	37,8	2 920,2	2,9	2 923,0
			<b>(111,2)</b>				

## 1.7 NOTES EXPLICATIVES

Elis est un groupe multiservice, leader de la location-entretien d'articles textiles et d'équipements d'hygiène et de bien-être en Europe et en Amérique latine. Le Groupe livre des centaines de milliers de clients de toutes tailles dans les secteurs de l'Hôtellerie-Restaurant, de la Santé, de l'Industrie, du Commerce et des Services. Elis est une société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance, cotée

sur le marché Euronext à Paris, dont le siège social est situé au 5, boulevard Louis-Loucheur, 92210 Saint-Cloud, France.

Les présents comptes consolidés IFRS relatifs à l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le directoire le 6 mars 2019 et ont fait l'objet d'un examen par le comité d'audit du 5 mars 2019 et par le conseil de surveillance du 6 mars 2019.

## SOMMAIRE DES NOTES

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	207
NOTE 2	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	214
NOTE 3	INFORMATION SECTORIELLE	221
NOTE 4	DONNÉES OPÉRATIONNELLES	223
NOTE 5	CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	229
NOTE 6	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	236
NOTE 7	PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	242
NOTE 8	FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	244
NOTE 9	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	258
NOTE 10	CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION	260
NOTE 11	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	262
NOTE 12	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	267
NOTE 13	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	267
NOTE 14	NORMES DONT L'APPLICATION N'EST PAS ENCORE OBLIGATOIRE	268

## NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

### 1.1 Base de préparation

Les comptes consolidés du groupe Elis comprennent les comptes de la société Elis et de ses filiales. Le groupe Elis désigne la société Elis, société mère du groupe Elis et les sociétés du périmètre de consolidation (cf. note 2 « Périmètre de consolidation et faits caractéristiques de l'exercice » et note 11 « Informations relatives aux parties liées »).

Les comptes consolidés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation, et selon la convention du coût historique à l'exception principalement :

- des instruments financiers dérivés et des actifs compensatoires, passifs éventuels et passifs financiers représentatifs d'un ajustement de prix, reconnus dans un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur ;

- des passifs (actifs) liés aux avantages au personnel, qui sont évalués à la juste valeur des actifs des plans à laquelle est retranchée la valeur actuelle des obligations à prestations définies, tels que limités par la norme IAS 19 ;
- des actifs détenus en vue de la vente, qui sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire.

### 1.2 Référentiel appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2018 et disponibles sur le site : [https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002\\_en](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_en).

Les principes comptables retenus sont identiques avec ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 à l'exception de l'adoption des normes, amendements et interprétations suivants applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le Groupe a appliqué pour la première fois les deux nouvelles normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L'impact des changements sur les fonds propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est le suivant :

(en millions d'euros)	Impact brut sur l'élément d'actif ou de passif	Impact sur les impôts différés actifs (passifs)	Impact en augmentation (diminution) des réserves
<b>Résultats accumulés non distribués, au 31 décembre 2017 retraités <sup>(a)</sup></b>			<b>(213,7)</b>
Ajustement résultant de l'adoption d'IFRS 9 :			
➤ Dépréciation complémentaire des créances clients	(0,8)	0,2	(0,6)
➤ Réduction des dettes financières renégociées avant le 31 décembre 2017	16,7	(5,3)	11,3
Ajustement résultant de l'adoption d'IFRS 15 :			
➤ Nouvel actif de coût marginal d'acquisition des contrats	30,2	(7,6)	22,6
<b>Résultats accumulés non distribués après ajustements, au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>			<b>(180,3)</b>

(a) Voir note 1.4.

#### IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients »

La norme IFRS 15 de comptabilisation du revenu, remplace pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » antérieurement appliquée par le Groupe. Au terme de l'analyse menée, le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif lié à la mise en œuvre de la norme IFRS 15 sur son compte de résultat mais la mise en application de cette nouvelle norme se traduit par un nouvel actif correspondant au coût d'acquisition des contrats de long terme.

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective modifiée qui conduit à comptabiliser l'effet du changement de méthode dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sans retraitement de la période comparative présentée. Le nouvel actif relatif aux coûts d'obtention des contrats a été comptabilisé en « autres actifs non courants » en contrepartie des capitaux propres de l'ouverture de l'exercice 2018 pour un montant de 30,2 millions d'euros.

Le bilan et compte de résultats au 31 décembre 2018 retraités de l'adoption de la norme IFRS 15 sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	Ajustements	Soldes sans l'adoption d'IFRS 15
Coûts d'obtention du contrat	31,9	(31,9)	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>6 718,2</b>	<b>(31,9)</b>	<b>6 686,2</b>
Actifs sur contrats	31,7	(31,7)	-
Clients et autres débiteurs	649,9	31,7	681,6
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>1 077,0</b>	<b>-</b>	<b>1 077,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 795,2</b>	<b>(31,9)</b>	<b>7 763,2</b>
Résultats accumulés non distribués	(77,7)	(24,0)	(101,8)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 868,2</b>	<b>(24,0)</b>	<b>2 844,1</b>
Passifs d'impôt différés	370,9	(7,9)	363,0
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>3 679,3</b>	<b>(7,9)</b>	<b>3 671,4</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	274,4	1,5	275,9
Passifs sur contrats	68,3	(68,3)	-
Autres passifs	381,5	66,8	448,3
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>1 247,7</b>	<b>-</b>	<b>1 247,7</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 795,2</b>	<b>(31,9)</b>	<b>7 763,2</b>

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	Ajustements	Soldes sans l'adoption d'IFRS 15
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE	3 133,3	-	3 133,3
<b>Marge brute</b>	<b>933,0</b>	<b>-</b>	<b>933,0</b>
Frais de vente, généraux et administratifs	(520,0)	(1,8)	(521,8)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</b>	<b>407,5</b>	<b>(1,8)</b>	<b>405,7</b>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	245,2	(1,8)	243,4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>134,7</b>	<b>(1,8)</b>	<b>132,9</b>
Charge d'impôt	(51,7)	0,3	(51,5)
RÉSULTAT NET	81,8	(1,6)	80,2
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(14,0)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>(15,6)</b>

Par ailleurs, au titre des informations à fournir, le Groupe a :

- mis à jour les notes de principes comptables 4.1 « Produits de l'activité ordinaire » et 4.3 « Soldes des contrats » ;
- ventilé les produits des activités ordinaires comptabilisés au titre des contrats conclus avec des clients tel que requis par le paragraphe 114 d'IFRS 15, fait le lien avec les informations fournies pour l'information sectorielle à la note 4.2 « Désagrégation des produits des activités ordinaires » et a complété les informations requises au titre des actifs et passifs de contrats.

#### IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace pour les exercices ouverts au, ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » appliquée jusqu'alors par le Groupe et traite des trois grands aspects de la comptabilisation des instruments financiers :

##### ➤ Classement et évaluation

- Les nouvelles dispositions en matière de classement des actifs financiers n'ont pas d'impact significatif sur sa comptabilisation des créances commerciales, prêts, titres d'emprunts et de capitaux propres gérés sur une base de juste valeur. Les modifications apportées au régime de comptabilisation des variations de juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont sans effet sur les états financiers consolidés du Groupe dont les dettes financières sont évaluées au coût amorti.

- La norme IFRS 9 impose dorénavant, lors d'une renégociation de dettes ne conduisant pas à leur extinction, de reconnaître immédiatement en résultat l'impact découlant de cette modification, la charge d'intérêt ultérieure continuant à refléter le Taux d'Intérêt Effectif (TIE) d'origine. Ainsi, la valeur comptable de la dette au bilan est ajustée pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie actualisés au TIE de la dette d'origine. L'application rétrospective d'IFRS 9 sur les dettes du Groupe non éteintes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 se traduit par une diminution des passifs financiers du Groupe de 16,7 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des passifs d'impôts différés de 5,3 millions d'euros et d'une augmentation des Résultats accumulés non distribués de 11,3 millions d'euros. L'impact enregistré au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sera reconnu en charge sur la durée résiduelle de l'emprunt correspondant (échéance 2022).

##### ➤ Dépréciation des actifs financiers

La norme prévoit un nouveau modèle de dépréciation qui remplace les « pertes encourues » par les « pertes de crédit attendues », qui implique que le Groupe exerce son jugement pour évaluer les pertes de crédit attendues pour toute la durée de vie prévue des instruments financiers. Pour ce faire, le Groupe utilise principalement une matrice de dépréciation basée sur l'historique. La première application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des dispositions d'IFRS 9 en matière de dépréciation (des créances clients, principal actif financier concerné) a entraîné une augmentation de 0,8 million d'euros des corrections pour pertes attendues à cette date par rapport aux dépréciations comptabilisées en application d'IAS 39 au 31 décembre 2017.

### ► Comptabilité de couverture

Le Groupe dispose d'instruments de couverture auxquels il a appliqué les nouvelles dispositions d'IFRS 9. Les instruments de couverture souscrits par le Groupe se composent :

- de contrats de change à terme pour couvrir le risque de change sur ses achats hautement probables de stocks et d'immobilisations, libellés en monnaies étrangères. Conformément à IAS 39, le Groupe comptabilisait la part efficace des variations de juste valeur de ces instruments en capitaux propres, tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net. Au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat, le Groupe reclassait les montants cumulés dans les capitaux propres soit en résultat, soit en les incorporant dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert en application de la méthode du « Basis adjustment ». À partir de l'adoption d'IFRS 9 le Groupe peut comptabiliser les éléments à terme (report/déport) en « Autres éléments du résultat global » et accumuler en réserve de coûts de couverture dans une composante séparée des capitaux propres jusqu'à leur incorporation en résultat ou dans le coût initial de l'actif non financier acquis. Conformément aux modalités transitoires d'IFRS 9, le Groupe n'a pas choisi de comptabiliser les éléments à terme des contrats à terme de manière rétrospective ;
- de contrats de couverture de taux d'intérêt, pour convertir à taux fixe une partie de la dette contractée à taux variable. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés obéit aux mêmes principes de ventilation entre la part efficace (portée en capitaux propres) et celle inefficace, immédiatement inscrite en résultats. L'application des nouvelles prescriptions d'IFRS 9 à ces contrats est sans effet.

La norme prévoit une première application principalement rétrospective, avec quelques exceptions, notamment en lien avec la comptabilité de couverture, appliquée prospectivement. Le Groupe a retenu l'exemption qui permet de ne pas retraiter l'information comparative des périodes antérieures. Ainsi, la différence entre la valeur comptable précédente au 31 décembre 2017 et la nouvelle valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est enregistrée en « Résultats accumulés non distribués ».

## 1.3 Estimations et jugements comptables déterminants

Pour établir ses comptes consolidés, le groupe Elis doit procéder à des estimations et retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe Elis revêt ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

### Estimations et hypothèses comptables déterminantes

#### Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur. L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la

Par ailleurs, les autres amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

### Principales normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne mais non d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018

- IFRS 16 « Contrats de location », applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux », applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ».

Le Groupe n'a pas l'intention d'appliquer ces textes par anticipation avant leur entrée en vigueur obligatoire dans l'Union européenne. L'impact estimé de ces nouveaux textes est présenté à la note 14.

### Principales normes, amendements et interprétations publiés mais non encore adoptés par l'Union européenne

Enfin, les normes et amendements publiés mais non encore adoptés par l'Union européenne sont :

- pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :
  - amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »,
  - améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS,
  - amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :
  - amendements aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS,
  - amendements à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » intitulés « Définition d'une entreprise »,
  - amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de la Matérialité ».

Les travaux préliminaires sur l'incidence de ces textes sont en cours.

détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

#### Valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (marques) à un test annuel de dépréciation, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations. Ces estimations ainsi qu'une analyse de sensibilité des hypothèses sont présentées, pour les écarts d'acquisition, à la note 6.1 « Écarts d'acquisition ».

#### Passifs liés aux avantages au personnel

La valeur actualisée des obligations liées aux avantages au personnel est issue d'un calcul actuariel fondé sur différentes hypothèses. Le taux d'actualisation compte parmi les hypothèses retenues pour le calcul du coût net des retraites. Toute modification de ces hypothèses a une incidence sur la valeur comptable des obligations liées aux avantages au personnel.

Le Groupe détermine le taux d'actualisation approprié à chaque clôture. Il s'agit du taux d'intérêt qui doit être utilisé pour calculer la valeur actualisée des sorties futures de trésorerie nécessaires pour s'acquitter des obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, le Groupe prend en compte les taux d'intérêt d'emprunts d'entreprises de première catégorie (Iboxx Corporate AA 10+ pour la France) qui sont libellés dans la monnaie de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation concernée.

La note 5.3 « Actifs/Passifs liés aux avantages au personnel » donne de plus amples informations à ce propos.

#### Provisions

Le Groupe est amené à comptabiliser des provisions, principalement au titre de litiges et pour mise en conformité environnementale :

- Provisions pour litiges : certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la note 7.2 « Passifs éventuels ». La direction juridique du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

- Provisions pour mise en conformité environnementale : les provisions pour mise en conformité environnementale du Groupe sont évaluées sur la base de rapports d'experts et de l'expérience du Groupe. La direction qualité, sécurité et environnement du Groupe procède au recensement des sites concernés, suit l'avancement et les coûts des sites en cours de dépollution et s'assure de la mise à jour des provisions adéquates en fonction des études réalisées et de l'évolution des techniques de dépollution.

#### Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

##### Comptabilisation des actifs relatifs à la location-entretien

Les contrats de location-entretien ont été analysés comme ne transférant pas au preneur, en substance, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des articles concernés (linge, appareils...) faisant l'objet de ces contrats de prestations de services. Les articles faisant l'objet d'un contrat de location-entretien sont dès lors comptabilisés en immobilisations.

##### Classement comptable de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

Selon l'analyse du Groupe, la CVAE répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée au paragraphe 2 d'IAS 12 « Impôt sur le résultat ». Le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est donc présenté sur la ligne « Charge d'impôt ».

## 1.4 Retraitements des informations financières des exercices antérieurs

Les tableaux suivants présentent les ajustements de l'état du résultat, de l'état de la situation financière et du tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2017 par rapport aux états financiers au 31 décembre 2017 antérieurement publiés :

- liés aux regroupements d'entreprises antérieurs (« IFRS 3 ») ;
- liés au classement en « activités abandonnées » de l'activité « Solutions cliniques » (« IFRS 5 ») : conformément à cette

norme, seul le compte de résultat a été retraité, sans qu'il soit nécessaire de retraiter l'état de la situation financière. Pour le tableau des flux de trésorerie, le Groupe a choisi de présenter la contribution de l'activité « Solutions cliniques » dans les notes (voir note 2.5 « Actifs non courants (ou groupes d'actifs) détenus en vue de la vente »).

## ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	2017 publié	IFRS 3	IFRS 5	2017 retraité
<b>Produits de l'activité ordinaire</b>	<b>2 214,9</b>	-	(21,4)	<b>2 193,6</b>
Coût du linge, des appareils et des autres consommables	(361,4)	(0,1)	9,6	(351,8)
Coûts de traitement	(849,2)	(2,3)	7,5	(844,1)
Coûts de distribution	(358,5)	-	1,4	(357,1)
<b>Marge brute</b>	<b>645,8</b>	<b>(2,4)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>640,5</b>
Frais de vente, généraux et administratifs	(352,6)	(1,0)	2,1	(351,5)
Corrections de valeur pour pertes sur créances clients et autres créances	(4,7)	(0,0)	0,0	(4,7)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</b>	<b>288,5</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>284,2</b>
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	(54,2)	(24,9)	-	(79,1)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(89,9)	(1,0)	1,8	(89,0)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>144,5</b>	<b>(29,3)</b>	<b>1,0</b>	<b>116,2</b>
Résultat financier	(59,8)	-	0,0	(59,8)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>84,6</b>	<b>(29,3)</b>	<b>1,1</b>	<b>56,4</b>
Charge d'impôt	(17,9)	4,7	(0,4)	(13,6)
Quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>66,8</b>	<b>(24,6)</b>	<b>0,7</b>	<b>42,8</b>
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	-	-	(0,7)	(0,7)
<b>Résultat net</b>	<b>66,8</b>	<b>(24,6)</b>	-	<b>42,1</b>
Attribuables aux :				
➤ actionnaires de la société mère	66,2	(24,6)	-	41,5
➤ participations ne donnant pas le contrôle	0,6	-	-	0,6
Résultat par action (en euros) :				
➤ de base, revenant aux actionnaires de la société mère	0,41	-	-	0,26
➤ dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	0,41	-	-	0,26
Résultat par action des activités poursuivies (en euros) :				
➤ de base, revenant aux actionnaires de la société mère	0,41	-	-	0,26
➤ dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	0,41	-	-	0,26

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	2017 publié	IFRS 3	IFRS 5	2017 retraité
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>66,8</b>	<b>(24,6)</b>	-	<b>42,1</b>
Gains/(pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture	(4,8)	-	-	(4,8)
Reclassement de la réserve de couverture de flux de trésorerie en compte de résultat	6,2	-	-	6,2
<b>Variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, avant impôt</b>	<b>1,4</b>	-	-	<b>1,4</b>
Effets d'impôt	(0,5)	-	-	(0,5)
<b>Variation net du coût de la couverture, avant impôt</b>	<b>-</b>	-	-	<b>-</b>
Effets d'impôt	-	-	-	-
<b>Effets des variations des cours des monnaies étrangères - écarts de change nets</b>	<b>(150,2)</b>	<b>(1,0)</b>	-	<b>(151,2)</b>
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>(149,3)</b>	<b>(1,0)</b>	-	<b>(150,3)</b>
<b>Gains/(pertes) actuariels sur plans à prestations définies, avant impôts</b>	<b>16,3</b>	-	-	<b>16,3</b>
Effets d'impôt	(3,1)	-	-	(3,1)
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>13,2</b>	-	-	<b>13,2</b>
<b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(136,1)</b>	<b>(1,0)</b>	-	<b>(137,1)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(69,3)</b>	<b>(25,6)</b>	-	<b>(94,9)</b>
Attribuables aux :				
➤ actionnaires de la société mère	(69,7)	(25,6)	-	(95,4)
➤ participations ne donnant pas le contrôle	0,4	-	-	0,4



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017 publié	IFRS 3 affectation à la date d'acquisition	IFRS 3 variation entre la date d'acquisition et la clôture	IFRS 3 écarts de conversion	31/12/2017 retraité
Écarts d'acquisition	4 335,5	(580,7)	-	12,7	3 767,4
Immobilisations incorporelles	378,8	705,3	(25,4)	(14,3)	1 044,5
Immobilisations corporelles	1 744,5	73,3	(2,6)	(2,4)	1 812,8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	0,1	(0,0)	0,0	-	0,1
Autres actifs non courants	6,8	34,8	-	(1,4)	40,2
Actifs d'impôt différé	46,9	(27,3)	1,5	0,1	21,2
Actifs liés aux avantages au personnel	16,4	-	-	-	16,4
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>6 529,0</b>	<b>205,4</b>	<b>(26,6)</b>	<b>(5,3)</b>	<b>6 702,6</b>
Stocks	127,2	(4,9)	(0,3)	0,1	122,1
Actifs sur contrats	-	-	-	-	-
Clients et autres débiteurs	705,6	(28,7)	(0,1)	(0,8)	676,0
Actifs d'impôt exigibles	18,2	(0,1)	(0,0)	0,0	18,1
Autres actifs	30,9	(2,0)	0,0	0,0	28,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	416,4	(0,0)	-	0,0	416,4
Actifs détenus en vue de la vente	1,0	-	-	-	1,0
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>1 299,3</b>	<b>(35,8)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>1 262,5</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 828,4</b>	<b>169,6</b>	<b>(27,0)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>7 965,1</b>

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017 publié	IFRS 3 affectation à la date d'acquisition	IFRS 3 variation entre la date d'acquisition et la clôture	IFRS 3 écarts de conversion	31/12/2017 retraité
Capital émis	219,4	-	-	-	219,4
Primes liées au capital	3 025,7	-	-	-	3 025,7
Réserves sur actions propres	(0,7)	-	-	-	(0,7)
Autres réserves	0,7	-	-	-	0,7
Résultats accumulés non distribués	(189,1)	0,0	(24,6)	-	(213,7)
Autres composantes des capitaux propres	(110,2)	-	-	(1,0)	(111,2)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>2 945,8</b>	<b>0,0</b>	<b>(24,6)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>2 920,2</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>9,2</b>	<b>(6,3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,9</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 955,0</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(24,6)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>2 923,0</b>
Provisions	39,7	59,1	-	(0,2)	98,5
Passifs liés aux avantages au personnel	96,6	3,5	-	-	100,0
Emprunts et dettes financières	2 060,9	0,0	-	-	2 060,9
Passifs d'impôt différés	244,1	118,2	(3,3)	(1,9)	357,1
Autres passifs non courants	12,6	(0,0)	-	0,0	12,6
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 453,8</b>	<b>180,7</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>2 629,1</b>
Provisions - part à moins d'un an	15,2	22,2	0,9	(1,9)	36,5
Dettes d'impôt exigible	21,8	(0,2)	0,2	(0,0)	21,8
Fournisseurs et autres créditeurs	277,5	(9,5)	(0,0)	0,0	268,1
Passifs sur contrats	-	-	-	-	-
Autres passifs	462,8	(17,4)	(0,0)	(0,9)	444,5
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	1 642,2	-	-	-	1 642,2
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	0,0	-	-	-	0,0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>2 419,6</b>	<b>(4,8)</b>	<b>1,0</b>	<b>(2,8)</b>	<b>2 413,0</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 828,4</b>	<b>169,6</b>	<b>(27,0)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>7 965,1</b>



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017 publié	IFRS 3	2017 retraité
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	66,8	(24,6)	42,1
Dotations nettes aux amortissements et provisions	436,2	30,9	467,1
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	(0,3)		(0,3)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	-		-
Paiements en actions	6,9		6,9
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4,5	0,1	4,6
QP de résultats liée aux sociétés mises en équivalence	-		-
Résultat financier	59,8		59,8
Charge d'impôt	17,9	(4,7)	13,2
Autres	(0,1)		(0,1)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	591,8	1,6	593,4
Impôts versés	(53,3)		(53,3)
Variation des stocks	(3,1)	0,3	(2,7)
Variation des clients, autres débiteurs et actifs sur contrats	(51,2)	0,1	(51,1)
Variation des autres actifs	0,1		0,1
Variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs	6,3		6,3
Variation des passifs sur contrats et autres passifs	(69,6)		(69,6)
Variation des autres postes	(0,8)		(0,8)
Avantages au personnel	(0,6)		(0,6)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	419,6	2,0	421,6
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(16,8)		(16,8)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles	0,1		0,1
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(463,0)	(2,0)	(465,1)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	1,3		1,3
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(1 362,9)		(1 362,9)
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	1,0		1,0
Variation des prêts et avances consentis	0,1		0,1
Dividendes reçus des participations associées	0,1		0,1
Subventions d'investissement	0,3		0,3
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 839,9)	(2,0)	(1 841,9)
Augmentation de capital	506,0		506,0
Actions propres	1,1		1,1
Dividendes et distributions mis en paiement au cours de l'exercice			
➤ versés aux actionnaires de la société mère	(51,7)		(51,7)
➤ versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(0,0)		(0,0)
Variation de l'endettement <sup>(a)</sup>	1 080,2		1 080,2
➤ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 126,0		4 126,0
➤ Remboursement d'emprunts	(3 045,9)		(3 045,9)
Intérêts financiers nets versés	(60,5)		(60,5)
Autres flux liés aux opérations de financement	17,4		17,4
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	1 492,4		1 492,4
VARIATION DE TRÉSORERIE	72,2		72,2
Trésorerie à l'ouverture	165,2		165,2
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie	(34,3)		(34,3)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	203,0		203,0

(a) Variation nette des lignes de crédit.

### IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »

La norme IFRS 3 impose de retraiter rétrospectivement les périodes antérieurement publiées dans les cas de regroupements d'entreprises (comptabilisation du montant définitif de la juste valeur des actifs acquis ainsi que des passifs et passifs éventuels assumés lorsque cette juste valeur avait été déterminée de manière provisoire à la clôture précédente).

Le montant de l'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés a été alloué à hauteur de 580,7 millions d'euros à la date d'acquisition, et concerne principalement Lavebras (Brésil) et Berendsen.

Ainsi :

- l'écart d'acquisition de Berendsen initialement reconnu pour 2 342,0 millions d'euros au 31 décembre 2017 a été alloué à hauteur de 501,7 millions d'euros ;
- l'écart d'acquisition initial des acquisitions brésiliennes de 2017 (principalement Lavebras) initialement reconnu pour 328,1 millions d'euros au 31 décembre 2017 a été alloué à hauteur de 79,4 millions d'euros.

Les méthodes d'évaluation utilisées afin de déterminer la juste valeur des actifs sont :

- Immobilisations corporelles (+ 73,3 millions dont 21,8 millions pour Lavebras et 47,6 millions pour Berendsen) et logiciels (+ 12,0 millions – Berendsen) : techniques de comparable de

marché lorsqu'ils sont disponibles ou approche intrinsèque par les coûts (coûts de reconstitution/remplacement ajustés de l'amortissement et de l'obsolescence) ;

- Relations clientèle (+ 640,5 millions dont 33,0 millions pour Lavebras et 605,5 millions pour Berendsen) : méthode des bénéfices excédentaires multi-périodes qui prend en compte la valeur actualisée des flux de trésorerie nets qui devraient être générés à l'exception de tout flux de trésorerie lié aux actifs de support ;
- Marques Berendsen (+ 31,3 millions) : méthode des flux de redevances actualisés.

Par ailleurs, le Groupe a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs compensatoires et des provisions, notamment en matière environnementale. La juste valeur définitive des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises au cours de l'exercice 2017 figure à la section « Acquisitions de l'exercice 2017 » de la note 2.4 « Évolutions du périmètre de consolidation ».

Enfin, le groupe a procédé à l'allocation définitive de l'écart d'acquisition de Berendsen à chacune des unités génératrices de trésorerie (Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark, Suède-Finlande et Pays-Bas notamment), dont la ventilation définitive figure à la note 6.1 « Ecart d'acquisition ». Le goodwill résiduel a été réparti en fonction des valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie.

## NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### 2.1 Méthodes de consolidation

#### Sociétés consolidées en intégration globale

Le contrôle est obtenu lorsque le Groupe est exposé, ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise détenue et qu'il a la capacité d'influer sur les rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. Plus précisément, le Groupe contrôle une entreprise détenue si, et seulement si, le Groupe :

- détient le pouvoir sur l'entité (c'est-à-dire, les droits existants qui lui donnent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité) ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise détenue ;
- a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité de manière à influencer ses rendements.

En général, il existe une présomption que la majorité des droits de vote donne le contrôle.

Le Groupe réévalue si oui ou non il contrôle une entité si les faits et circonstances indiquent qu'il y a des changements au niveau d'un ou plusieurs des trois éléments de contrôle.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de celle-ci et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale. Les actifs, passifs, produits et charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'année sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de la prise de contrôle par le Groupe jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse de contrôler la filiale.

Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la société mère du Groupe d'actions et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient en conformité avec les principes comptables du Groupe. Tous les actifs intra-groupes et passifs, produits, charges et flux de trésorerie liés aux transactions entre les membres du Groupe sont éliminés en consolidation.

Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs connexes (y compris l'écart d'acquisition), le passif, les participations ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres tandis que tout gain ou perte résultant est comptabilisé en résultat.

#### Sociétés associées et coentreprises

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle, et les coentreprises sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

## 2.2 Regroupements d'entreprises

### Regroupements d'entreprises à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Par ailleurs, pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle détenue dans l'entreprise acquise, soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle du Groupe dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Les coûts connexes aux acquisitions sont comptabilisés en charges (voir note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels »).

À la date d'acquisition, le Groupe comptabilise un écart d'acquisition évalué comme la différence entre la contrepartie transférée auquel s'ajoute le montant d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et le solde net des actifs identifiables et des passifs repris.

Dans le cas d'une acquisition par étapes conduisant à une prise de contrôle, le Groupe réévalue la participation antérieurement détenue à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat.

### Regroupements d'entreprises antérieurs au 30 juin 2009

Les divergences comptables s'appliquant à ces regroupements d'entreprises sont les suivantes :

- › les frais de transaction directement attribuables à l'acquisition ont été inclus dans le coût de l'acquisition ;
- › les participations ne donnant pas le contrôle (auparavant qualifiées « intérêts minoritaires ») étaient évaluées comme la quote-part de l'actif net acquis ;
- › les acquisitions par étapes étaient traitées de manière séparée et n'affectaient pas l'écart d'acquisition ultérieurement reconnu.

## 2.3 Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont inscrites au compte de résultat à l'exception de tous les éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans une activité à l'étranger. Ces écarts de change sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement net, date à laquelle ces derniers sont reconnus dans le compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de change sont comptabilisées directement en capitaux propres et présentées dans une colonne spécifique (« Réserves de conversion »).

## 2.4 Évolutions du périmètre de consolidation

### Acquisitions de l'exercice 2018

#### En Allemagne

Le Groupe a acquis le 3 janvier 2018 :

- › la société Sächsische Mietwäsche und Handels, située en Allemagne près de Dresde qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 2,3 millions d'euros dans le secteur de l'hôtellerie. Les volumes sont transférés dans l'usine de Riesa et l'ancien dirigeant, M. Thomas Pfeiff, devient directeur de Riesa ;
- › l'acquisition du portefeuille clients hôtellerie de la société AlSCO en Allemagne, dans les régions de Berlin et de Hambourg. En 2017, AlSCO a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros.

Le 23 mars 2018, le Groupe a finalisé l'acquisition de BW Textilservice, en Allemagne. BW Textilservice est une entreprise familiale disposant d'une blanchisserie située dans la région de Stuttgart, qui emploie environ 500 salariés. Elle a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros, entièrement sur le marché de la Santé.

Le 6 juin 2018, Elis a finalisé l'acquisition de Wäscherei Waiz GmbH, entreprise familiale disposant d'une blanchisserie située près de Nuremberg qui a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros. Cette société emploie environ 200 collaborateurs et opère principalement sur le marché de la Santé dans le nord de la Bavière, une région où le Groupe n'était jusqu'alors pas présent.

#### En Belgique

Le 24 avril 2018, le Groupe a acquis la société Ardenne et Meuse en Belgique, une entreprise familiale employant quelque 80 salariés et disposant d'une blanchisserie située près de Liège. Elle a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires d'environ 8 millions d'euros. L'entreprise est dédiée au traitement de Linge Plat pour des clients de l'Hôtellerie-Restaurant.

#### En Espagne

Le Groupe a finalisé l'acquisition en février 2018 des actifs de la société Camps qui exploite une blanchisserie dans la région de Barcelone et qui a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 2 millions d'euros.

Le 5 décembre 2018, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100 % de Lavanderias Triton, S.L. L'usine de Lavanderias Triton, S.L localisée dans la région de Madrid, est spécialisée en linge plat et sert principalement des clients sur le marché de l'hôtellerie. L'entreprise couvre également les villes de Barcelone, Malaga, Elche et Ségovie au travers de prestataires partenaires. Groupe familial, Lavanderias Triton, S.L a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 8 millions d'euros. Cette acquisition, qui densifie un peu plus le réseau existant d'Elis en Espagne, sera génératrice de synergies et élargira le portefeuille clients du Groupe.

# États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Comptes consolidés

## En France

Le Groupe a également procédé à l'acquisition de la société Big Bang, basée à Nice. Avec un effectif de 16 personnes, Big Bang a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 2 millions d'euros sur le marché HBE (sanitaire et hygiène) dans les régions de Nice, Marseille, Lyon et Paris.

Par ailleurs, la société Les Lavandières a acquis en date du 29 juin 2018 un fonds de commerce *Pest Control* à Nantes (0,3 million d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier, deux collaborateurs).

## Principales données sur ces transactions

Les actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	dont France	dont Allemagne	dont Belgique	dont Espagne
<b>Bilan</b>					
Immobilisations incorporelles	6,3	-	2,3	1,8	2,2
Immobilisations corporelles	33,5	0,1	18,6	11,4	3,3
Stocks	0,3	0,1	0,1	0,2	0,0
Clients et autres débiteurs	7,9	0,3	4,2	1,1	2,4
Actifs d'impôt exigibles	0,3	-	0,3	-	-
Autres actifs	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents	4,3	0,2	0,3	0,4	3,4
Actifs détenus en vue de la vente	0,2	-	-	-	0,2
Provisions	(0,0)	-	-	(0,0)	-
Emprunts et dettes financières	(7,3)	(0,0)	(2,5)	(3,8)	(1,0)
Passifs d'impôt différés	(1,9)	-	(0,7)	(1,2)	(0,0)
Dettes d'impôt exigible	(1,0)	0,0	(0,2)	(0,0)	(0,8)
Fournisseurs et autres créditeurs	(6,7)	(0,0)	(2,6)	(0,8)	(3,3)
Passifs sur contrats	(0,4)	(0,3)	-	(0,1)	-
Autres passifs	(4,0)	(0,2)	(2,1)	(1,1)	(0,6)
Concours bancaires courants et part des emprunts < 1 an	(6,4)	-	(5,4)	(0,8)	(0,1)
<b>TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS IDENTIFIÉS À LA JUSTE VALEUR <sup>(a)</sup></b>	<b>25,2</b>	<b>0,2</b>	<b>12,3</b>	<b>7,0</b>	<b>5,7</b>
Écart d'acquisition	40,3	3,4	24,4	3,0	9,5
<b>PRIX D'ACQUISITION</b>	<b>65,4</b>	<b>3,6</b>	<b>36,7</b>	<b>10,0</b>	<b>15,1</b>
Coûts connexes à l'acquisition	0,8	0,0	0,5	0,2	0,2

(a) Valeur provisoire, voir ci-après.

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS

(en millions d'euros)	31/12/2018	dont France	dont Allemagne	dont Belgique	dont Espagne
Trésorerie nette acquise avec les filiales	3,3	0,2	(0,8)	0,4	3,4
Montant versé	(65,4)	(3,6)	(36,7)	(10,0)	(15,2)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE</b>	<b>(62,2)</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(37,4)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(11,8)</b>

Au 31 décembre 2018, compte tenu d'une récente acquisition réalisée à la fin de l'exercice, la comptabilisation initiale des regroupements d'entreprises est inachevée et les montants ci-dessus sont donc déterminés à titre provisoire.

Depuis leur acquisition, les sociétés acquises ont contribué pour 31,6 millions d'euros aux produits des activités ordinaires, pour 7,3 millions d'euros à l'EBITDA, pour 1,6 million d'euros au résultat opérationnel (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) et pour 0,8 million d'euros au résultat net. Si ces acquisitions avaient eu lieu au début

de l'année, les produits des activités ordinaires additionnels auraient été de 20,9 millions d'euros, l'EBITDA additionnel de 5,1 millions d'euros, le résultat opérationnel complémentaire (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) de 1,6 million d'euros et le résultat net complémentaire de 0,9 million d'euros.

## Écarts d'acquisition résiduels

Les écarts d'acquisition résiduels correspondent à des éléments non identifiables comme la valeur des personnels du Groupe ainsi que les synergies futures attendues de l'acquisition.

## Acquisitions de l'exercice 2017

### Acquisition du groupe Berendsen

Elis a annoncé le 12 septembre 2017 la réalisation de l'acquisition de Berendsen, entreprise européenne spécialisée en solutions de services en matière d'articles textiles, d'hygiène et de protection, opérant principalement au Royaume-Uni, en Scandinavie, en Europe de l'est et en Europe centrale. Berendsen, avec un chiffre d'affaires en 2016 de 1,4 milliard d'euros et employant 15 700 personnes, apporte au Groupe une plus grande diversité géographique et de bons positionnements dans la majorité des marchés sur lesquels il opérera. En pratique, Berendsen est consolidé dans les comptes du Groupe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Le prix d'acquisition réglé à hauteur de 5,40 livres sterling en numéraire et via la remise de 0,403 action nouvelle Elis, s'élève à 2,4 milliards d'euros.

Compte tenu de l'impact significatif de cette acquisition, une information financière pro forma figure dans le document de référence 2017 disponible sur le site investisseurs d'Elis : [https://corporate-elis.com/relations-investisseurs](https://corporate-elis.com/rerelations-investisseurs).

### Au Brésil

Elis a finalisé le 23 mai 2017 l'acquisition de la société Lavebras Gestão de Têxteis SA (« Lavebras »), numéro deux du marché brésilien. Lavebras est implanté dans 17 États au Brésil et emploie environ 4 000 salariés répartis sur 76 sites industriels. Société familiale créée en 1997, Lavebras dispose du complexe industriel de blanchisseries le plus dense du Brésil. Le groupe Lavebras est présent sur les segments de clientèle de la Santé, de l'Industrie (notamment agroalimentaire) et de l'Hôtellerie-Restaurant. Le chiffre d'affaires de Lavebras s'est élevé à plus de 100 millions d'euros en 2017. Lavebras est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Le 10 juillet 2017, Elis a finalisé l'acquisition de 100 % de Bardusch Arrendamentos Texteis Ltda (renommée Atmosfera Gestao e Higienização de Uniformes Ltda), filiale brésilienne de Bardusch qui dispose de trois sites de production dans le pays. Ces trois blanchisseries sont situées à Curitiba, à Jundiá et à Rio Verde (*in situ* chez un client). Elles proposent principalement un service de location-entretien de vêtements de travail à des clients de l'industrie automobile et agroalimentaire. En 2017, ces trois sites de productions ont réalisé un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros. La société emploie environ 350 salariés.

En octobre, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société Totalqualy, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 2,5 millions d'euros. L'entreprise sert essentiellement le segment de clientèle de la Santé à São Paulo.

### En France

Le 3 mars 2017, le Groupe a acquis la société HTE Sanitation, située à Châteauneuf-les-Martigues, spécialisée dans l'activité *Pest Control* et exerçant dans la région d'Aix-Avignon-Marseille. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 0,4 million d'euros en 2017 et compte 9 salariés.

Le 13 mars 2017, le Groupe a fait l'acquisition de la société Blanchisserie Blésoise opérant une blanchisserie à Blois, dont la clientèle provient des secteurs de la Santé et de l'Hôtellerie-Restaurant dans les régions Centre-Val-de-Loire et Île-de-France. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 13,6 millions d'euros en 2017 et emploie environ 180 salariés.

En avril 2017, le Groupe a acquis les fonds de commerce de la Blanchisserie des Gaves (région de Biarritz-Lourdes-Pau) et de FlashOcean (régions de Charente-Maritime et de Bordeaux) réalisant un chiffre d'affaires annuel respectif d'environ 0,5 et 0,6 million d'euros.

### En Allemagne

Le 10 mai 2017, Elis a finalisé l'acquisition du fonds de commerce (usine, machines et portefeuille de clients) de la société MTR située à Riesa, en Saxe. L'activité sera maintenue sur le site et la grande majorité des emplois sera reprise. En 2017, le centre de Riesa a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 5 millions d'euros. Cette acquisition permet à Elis de poursuivre la densification de son réseau en Allemagne et d'optimiser la répartition des volumes entre les centres de production de la région.

### En Hongrie

Le 4 juillet 2017, Elis a acquis la société Első Magyar Tisztatéri Mosoda Ltd (EMTM), basée à Miskolc en Hongrie. EMTM a une activité de vêtements de travail (VT) et Ultra-Propre (UP) exploitant une des principales unités de traitement de tenues de salle blanche. La société réalise un chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros en 2017 et emploie environ 65 personnes. EMTM sert des clients dans les domaines pharmaceutiques, électroniques et de la chimie, en Hongrie et dans les pays voisins. Cette acquisition permet à Elis de renforcer son offre UP et en vêtements traditionnels en Europe centrale, en grande complémentarité avec notre unité de Slavkov.

### En Colombie

Le Groupe a fait l'acquisition :

- ▶ en septembre 2017 de la société Centro de Lavado y Aseo (CLA). CLA opère deux blanchisseries à Bogota, emploie 200 salariés, et sert essentiellement des acteurs privés du secteur de la Santé. Le chiffre d'affaires de 2017 est de 2,4 millions d'euros ;
- ▶ en octobre 2017 de la société Lavanser qui exploite une usine à Bogota. Lavanser emploie 200 personnes et a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 3,0 millions d'euros.

Dans la continuité de l'acquisition de SIL en décembre 2016, Elis renforce ainsi sa position dans ce pays au fort potentiel de croissance.

Principales données sur ces transactions

Les actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	dont Berendsen	dont France	dont Allemagne hors Berendsen	dont Colombie	dont Brésil	dont Hongrie	dont Espagne
<b>Bilan</b>								
Immobilisations incorporelles	747,0	678,1	4,8	1,1	1,1	61,9	0,1	-
Immobilisations corporelles	837,5	758,7	8,8	2,7	2,4	63,0	1,8	-
Actifs disponibles à la vente	0,1	0,1	0,0	-	0,0	-	-	-
Autres actifs non courants	75,5	54,5	-	-	1,6	19,4	0,0	-
Actifs d'impôt différé	(16,2)	(18,6)	-	-	0,4	2,1	-	-
Actifs liés aux avantages au personnel	1,4	1,4	-	-	-	-	-	-
Stocks	59,2	58,8	0,1	0,0	(0,1)	0,4	-	-
Actifs sur contrats								
Clients et autres débiteurs	239,3	211,3	3,1	-	1,2	23,3	0,3	-
Actifs d'impôt exigibles	4,9	4,9	-	-	(0,0)	-	0,0	-
Autres actifs	35,3	35,0	0,2	-	0,0	0,1	-	-
Trésorerie et équivalents	243,0	237,6	0,8	-	(0,1)	4,6	0,1	-
Actifs détenus en vue de la vente								
Provisions	(65,6)	(61,7)	-	(0,0)	(1,6)	(2,2)	-	-
Passifs liés aux avantages au personnel	(39,6)	(39,3)	(0,3)	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	(5,6)	(0,1)	(4,7)	-	(0,1)	(0,6)	(0,1)	-
Passifs d'impôt différés	(168,9)	(166,9)	(1,8)	-	(0,1)	-	-	-
Autres passifs non courants	(10,3)	(4,7)	(0,5)	-	(0,8)	(3,8)	(0,5)	-
Provisions – part à moins d'un an	(27,4)	(7,4)	(0,0)	-	-	(20,0)	-	-
Dettes d'impôt exigible	(20,4)	(19,0)	0,3	-	(0,0)	(1,7)	(0,0)	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(95,0)	(86,6)	(1,6)	-	(1,5)	(5,3)	(0,1)	-
Passifs sur contrats								
Autres passifs	(240,9)	(225,0)	(1,6)	-	(0,9)	(12,8)	(0,6)	-
Concours bancaires courants et part des emprunts < 1 an	(829,3)	(820,5)	(0,0)	-	(0,0)	(8,7)	(0,0)	-
<b>TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS IDENTIFIÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>724,0</b>	<b>590,5</b>	<b>7,5</b>	<b>3,8</b>	<b>1,5</b>	<b>119,5</b>	<b>1,2</b>	<b>-</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-
Écart d'acquisition	2 103,8	1 840,3	8,5	0,0	5,1	248,7	1,0	-
<b>PRIX D'ACQUISITION</b>	<b>2 827,8</b>	<b>2 431,0</b>	<b>16,0</b>	<b>3,8</b>	<b>6,6</b>	<b>368,2</b>	<b>2,2</b>	<b>-</b>
Coûts connexes à l'acquisition	29,3	27,3	0,1	0,2	0,2	1,4	0,0	-

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS

(en millions d'euros)	31/12/2017	dont Berendsen	dont France	dont Allemagne hors Berendsen	dont Colombie	dont Brésil	dont Hongrie	dont Espagne
Trésorerie nette acquise avec les filiales	95,3	90,0	0,7	-	(0,1)	4,6	0,1	-
Montant versé	(1 458,2)	(1 051,0)	(17,3)	(3,6)	(6,1)	(377,7)	(2,2)	(0,3)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE</b>	<b>(1 362,9)</b>	<b>(961,1)</b>	<b>(16,6)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(373,1)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(0,3)</b>

Depuis leur acquisition, les sociétés acquises ont contribué en 2017 (chiffres non retraités du reclassement en 2018 de l'activité « Solutions cliniques » en activités abandonnées décrit aux notes 1.4 et 2.5) pour 523,1 millions d'euros aux produits des activités ordinaires, pour 161,8 millions d'euros à l'EBITDA, pour 69,1 millions d'euros au résultat opérationnel (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) et pour 15,4 millions d'euros au résultat net. Si ces acquisitions avaient eu lieu au début de l'année 2017, les produits des activités ordinaires additionnels auraient été de 950,8 millions d'euros, l'EBITDA additionnel de 278,2 millions d'euros, le résultat opérationnel complémentaire (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) de 118,2 millions d'euros et le résultat net en diminution de 2,0 millions d'euros.

► Depuis son acquisition, Berendsen a contribué en 2017 (chiffres non retraités du reclassement en 2018 de l'activité « Solutions cliniques » en activités abandonnées décrit aux notes 1.4 et 2.5) pour 445,0 millions d'euros aux produits des activités ordinaires, pour 143,6 millions d'euros à l'EBITDA, pour 61,3 millions d'euros au résultat opérationnel (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) et pour 19,9 millions d'euros au résultat net. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'année 2017, les produits des activités ordinaires additionnels auraient été de 890,3 millions d'euros, l'EBITDA additionnel de 265,6 millions d'euros, le résultat opérationnel complémentaire (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) de 108,3 millions d'euros et le résultat net complémentaire de 7,6 millions d'euros.

► Depuis son acquisition, Lavebras a contribué en 2017 pour 60,1 millions d'euros aux produits des activités ordinaires, pour 15,0 millions d'euros à l'EBITDA, pour 7,4 millions d'euros au résultat opérationnel (avant amortissement des relations clientèle) et pour - 3,6 millions d'euros au résultat net. Si cette acquisition avait eu lieu au début de l'année 2017, les produits des activités ordinaires additionnels auraient été de 47,4 millions d'euros, l'EBITDA additionnel de 13,1 millions d'euros, le résultat opérationnel complémentaire (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) de 10,3 millions d'euros et le résultat net complémentaire de - 4,8 millions d'euros.

#### Écarts d'acquisition résiduels

Les écarts d'acquisition résiduels correspondent à des éléments non identifiables comme la valeur des personnels du Groupe ainsi que les synergies futures attendues de l'acquisition.

## 2.5 Actifs non courants (ou groupes d'actifs) détenus en vue de la vente

Un actif non courant (ou groupes d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs et sa vente doit être hautement probable.

Dans le cas des activités abandonnées, une présentation distincte est aussi effectuée au sein du compte de résultat pour l'exercice en cours et l'exercice comparatif. La norme indique qu'un groupe d'actifs dont la cession est prévue est une activité abandonnée quand il correspond notamment à une unité ou un groupe d'unités génératrices de trésorerie, est classé comme un groupe destiné à être cédé et représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Une ligne d'activité ou région géographique principale et distincte peut par exemple être tout ou partie d'un secteur opérationnel tel que défini par IFRS 8.

Le 25 juillet 2018, le Groupe a publiquement annoncé la décision autorisée par le conseil de surveillance de céder l'activité « Solutions cliniques » au Royaume-Uni et attend que cette cession soit réalisée dans les 12 mois à venir après le 30 juin 2018. Le Groupe a exercé son jugement et, compte tenu des produits et services distincts de cette activité, cette dernière a été classée en « Activités abandonnées » dans les présents comptes et n'est plus présentée dans l'information sectorielle. Le résultat de cette activité pour la période est le suivant :

(en millions d'euros)	2018	2017
Produits de l'activité ordinaire	67,3	21,4
Charges	(68,8)	(22,5)
<b>Résultat avant impôt des activités abandonnées</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(1,1)</b>
Charge d'impôt	0,3	0,4
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(0,7)</b>



Les actifs et passifs de l'activité « Solutions cliniques » au Royaume-Uni classés comme détenus en vue de la vente sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2018
Immobilisations corporelles	4,8
Actifs d'impôt différé	0,7
Stocks	12,5
Clients et autres débiteurs	16,8
Actifs d'impôt exigibles	0,0
Autres actifs	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>41,4</b>
Provisions	0,7
Passifs d'impôt différés	1,3
Provisions - part à moins d'un an	0,1
Dettes d'impôt exigible	0,3
Fournisseurs et autres créditeurs	2,6
Autres passifs	7,7
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	10,5
<b>Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>23,3</b>

Le montant des créances clients au 31 décembre 2018 s'élève à 16,8 millions d'euros.

Le tableau des flux de trésorerie consolidés présente à la fois les flux des activités poursuivies et des activités abandonnées. Les flux de trésorerie inclus dans l'état des flux de trésorerie consolidés au titre des seules activités abandonnées sont :

(en millions d'euros)	2018	2017
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(6,5)	(1,0)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0,2	(1,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	0	0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS DE LA PÉRIODE</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(2,5)</b>

## 2.6 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Les engagements donnés correspondent aux garanties accordées par Elis dans le cadre des opérations de cession. Ils sont nuls au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017.

Les engagements reçus s'élèvent à 149,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 (173,4 millions d'euros au 31 décembre 2017) et correspondent aux garanties maximales reçues par Elis dans le cadre de ses opérations d'acquisitions.

## 2.7 Participations ne donnant pas le contrôle

Au cours du mois d'avril 2018, l'ancien actionnaire de Lavebras a souscrit à une augmentation de capital à hauteur de 9,0 millions d'euros dans Atmosfera, la filiale directe du Groupe au Brésil. Cet investissement fait l'objet d'un engagement de rachat par le Groupe, comptabilisé dans les autres passifs courants.

Aucune information détaillée n'est fournie au titre de la norme IFRS 12 dans la mesure où il n'existe pas de filiale dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.

## 2.8 Autres faits caractéristiques de l'exercice

### Émission obligataire

Le 8 février 2018, le Groupe a annoncé avoir levé 1,0 milliard d'euros via une émission obligataire répartie en deux tranches dont les maturités sont respectivement de 5 et 8 ans :

- la tranche 5 ans, d'un montant de 650 millions d'euros, offre un coupon annuel de 1,875 % ;
- la tranche 8 ans, d'un montant de 350 millions d'euros, offre un coupon annuel de 2,875 %.

Ces fonds ont permis de finaliser le remboursement du crédit relais mis en place pour l'acquisition de Berendsen, et de rallonger la maturité de la dette du Groupe. Le placement de cette émission a été dirigé par 10 banques : BBVA, BNP Paribas, CA CIB, Commerzbank, HSBC, Natixis, ING, Mediobanca, MUFG et Société Générale.

### Acquisition de Kings Laundry en Irlande

Le Groupe a annoncé, le 26 juillet 2018, avoir signé un accord portant sur l'acquisition de 100 % de Kings Laundry en Irlande. La finalisation de la transaction est toujours en attente à la date d'arrêt des comptes consolidés, car soumise aux conditions réglementaires. Kings Laundry dispose de deux blanchisseries situées à Cork et à Dublin et a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros. Cette acquisition permet de compléter le réseau existant d'Elis dans ce pays.



## 2.9 Événements postérieurs à la clôture liés au périmètre de consolidation

Le 4 janvier 2019, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100 % de A-Vask A/S au Danemark. Groupe familial, A-Vask A/S dispose de deux usines multiservices à Aabenraa (Sud du Danemark) et à Taastrup (région de Copenhague) avec une clientèle dans le secteur de l'Hôtellerie et le secteur public. A-Vask A/S a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 8 millions d'euros.

Le 14 janvier 2019, Elis a finalisé, l'acquisition de 100 % de Metropolitana S.A.S en Colombie. Metropolitana dispose de deux usines à Bogota dédiées aux opérateurs de la Santé, de l'Industrie et de l'Hôtellerie. Groupe familial, Metropolitana a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 4 millions d'euros. Cette acquisition, permet d'une part, de densifier le réseau existant d'Elis dans la région de Bogota, et d'autre part de développer les secteurs de l'Hôtellerie et de l'Industrie dans lesquels Elis était jusqu'alors moins présent.

Le 14 janvier 2019, Elis a aussi acquis 100 % de Curantex GmbH et Curantex GmbH & Co. KG (« Curantex ») en Allemagne. L'usine de Curantex, localisée à Erkelenz en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, sert des clients sur le marché de la Santé : hôpitaux et maisons de retraite (Linge plat, Vêtements de travail et Vêtements des résidents). Groupe familial, Curantex a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires d'environ 14 millions d'euros. Cette acquisition, qui densifie le réseau existant d'Elis dans la région de Cologne, permettra d'optimiser les usines de l'Ouest de l'Allemagne, zone très dense en population où Elis gère déjà cinq usines Linge plat et deux usines Vêtement.

Le 29 janvier 2019, Elis a annoncé l'acquisition de 100 % de Lloguer Textil Maresme, S.L (Lloguer Textil) en Espagne. Lloguer Textil est un groupe familial qui dispose d'une usine de Linge plat à Mataro, au nord de Barcelone, qui a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires d'environ 3 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe a aussi acquis les sociétés Base Lavanderias et Marina de Complementos qui opèrent dans le secteur de la Santé (linge plat) à Valence et dans la Rioja, employant près de 50 personnes et réalisant chiffre d'affaires de près de 1,6 million d'euros.

Le 5 février, Elis a procédé à l'acquisition de 100 % de Rathiboust, qui est une entreprise française de *Pest Control* servant principalement les syndicats et copropriétés en Île-de-France. L'entreprise emploie 13 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros en 2018.

Le 21 février 2019, Elis a finalisé l'acquisition de 100 % de Blanchisserie Sud Aquitaine. Cette entreprise opère sur le marché de l'hôtellerie-restauration en Nouvelle Aquitaine, emploie près de 40 salariés et réalise un chiffre d'affaire d'environ 3,6 millions d'euros.

Le 1<sup>er</sup> mars, Elis a acquis 100 % de Carpeting Entrémattor en Suède. Groupe familial situé à Stockholm, Carpeting Entrémattor est dédié entièrement à la location-entretien de tapis pour des clients de toutes tailles qui opèrent dans des secteurs variés. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires d'environ 3,5 millions d'euros.

## NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe est structuré en six secteurs opérationnels principaux, principalement selon la géographie. Afin de regrouper différents pays, le Groupe a exercé son jugement et a considéré que les regroupements présentés prenaient en compte au mieux les caractéristiques économiques similaires et la maturité en matière de croissance à long terme de chacun des pays.

- ▶ France : correspondant à l'activité historique de location-entretien d'Elis en France ;
- ▶ Royaume-Uni & Irlande : correspondant à l'activité historique de Berendsen de location-entretien au Royaume-Uni et en Irlande ;
- ▶ Europe centrale : regroupant cette même activité en Allemagne et Autriche, en Belgique et au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque, Hongrie et Slovaquie, et en Suisse ;

- ▶ Scandinavie & Europe de l'est : regroupant cette même activité issue de l'acquisition de Berendsen au Danemark, en Finlande, en Norvège, en Lettonie, Estonie, Lituanie et Russie, et en Suède ;
- ▶ Europe du sud : regroupant cette même activité historique de Elis en Espagne et Andorre, en Italie et au Portugal ;
- ▶ Amérique latine : regroupant les activités au Brésil avec celles au Chili et en Colombie.

Les autres secteurs regroupent les Entités Manufacturières qui comprennent les activités des « unités génératrices de trésorerie » Le Jacquard Français en France et Kennedy Hygiène au Royaume-Uni et les holdings.

Le management suit la performance par secteur principalement au niveau de l'EBITDA. Au contraire, les charges de financement et la charge d'impôt sont principalement suivies au niveau du Groupe.

## 3.1 Produits de l'activité ordinaire

2018

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Éliminations et autres secteurs	Total
Clients externes	1 032,8	397,8	682,1	483,8	268,0	247,7	21,0	3 133,3
Inter-secteur	1,8	1,3	3,1	0,2	0,4	-	(6,9)	-
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE DU SECTEUR</b>	<b>1 034,6</b>	<b>399,1</b>	<b>685,2</b>	<b>484,0</b>	<b>268,4</b>	<b>247,7</b>	<b>14,1</b>	<b>3 133,3</b>

2017

(en millions d'euros)	France	Royaume- Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Éliminations et autres secteurs	Total
Clients externes	1 009,0	131,2	388,8	164,2	259,1	221,2	20,0	2 193,6
Inter-secteur	1,9	0,6	1,3	0,7	0,1	-	(4,6)	-
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE DU SECTEUR</b>	<b>1 010,9</b>	<b>131,8</b>	<b>390,1</b>	<b>164,9</b>	<b>259,2</b>	<b>221,2</b>	<b>15,5</b>	<b>2 193,6</b>

### 3.2 Résultat

#### Indicateurs non définis par les normes IFRS

L'EBIT est défini comme le bénéfice net (ou la perte nette) avant résultat financier, charge d'impôt, quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise, pertes de valeur sur écarts d'acquisition, autres produits et charges

opérationnels, frais financiers divers (services bancaires comptabilisés dans le résultat opérationnel) et charges IFRS 2 (paiements fondés sur des actions). Le rapprochement de l'EBIT avec le compte de résultat consolidé est présenté ci-dessous.

L'EBITDA est défini comme l'EBIT, avant dotations aux amortissements net de la quote-part de subvention virée au compte de résultat. Le rapprochement de l'EBITDA avec le compte de résultat consolidé est présenté ci-dessous.

2018

(en millions d'euros)	France	Royaume- Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Éliminations et autres secteurs	Total
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</b>	<b>191,6</b>	<b>18,0</b>	<b>74,9</b>	<b>102,3</b>	<b>16,6</b>	<b>31,2</b>	<b>(27,1)</b>	<b>407,5</b>
Frais financiers divers	0,8	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,4	1,8
Charges sur paiements en actions	2,0	(0,1)	0,0	-	-	-	15,1	17,0
EBIT	194,4	18,1	75,2	102,4	16,7	31,2	(11,6)	426,4
Dotations aux amortissements, net de la quote-part de subvention virée au compte de résultat	167,6	87,2	134,7	78,6	54,2	35,6	1,3	559,2
<b>EBITDA</b>	<b>362,0</b>	<b>105,3</b>	<b>209,9</b>	<b>181,0</b>	<b>71,0</b>	<b>66,7</b>	<b>(10,3)</b>	<b>985,6</b>
	35,0 %	26,4 %	30,6 %	37,4 %	26,4 %	26,9 %		31,5 %

2017

(en millions d'euros)	France	Royaume- Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Éliminations et autres secteurs	Total
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</b>	<b>186,4</b>	<b>5,2</b>	<b>33,3</b>	<b>29,5</b>	<b>17,8</b>	<b>20,6</b>	<b>(8,5)</b>	<b>284,2</b>
Frais financiers divers	0,7	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,3	1,4
Charges sur paiements en actions	-	(0,0)	(0,0)	-	-	-	8,7	8,7
EBIT	187,1	5,3	33,5	29,5	18,0	20,6	0,5	294,4
Dotations aux amortissements, net de la quote-part de subvention virée au compte de résultat	166,6	28,1	70,4	26,3	49,9	33,1	1,5	375,8
<b>EBITDA</b>	<b>353,7</b>	<b>33,3</b>	<b>103,9</b>	<b>55,7</b>	<b>67,9</b>	<b>53,6</b>	<b>2,0</b>	<b>670,2</b>
	35,0 %	25,3 %	26,6 %	33,8 %	26,2 %	24,2 %		30,6 %

### 3.3 Informations géographiques

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
France (dont Le Jacquard Français)	1 042,9	1 019,9
Allemagne	354,1	189,5
Royaume-Uni (dont Kennedy Hygiene)	361,2	125,3
Suède	208,6	72,9
Danemark	189,8	64,2
Pays-Bas	120,2	38,3
Espagne & Andorre	188,8	183,6
Brésil	216,2	194,9
Autres pays	451,4	304,9
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE</b>	<b>3 133,3</b>	<b>2 193,6</b>

  

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
France (dont Le Jacquard Français)	2 143,9	2 146,6
Allemagne	437,4	387,4
Royaume-Uni (dont Kennedy Hygiene)	379,5	387,9
Suède	842,0	902,4
Danemark	684,9	710,3
Pays-Bas	527,1	535,0
Espagne & Andorre	283,0	256,5
Brésil	464,1	514,0
Autres pays	814,4	784,8
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>6 576,4</b>	<b>6 624,7</b>

Les actifs non courants présentés ci-dessus sont composés des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles.

## NOTE 4 DONNÉES OPÉRATIONNELLES

### 4.1 Produits de l'activité ordinaire

Les revenus sont comptabilisés lorsque le Groupe a fourni au client le bien ou le service promis.

#### Prestations de services

Les produits relatifs aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

Le modèle en cinq étapes introduit par la norme IFRS 15 requiert notamment d'identifier pour chaque contrat de prestation les obligations de prestation qu'il comporte. La quasi-totalité des revenus du Groupe provient de la vente de prestations de services dans le cadre de contrats pluriannuels. L'analyse de contrats montre que d'une manière générale les différents services promis aux clients constituent une obligation unique de performance.

Les produits relatifs aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, le client bénéficiant de ces services au

fur et à mesure de la prestation rendue par Elis. Ces services sont le plus souvent facturés et réglés mensuellement : les entités du Groupe ont droit à une contrepartie d'un client dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client l'obligation de prestation qu'elles ont remplie jusqu'à la date considérée.

Lorsque ces prestations de services sont facturées d'avance dans le cadre d'abonnements portant sur un mois ou plus, la quote-part de facturation correspondant à une prestation non encore réalisée, est enregistrée en « Passifs sur contrats ».

#### Ventes de biens

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de biens sont comptabilisés à la date à laquelle le contrôle de l'actif vendu est transféré au client.

## 4.2 Désagrégation des produits des activités ordinaires

Les produits provenant des prestations de services sont répartis entre trois principales activités à savoir : le linge plat, les vêtements de travail et l'hygiène et le bien-être. Ces prestations sont réalisées auprès de clients évoluant principalement sur les segments de l'Hôtellerie-Restauration, de l'Industrie, du Commerce et des Services, et de la Santé.

2018

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Autres secteurs	Total
Linge plat	426,7	256,5	299,9	106,3	190,0	195,9	-	1 475,4
Vêtements de travail	353,4	112,5	321,0	187,6	44,7	49,6	-	1 068,9
Hygiène - Bien-être	284,8	18,2	49,6	152,6	34,1	0,0	0,4	539,7
Divers	(32,1)	10,6	11,5	37,3	(0,8)	2,2	20,6	49,3
<b>Produits par services</b>	<b>1 032,8</b>	<b>397,8</b>	<b>682,1</b>	<b>483,8</b>	<b>268,0</b>	<b>247,7</b>	<b>21,0</b>	<b>3 133,3</b>
Hôtellerie-Restauration	341,8	127,0	114,3	77,8	154,3	19,9	-	835,0
Industrie	188,5	122,8	226,5	307,8	33,7	58,6	-	938,0
Santé	169,9	135,9	252,7	59,3	36,4	169,1	-	823,3
Commerce et Services	364,7	12,1	88,5	39,0	43,6	0,0	-	548,0
Divers	(32,0)	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	0,0	21,0	(11,0)
<b>Produits par segment de clientèle</b>	<b>1 032,8</b>	<b>397,8</b>	<b>682,1</b>	<b>483,8</b>	<b>268,0</b>	<b>247,7</b>	<b>21,0</b>	<b>3 133,3</b>
Prestations de services (fournis sur une certaine période)	1 030,7	384,2	668,0	451,7	267,3	245,8	2,6	3 050,2
Ventes de biens (fournis à une date donnée)	2,0	12,4	14,1	32,1	0,8	2,0	18,4	81,9
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE</b>	<b>1 032,8</b>	<b>397,8</b>	<b>682,1</b>	<b>483,8</b>	<b>268,0</b>	<b>247,7</b>	<b>21,0</b>	<b>3 133,3</b>

2017

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni & Irlande	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Europe du Sud	Amérique latine	Autres secteurs	Total
Linge plat	415,8	110,2	208,6	34,1	185,3	179,1	-	1 133,1
Vêtements de travail	345,5	9,9	145,1	72,2	40,7	39,7	-	653,2
Hygiène - Bien-être	278,2	2,5	27,9	44,4	33,6	-	0,3	386,9
Divers	(30,5)	8,5	7,2	13,5	(0,4)	2,4	19,8	20,4
<b>Produits par services</b>	<b>1 009,0</b>	<b>131,2</b>	<b>388,8</b>	<b>164,2</b>	<b>259,1</b>	<b>221,2</b>	<b>20,0</b>	<b>2 193,6</b>
Hôtellerie-Restauration	328,3	40,2	106,3	22,7	152,4	19,0	-	668,9
Industrie	172,2	39,0	98,7	109,8	32,7	50,8	-	503,1
Santé	187,2	45,4	138,1	18,0	39,0	148,6	-	576,2
Commerce et Services	353,0	6,6	45,8	13,7	35,0	2,9	-	457,0
Divers	(31,7)	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	20,0	(11,6)
<b>Produits par segment de clientèle</b>	<b>1 009,0</b>	<b>131,2</b>	<b>388,8</b>	<b>164,2</b>	<b>259,1</b>	<b>221,2</b>	<b>20,0</b>	<b>2 193,6</b>
Prestations de services (fournis sur une certaine période)	1 006,7	127,5	380,6	153,6	258,8	219,0	1,0	2 147,3
Ventes de biens (fournis à une date donnée)	2,3	3,6	8,2	10,6	0,3	2,2	19,0	46,2
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE</b>	<b>1 009,0</b>	<b>131,2</b>	<b>388,8</b>	<b>164,2</b>	<b>259,1</b>	<b>221,2</b>	<b>20,0</b>	<b>2 193,6</b>

### 4.3 Soldes des contrats

#### Actifs sur contrats

Les actifs courants sur contrats représentent des prestations rendues aux clients au cours des derniers mois de la période de reporting, non encore facturées. Ces montants sont transférés en créance clients lorsque le Groupe acquiert un droit inconditionnel à cette créance. Ceci est généralement le cas lorsque la facture est adressée aux clients.

#### Passifs sur contrats

Les passifs courants sur contrats reflètent les produits constatés d'avance, à savoir la facturation de services qui seront principalement réalisés le mois suivant la fin de la période de reporting.

#### Coûts des contrats

La norme IFRS 15 impose de comptabiliser à l'actif les coûts marginaux d'acquisition de contrats conclus avec les clients lorsque leur durée de vie est supérieure à un an et d'en répartir le coût sur cette même durée. Dans le cas du Groupe, cet actif correspond notamment aux commissions sur ventes versées, proportionnelles au montant ou au nombre de contrats signés. La variation de cet actif, classé en « Actifs non courants », entre deux périodes de reporting est comptabilisée au compte de résultat en « Frais de vente, généraux et administratifs ».

Les montant des créances clients, des actifs et des passifs sur contrats avec les clients sont présentés à la note 2.5 « Actifs détenus en vue de la vente », à la note 4.4 « Créances clients, autres débiteurs et actifs sur contrats » et à la note 4.9 « Autres actifs et passifs courants ».

Les produits des activités ordinaires comptabilisés au cours d'exercice incluent la totalité du montant qui était dans le solde d'ouverture des passifs sur contrats au début de l'exercice.

### 4.4 Créances clients, autres débiteurs et actifs sur contrats

Les créances clients sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles sont incluses dans les actifs courants.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au titre des « pertes de crédit attendues », qui implique que le Groupe exerce son jugement pour évaluer les pertes de crédit attendues pour toute la durée de vie de la créance. Pour ce faire, le Groupe utilise principalement une matrice de dépréciation basée sur l'historique. Cette dépréciation est comptabilisée en résultat opérationnel.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels constituant l'actif financier arrivent à expiration, lorsque la société renonce à ses droits, ou bien lorsque la société transfère ses droits et qu'elle n'a plus la quasi-totalité des risques et avantages attachés.

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Clients et effets à recevoir (bruts)	629,4	641,1
(-) dépréciations des créances	(56,5)	(50,3)
<b>CLIENTS ET EFFETS À RECEVOIR</b>	<b>572,9</b>	<b>590,9</b>
Autres créances	77,0	85,1
<b>TOTAL DES CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS</b>	<b>649,9</b>	<b>676,0</b>
Actifs sur contrats	31,7	
<b>TOTAL DES CRÉANCES, AUTRES DÉBITEURS ET ACTIFS SUR CONTRATS</b>	<b>681,6</b>	<b>676,0</b>
Dont le recouvrement est attendu dans moins d'un an	681,6	676,0
Dont le recouvrement est attendu dans plus d'un an	-	-

Les variations des créances, autres débiteurs et actifs sur contrats au cours des exercices présentés s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>	<b>676,0</b>	<b>394,0</b>
Ajustement lié à la 1 <sup>re</sup> application d'IFRS 9	(0,8)	
Mouvements de BFR – brut	32,1	55,9
Variation de la provision pour dépréciation	(5,8)	(4,8)
Mouvements de BFR – net	26,4	51,1
Variation de périmètre	7,9	239,3
Écarts de conversion	(9,0)	(7,7)
Variation des créances sur cession d'immobilisations	(1,0)	0,7
Autres mouvements	(17,8)	(1,5)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>681,6</b>	<b>676,0</b>

Les mouvements de BFR – net s'expliquent principalement par l'imputation des créances de CICE (non préfinancées) de 11,3 millions d'euros en 2018 (contre une hausse des créances de CICE de 16,9 millions d'euros en 2017) et par la hausse de l'activité.

Les mouvements sur la dépréciation des créances clients sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Dépréciation</b>
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2017, EN IAS 39</b>	<b>(50,3)</b>
Ajustement lié à la 1 <sup>re</sup> application d'IFRS 9	(0,8)
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018, EN IFRS 9</b>	<b>(51,0)</b>
Variations de l'exercice	(5,8)
Variations de périmètre	(0,6)
Écarts de conversion	0,7
Autres	0,2
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>(56,5)</b>

#### Risque de crédit

La gestion du risque de crédit est détaillée dans la note 8.1 « Gestion des risques financiers ».

#### 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions et autres charges par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Dotations aux amortissements (nettes de la quote-part de subvention virée au compte de résultat)</b>		
› <i>incluses dans le Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</i>		
Immobilisations incorporelles et corporelles	(144,7)	(103,2)
Articles textiles en location-entretien	(386,0)	(252,6)
Autres articles en location-entretien	(28,8)	(20,3)
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	0,3	0,3
› <i>figurant en autres produits et charges opérationnels</i>	0,0	(0,4)
› <i>dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</i>	(112,5)	(79,1)
› <i>figurant en résultat des activités abandonnées</i>	(2,0)	(0,7)
<b>TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (NETTES DE LA QUOTE-PART DE SUBVENTION VIRÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT)</b>	<b>(673,7)</b>	<b>(456,0)</b>
<b>Dotations ou reprises de provisions</b>		
› <i>incluses dans le Résultat opérationnel avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises</i>	7,2	0,5
› <i>figurant en autres produits et charges opérationnels</i>	3,8	(11,5)
<b>TOTAL DES DOTATIONS OU REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>11,0</b>	<b>(11,0)</b>
<b>Charges de location simple</b>	<b>(77,1)</b>	<b>(51,2)</b>

#### 4.6 Autres produits et charges opérationnels

Les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents sont présentés de manière distincte en « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'ils sont significatifs, ceci afin de faciliter la compréhension de la performance du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Coûts connexes aux acquisitions & compléments de prix	(31,0)	(30,3)
Charges de restructuration	(30,0)	(45,1)
Coûts non capitalisables relatifs au changement de systèmes informatiques	(0,8)	(0,7)
Litiges	(1,1)	(1,2)
Plus ou moins-values sur cessions de sites	5,0	-
Charges liées aux cessions de sites	(1,2)	(0,3)
Charges de dépollution	(1,0)	(6,6)
Indemnités reçues sur litige	15,9	-
Divers	(5,7)	(4,8)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>	<b>(49,8)</b>	<b>(89,0)</b>

## 4.7 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

Les stocks qui correspondent à des matières premières, des matières consommables, des pièces détachées et des marchandises, sont évalués au coût d'achat et sont à rotation rapide.

Les produits en cours et finis (articles textiles et appareils sanitaires) sont évalués à leur coût de revient, constitués :

- › du coût d'acquisition des matières consommées ;
- › des charges directes de production ;
- › des charges indirectes de production qui peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	33,0	37,6
Stocks d'encours de production	0,2	0,6
Stocks de produits intermédiaires et finis	19,4	23,1
Stocks de marchandises	67,7	60,8
<b>STOCKS</b>	<b>120,2</b>	<b>122,1</b>
Dont stocks (au coût)	127,0	130,6
Dont (-) dépréciations	(6,7)	(8,5)

Les variations des stocks nets au cours des exercices présentés s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>	<b>122,1</b>	<b>61,6</b>
Variation des stocks - brut	11,8	5,7
Variation de la provision pour dépréciation	0,9	(2,6)
Variation des stocks - net	12,7	2,7
Variation de périmètre	0,3	59,2
Écarts de conversion	(1,9)	(1,5)
Autres mouvements	(12,9)	0,0
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>120,2</b>	<b>122,1</b>

Les autres mouvements correspondent principalement au reclassement en Actifs détenus en vue de la vente des stocks de l'activité « Solutions cliniques ».

## 4.8 Fournisseurs et autres créditeurs

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Dettes fournisseurs	252,1	246,3
Dettes fournisseurs d'immobilisations	17,2	17,4
Autres créditeurs	5,1	4,4
<b>TOTAL DES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS</b>	<b>274,4</b>	<b>268,1</b>

Les variations des fournisseurs et autres créditeurs au cours des exercices présentés s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>	<b>268,1</b>	<b>166,8</b>
Mouvements de BFR	7,0	6,3
Variation de périmètre	6,7	95,0
Écarts de conversion	(3,0)	(2,5)
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	(8,2)	3,9
Autres mouvements	3,9	(1,3)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>274,4</b>	<b>268,1</b>

#### 4.9 Autres actifs et passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance		23,0	27,1
Dérivés actifs courants - couverture de flux de trésorerie	8.8	1,3	0,1
Autres dérivés actifs courants		0,1	-
Autres actifs		1,7	1,7
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIFS</b>		<b>26,0</b>	<b>28,9</b>
Dépôts et cautionnements reçus		9,0	8,9
Dettes sociales		182,1	172,3
Dettes fiscales et autres dettes		161,6	163,9
Dette liée aux paiements différés relatifs aux acquisitions		11,6	24,6
Dette liée aux engagements de rachats des participations ne donnant pas le contrôle		14,5	5,9
Dérivés passifs courants - couverture de flux de trésorerie	8.8	-	1,9
Autres dérivés passifs courants <sup>(a)</sup>		0,1	0,8
Subventions d'investissement		2,6	2,2
Produits constatés d'avance		-	64,0
<b>TOTAL DES AUTRES PASSIFS</b>		<b>381,5</b>	<b>444,5</b>
Passifs sur contrats		68,3	-
<b>TOTAL DES PASSIFS SUR CONTRATS ET AUTRES PASSIFS</b>		<b>449,8</b>	<b>444,5</b>

(a) Au 31 décembre 2017, les dérivés non qualifiés de couverture étaient constitués d'une partie des achats à terme de dollar américain, réalisés pour couvrir les achats du groupe Berendsen. Ces achats à terme, souscrits avant à la date de prise de contrôle par le groupe Elis, n'ont pas pu être comptablement qualifiés en couverture.

Les variations des autres actifs au cours des exercices présentés s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>	<b>28,9</b>	<b>16,7</b>
Mouvements de BFR	(2,2)	(0,1)
Variation de périmètre	0,2	35,3
Écarts de conversion	(0,1)	0,7
Variation des instruments dérivés	1,3	(22,2)
Autres mouvements	(2,2)	(1,4)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>26,0</b>	<b>28,9</b>

Les variations des autres passifs au cours des exercices présentés s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER</b>	<b>444,5</b>	<b>296,4</b>
Mouvements de BFR	16,2	(69,6)
Variation de périmètre	4,4	240,9
Écarts de conversion	(5,2)	(3,0)
Variation de la dette liée aux regroupements d'entreprises	(3,7)	(1,0)
Variation des instruments dérivés	(2,6)	(20,9)
Autres mouvements	(3,8)	1,7
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>449,8</b>	<b>444,5</b>

La variation de BFR 2017 inclut une variation de - 54,5 millions d'euros sur les filiales Berendsen. Ces mouvements s'expliquent principalement par les règlements en trésorerie des plans d'actions Berendsen et de frais exceptionnels engagés avant l'acquisition.



## NOTE 5 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

### 5.1 Effectifs moyens

<i>(en nombre de personnes)</i>	2018	2017
Ingénieurs et cadres	2 308	1 696
Techniciens et agents de maîtrise	3 538	2 287
Employés	4 105	2 966
Agents de distribution	7 998	4 910
Ouvriers	29 831	22 476
<b>TOTAL EFFECTIF PAR CATÉGORIE</b>	<b>47 779</b>	<b>34 335</b>
France	13 122	12 802
Étranger	34 657	21 533
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>47 779</b>	<b>34 335</b>

Pour les sociétés acquises en cours d'année, les effectifs sont calculés prorata temporis.

### 5.2 Charges liées aux avantages au personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des

droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures. Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels relatifs aux obligations issues des régimes à prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres.

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Salaires et traitements	(1 010,0)	(699,5)
Charges sociales	(269,8)	(203,8)
Crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises	16,2	18,3
Participation et intéressement des salariés	(23,7)	(23,7)
Autres avantages au personnel	(2,1)	0,7
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(17,0)	(8,7)
<b>TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>(1 306,4)</b>	<b>(916,6)</b>

### 5.3 Actifs/passifs liés aux avantages au personnel

#### Régimes à cotisations définies

Le Groupe cotise dans le cadre des diverses obligations légales ou, sur la base du volontariat, dans le cadre d'accords contractuels. L'obligation du Groupe se limite alors au versement des cotisations.

#### Régimes à prestations définies

Les engagements de Elis en matière d'avantages à long terme, de régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies consentis par les **filiales françaises** portent sur :

- des compléments de retraite versés à une catégorie de cadres supérieurs. Ce régime complémentaire dont tous les bénéficiaires sont retraités est actuellement fermé ;
- des indemnités de départ à la retraite versées aux salariés lors de leur départ à la retraite conformément aux règles françaises habituelles ;
- des gratifications honorifiques (médailles du travail), dont le montant versé dépend de l'ancienneté des salariés.

Les engagements des **filiales du Groupe au Royaume-Uni** sont regroupés dans un seul plan de pensions qui leur est spécifique. Ces engagements sont couverts par un fonds externe dédié, constitué le 1<sup>er</sup> février 2016 et couvrant la totalité des engagements à cette date afin de ne pas devoir procéder à des versements complémentaires hors circonstances extraordinaires. La prochaine révision triennale de la valorisation du fonds est prévue en février 2019.

Les prestations versées aux bénéficiaires de ce plan dépendent de leur ancienneté dans le plan et de leur rémunération dans les dernières années précédant leur départ en retraite. Les prestations versées sont revalorisées de

5 % chaque année au titre des droits acquis antérieurement au 1<sup>er</sup> février 1999 et de l'indice des prix à la consommation pour les engagements acquis postérieurement à cette date. Les modalités de gestion des actifs de ce plan sont définies par la réglementation britannique, ainsi que les relations entre le Groupe et les Gérants (*Trustees*) du fonds. La responsabilité de la gestion du fonds, comportant les décisions d'allocation d'actifs et les appels de contribution incombe conjointement au Groupe et aux Gérants du fond, ces derniers comprenant des représentants du Groupe et des bénéficiaires du plan conformément à la réglementation en vigueur.

Un régime à prestations définies de taille comparativement réduite existe également en république d'Irlande. Il est également couvert par un fonds externe dédié.

Les engagements des **filiales du Groupe en Suède** proviennent pour l'essentiel de leur participation au plan ITP-2 couvrant certaines catégories de salariés du secteur privés nés jusqu'en 1978.

**Les filiales suisses** de Elis ont des engagements envers leur personnel dont les principes sont régis par la loi suisse sur la Prévoyance Professionnelle.

#### Évaluation des passifs liés au personnel

L'évaluation des engagements correspondants est effectuée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements du Groupe sont partiellement couverts par des fonds extérieurs et des provisions sont inscrites au bilan pour la différence.

La variation du passif comptabilisé au bilan du groupe Elis se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Obligation	Juste valeur des actifs du régime	Passif (Actif) net
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>124,6</b>	<b>59,8</b>	<b>64,8</b>
Coût des services rendus au cours de la période	5,6		5,6
Coût financier de la période	6,9	4,9	2,0
Prestations servies	(20,7)	(17,2)	(3,5)
Cotisations des participants au régime	1,8	1,9	(0,1)
Cotisations des employeurs au régime	-	3,3	(3,3)
Coût des services passés	-		-
Effet des changements de régime			
Règlements			
Rendement des actifs du régime		13,2	(13,2)
Écarts actuariels	(4,2)		(4,2)
Variations de périmètre et autres mouvements	438,9	399,6	39,3
Reclassement en passifs directement liés aux actifs destinés à la vente			-
Différence de conversion	6,3	9,9	(3,6)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>559,2</b>	<b>475,5</b>	<b>83,7</b>
Coût des services rendus au cours de la période	5,9		5,9
Coût financier de la période	11,8	10,3	1,5
Prestations servies	(21,3)	(17,7)	(3,6)
Cotisations des participants au régime	3,7	3,7	-
Cotisations des employeurs au régime		3,0	(3,0)
Coût des services passés	(1,0)		(1,0)
Effet des changements de régime	3,5		3,5
Règlements	(0,7)	(0,1)	(0,6)
Rendement des actifs du régime		(21,7)	21,7
Écarts actuariels	(26,3)		(26,3)
Variations de périmètre et autres mouvements	(0,2)	(0,3)	0,1
Reclassement en passifs directement liés aux actifs destinés à la vente			
Différence de conversion	(1,4)	(0,9)	(0,5)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>533,3</b>	<b>451,7</b>	<b>81,5</b>

#### FINANCEMENT DE L'ENGAGEMENT LIÉ AUX AVANTAGES AU PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée des engagements non financés	80,0	80,8
Valeur actualisée des engagements partiellement ou totalement financés	453,3	478,4
<b>VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (1)</b>	<b>533,3</b>	<b>559,2</b>
Juste valeur des actifs des régimes (2)	451,7	475,5
<b>VALEUR TOTALE DU PASSIF RELATIF AUX RÉGIMES À PRESTATION DÉFINIE (1) - (2) = (3)</b>	<b>81,5</b>	<b>83,7</b>

#### INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
France	40,8	38,7
Royaume-Uni	(15,8)	(14,1)
Suède	34,1	33,8
Suisse	17,5	20,0
Autres pays	5,0	5,4
<b>PASSIFS (ACTIFS) LIÉS AUX AVANTAGES AU PERSONNEL</b>	<b>81,5</b>	<b>83,7</b>

#### DÉTAIL POUR LA FRANCE

Les engagements et provisions du Groupe au titre de ses filiales françaises se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	1,6 %	1,4 %
Taux d'augmentation attendue des salaires	inflation+ 0/6 %	inflation+ 0/6 %
Taux d'augmentation attendue des retraites	1,5 %	1,1 %

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée des engagements non financés	40,8	38,7
Valeur actualisée des engagements partiellement ou totalement financés	-	-
<b>VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (1)</b>	<b>40,8</b>	<b>38,7</b>
Juste valeur des actifs des régimes (2)	-	-
<b>VALEUR TOTALE DU PASSIF RELATIF AUX RÉGIMES À PRESTATION DÉFINIE (1) - (2) = (3)</b>	<b>40,8</b>	<b>38,7</b>

	Sensibilités France
Taux d'actualisation – impact d'une baisse de 0,5 pt	+5,4 %
Taux d'actualisation – impact d'une hausse de 0,5 pt	- 4,7 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une baisse de 0,5 pt	- 4,2 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une hausse de 0,5 pt	+ 4,2 %

	France
Prestations qu'il est prévu de verser au régime au cours du prochain exercice	2,6
Duration moyenne pondérée des obligations	10,2

#### DÉTAIL POUR LE ROYAUME-UNI ET L'IRLANDE

Le 26 octobre 2018, la Haute Cour de Justice du Royaume-Uni a enjoint les entreprises d'harmoniser dorénavant les montants versés par leurs plans au titre des « Guaranteed Minimum Pensions » (GMP) entre hommes et femmes. Ces GMP ont été acquis entre le 17 mai 1990 et le 5 avril 1997 par les salariés qui bénéficiaient d'un régime de retraite britannique national, dont les règles de calcul pouvaient conduire à des

versements différents selon le sexe des bénéficiaires. Les filiales britanniques du Groupe ont, en accord avec leurs conseils, estimé l'impact de cette mesure à 1 % des engagements soit 3,5 millions d'euros de coût des services passés enregistré en dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnelles ».

Les engagements et provisions du Groupe au titre de ses filiales au Royaume-Uni et en Irlande se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	2,90 %	2,50 %
Taux d'augmentation attendue des salaires	2,90 %	2,90 %
Taux d'augmentation attendue des retraites	3,00 %	2,90 %

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée des engagements non financés	-	-
Valeur actualisée des engagements partiellement ou totalement financés	378,1	408,1
<b>VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (1)</b>	<b>378,1</b>	<b>408,1</b>
Juste valeur des actifs des régimes (2)	393,9	422,2
<b>VALEUR TOTALE DU PASSIF RELATIF AUX RÉGIMES À PRESTATION DÉFINIE (1) - (2) = (3)</b>	<b>(15,8)</b>	<b>(14,1)</b>

	Sensibilités Royaume-Uni
Taux d'actualisation – impact d'une baisse de 0,5 pt	+ 9,3 %
Taux d'actualisation – impact d'une hausse de 0,5 pt	- 8,2 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une baisse de 0,5 pt	- 0,2 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une hausse de 0,5 pt	+ 0,3 %

	Royaume-Uni
Prestations qu'il est prévu de verser au régime au cours du prochain exercice	1,3
Duration moyenne pondérée des obligations	18,1

	Royaume-Uni
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Actions	90,6
Obligations	184,1
Immobilier et prêts hypothécaires	0,9
Dérivés	115,2
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES</b>	<b>393,9</b>

## DÉTAIL POUR LA SUÈDE

Les engagements et provisions du Groupe au titre de ses filiales en Suède se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	2,25 %	2,50 %
Taux d'augmentation attendue des salaires	-	-
Taux d'augmentation attendue des retraites	2,00 %	2,00 %
<i>(en millions d'euros)</i>		
Valeur actualisée des engagements non financés	34,1	33,8
Valeur actualisée des engagements partiellement ou totalement financés	-	-
<b>VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (1)</b>	<b>34,1</b>	<b>33,8</b>
Juste valeur des actifs des régimes (2)	-	-
<b>VALEUR TOTALE DU PASSIF RELATIF AUX RÉGIMES À PRESTATION DÉFINIE (1) - (2) = (3)</b>	<b>34,1</b>	<b>33,8</b>
		<b>Sensibilités Suède</b>
Taux d'actualisation – impact d'une baisse de 0,5 pt		+ 9,7 %
Taux d'actualisation – impact d'une hausse de 0,5 pt		- 8,5 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une baisse de 0,5 pt		- 8,5 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une hausse de 0,5 pt		+ 9,6 %
		<b>Suède</b>
Prestations qu'il est prévu de verser au régime au cours du prochain exercice		0,9
Duration moyenne pondérée des obligations		18,5

## DÉTAIL POUR LA SUISSE

Les engagements et provisions du Groupe au titre de ses filiales en Suisse se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	0,95 %	0,70 %
Taux d'augmentation attendue des salaires	1,00 %	1,00 %
Taux d'augmentation attendue des retraites	-	-
<i>(en millions d'euros)</i>		
Valeur actualisée des engagements non financés	-	-
Valeur actualisée des engagements partiellement ou totalement financés	75,2	72,8
<b>VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (1)</b>	<b>75,2</b>	<b>72,8</b>
Juste valeur des actifs des régimes (2)	57,6	52,8
<b>VALEUR TOTALE DU PASSIF RELATIF AUX RÉGIMES À PRESTATION DÉFINIE (1) - (2) = (3)</b>	<b>17,5</b>	<b>20,0</b>
		<b>Sensibilités Suisse</b>
Taux d'actualisation – impact d'une baisse de 0,5 pt		+ 8,5 %
Taux d'actualisation – impact d'une hausse de 0,5 pt		- 7,4 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une baisse de 0,5 pt		- 0,7 %
Taux d'augmentation attendue des salaires ou pensions – impact d'une hausse de 0,5 pt		+ 0,7 %
		<b>Suisse</b>
Prestations qu'il est prévu de verser au régime au cours du prochain exercice		1,6
Duration moyenne pondérée des obligations		9,1
		<b>Suisse</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1,7
Actions		0,2
Obligations		21,9
Immobilier et prêts hypothécaires		28,3
Dérivés		5,5
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES</b>		<b>57,6</b>

## 5.4 Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, Elis a estimé la juste valeur de ce plan en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, celle-ci étant basée sur le cours de l'action à la date d'attribution pondérée par l'estimation raisonnable d'atteinte des critères d'attribution des actions. La charge,

enregistrée avec une contrepartie en capitaux propres, est répartie sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du directoire ayant décidé du plan et est mentionnée à la note 5.2 « Charges liées aux avantages au personnel ».

Les plans d'attributions en cours à la clôture de l'exercice ont les caractéristiques suivantes :

Attributions gratuites d'actions de performance	Plan n° 1 - 2015	Plan n° 2 - 2015	Plan n° 3 - 2016	Plan n° 4 - 2016	Plan n° 5 - 2016	Plan n° 6 - 2017	Plan n° 7 - 2018	Plan n° 8 - 2018	Plan n° 9 - 2018
Date d'assemblée	08/10/2014	08/10/2014	27/05/2016	27/05/2016	27/05/2016	27/05/2016	27/05/2016	27/05/2016	27/05/2016
Date du conseil de surveillance	03/04/2015	03/04/2015 14/12/2015	09/03/2016	09/03/2016	09/03/2016	14/03/2017	06/03/2018	06/03/2018	06/03/2018
Date de la décision du directoire	07/04/2015	21/12/2015	15/06/2016	15/06/2016	20/12/2016	24/03/2017	29/03/2018	31/08/2018	20/12/2018
Nombre de droits consentis à l'origine	554 109 <sup>(c)</sup>	46 430 <sup>(c)</sup>	1 039 316 <sup>(c)</sup>	8 987 <sup>(c)</sup>	57 837 <sup>(c)</sup>	577 050	1 071 374	29 750	28 604
› dont membres du comité exécutif	200 314	-	498 434	-	-	249 300	494 100	-	-
› dont mandataires sociaux :	138 640	-	294 720	-	-	146 700	206 490	-	-
- Xavier Martiré	110 504	-	220 268	-	-	100 000	117 995	-	-
- Louis Guyot	14 068	-	37 226	-	-	23 350	49 164	-	-
- Matthieu Lecharny	14 068	-	37 226	-	-	23 350	39 331	-	-
Nombre de bénéficiaires	152	29	206	7	43	230	472	36	25
› dont membres du comité exécutif	8	-	9	-	-	9	11	-	-
› dont mandataires sociaux	3 <sup>(a)</sup>	-	3 <sup>(a)</sup>	-	-	3 <sup>(a)</sup>	3	-	-
Date d'attribution	07/04/2015	21/12/2015	15/06/2016	15/06/2016	21/12/2016	24/03/2017	06/04/2018	31/08/2018	20/12/2018
Date d'acquisition									
France									
› membres du directoire et du comité exécutif	07/04/2017 <sup>(d)</sup>	-	15/06/2019 <sup>(f)</sup>	-	-	24/03/2020 <sup>(g)</sup>	06/04/2021 <sup>(h)</sup>	-	-
› autres bénéficiaires	07/04/2017 <sup>(d)</sup>	21/12/2017 <sup>(e)</sup>	15/06/2018 <sup>(f)</sup>	15/06/2018 <sup>(f)</sup>	21/12/2018 <sup>(f)</sup>	24/03/2019 <sup>(g)</sup>	06/04/2020 <sup>(h)</sup>	31/08/2020	20/12/2020
Reste du monde	07/04/2017 <sup>(d)</sup>	21/12/2017 <sup>(e)</sup>	15/06/2018 <sup>(f)</sup>	15/06/2018 <sup>(f)</sup>	21/12/2018 <sup>(f)</sup>	24/03/2019 <sup>(g)</sup>	06/04/2020 <sup>(h)</sup>	31/08/2020	20/12/2020
Date de fin de conservation des actions									
› membres du directoire et du comité exécutif	07/04/2019 <sup>(e)</sup>	-	15/06/2019 <sup>(f)</sup>	-	-	24/03/2020 <sup>(g)</sup>	06/04/2021 <sup>(h)</sup>	-	-
› autres bénéficiaires	07/04/2019 <sup>(e)</sup>	21/12/2019 <sup>(e)</sup>	15/06/2018 <sup>(f)</sup>	15/06/2018 <sup>(f)</sup>	21/12/2018 <sup>(f)</sup>	24/03/2019 <sup>(g)</sup>	06/04/2020 <sup>(h)</sup>	31/08/2020 <sup>(h)</sup>	20/12/2020 <sup>(h)</sup>
Droits acquis en 2018			502 735 <sup>(i)</sup>	3 852 <sup>(i)</sup>	54 603 <sup>(i)</sup>	0 <sup>(g)</sup>	0 <sup>(g)</sup>	0 <sup>(g)</sup>	0 <sup>(g)</sup>
Nombre de droits devenus caducs au 31/12/2018			38 147	5 135	3 234	25 080	34 657	-	-
Nombre de droits restants à acquérir au 31/12/2018			498 434	-	-	551 970	1 036 717	29 750	28 604
› dont membres du comité exécutif			498 434	-	-	249 300	494 100	-	-
› dont mandataires sociaux :			294 720	-	-	146 700	206 490	-	-
- Xavier Martiré			220 268	-	-	100 000	117 995	-	-
- Louis Guyot			37 226	-	-	23 350	49 164	-	-
- Matthieu Lecharny			37 226	-	-	23 350	39 331	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2018	109	20	173	4	40	208	436	36	25
› dont membres du comité exécutif	8	-	9	-	-	9	11	-	-
› dont mandataires sociaux	3 <sup>(b)</sup>	-	3 <sup>(b)</sup>	-	-	3 <sup>(b)</sup>	3 <sup>(b)</sup>	-	-

- (a) Xavier Martiré, Louis Guyot et Matthieu Lecharny.  
(b) Xavier Martiré, Louis Guyot et Matthieu Lecharny.  
(c) Nombre tenant compte de l'ajustement des droits des bénéficiaires dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée en février 2017, ladite augmentation de capital ayant eu un effet dilutif sur la valeur de l'action par suite du détachement du droit préférentiel de souscription. Cet ajustement a été réalisé en transposant les règles en matière d'options de souscription d'actions prévues au 1<sup>er</sup> de l'article R. 228-91 du Code de commerce.  
(d) L'acquisition des actions était subordonnée à une condition de présence pendant toute la période d'acquisition et à l'atteinte de conditions de performance liées i) au chiffre d'affaires consolidé du Groupe et ii) à l'EBIT tels qu'ils figuraient dans les comptes 2016, ainsi qu'à iii) l'évolution de l'action Elis relativement au SBF120 (mesurée en moyenne mobile 20 jours et retraitée des dividendes). Seules 20 % des actions attribuées seront remises aux bénéficiaires si l'une seulement de ces conditions de performance est remplie, 50 % si deux des conditions sont remplies, et 100 % si les trois conditions sont remplies. Aucune action ne sera acquise si aucune des conditions n'est remplie.  
(e) Les actions acquises sont soumises à une période de conservation de deux années à compter de la date d'acquisition. À l'issue de la période de conservation les actions seront disponibles et pourront être librement cédées par les bénéficiaires sous réserve des périodes légales d'abstention et des dispositions de la charte de déontologie boursière. Chaque membre du directoire est tenu de conserver au nominatif pendant toute la durée de ses fonctions un nombre d'actions fixé par le conseil de surveillance conformément à la politique de rémunération des mandataires sociaux décrite dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 4 du présent document de référence 2018.  
(f) Les actions sont acquises à l'issue d'une période d'acquisition de deux années à compter de la date d'attribution pour l'ensemble des bénéficiaires à l'exception des membres du comité exécutif (en ce compris les membres du directoire), pour lesquels la période d'acquisition est fixée à trois années à compter de la date d'attribution.  
(g) Hors comité exécutif, l'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance prévues au plan et appréciées sur une période de deux ans, à savoir, la performance 2018 pour le plan 2017, et la performance 2019 pour le plan 2018. Pour les membres du comité exécutif, la performance est appréciée sur une période de trois exercices. Pour le plan 2017, la performance est appréciée sur les exercices 2018 et 2019. Pour le plan 2018, la performance est appréciée sur le seul exercice 2020. L'acquisition des actions est également subordonnée à une condition de présence ininterrompue au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition. Les conditions de performance attachées aux actions sont définies en référence à trois critères quantitatifs liés au chiffre d'affaires consolidé, à l'EBIT consolidé et à la performance relative de l'action Elis par rapport à l'indice SBF 120 (mesurée en moyenne mobile 20 jours et retraitée des dividendes). Pour le plan 2019 des membres du Comex, les conditions de performance attachées aux actions de performance sont en outre soumises à des critères liés à la réussite de l'intégration de Berendsen : synergies réalisées, marge d'EBIT UK et Allemagne. Le nombre d'actions définitivement acquises sera ainsi fonction du nombre d'objectifs atteints, étant précisé que l'atteinte des critères de performance est binaire de sorte que si le critère n'est pas atteint, la fraction des droits attachée à l'objectif concerné n'est pas due et les actions afférentes ne sont pas acquises. (voir le chapitre 4 pour les conditions de performance attachées aux actions attribuées en 2018 aux membres du directoire).  
(h) Il n'y a pas de période de conservation dans le cadre de ce plan de sorte que les actions seront disponibles et pourront être librement cédées à l'issue de la période d'acquisition, sous réserve toutefois des périodes légales d'abstention et des dispositions de la charte de déontologie boursière en matière de prévention des abus de marchés. En outre, chaque membre du directoire est tenu de conserver au nominatif pendant toute la durée de ses fonctions un nombre d'actions fixé par le conseil de surveillance conformément à la politique de rémunération des mandataires sociaux décrite dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 4 du présent document de référence 2018.  
(i) Lors de la réunion du 6 mars 2018, le conseil de surveillance a examiné la performance attachée aux règlements de plans d'actions de performance attribuées en 2016 et pour lesquels la période de vesting est arrivée à expiration en 2018 (hors Comex donc, pour lesquels la période de vesting s'établit à 3 ans), et a constaté que tous les critères de performance attachés aux plans mis en œuvre en 2016 étaient atteints : le chiffre d'affaires qui s'établissait à 2 215 millions d'euros en 2017, l'EBIT s'établissait à 299 millions d'euros et l'action Elis a surperformé le SBF120. Le conseil de surveillance du 6 mars 2018 a considéré que le nombre d'actions effectivement acquises les 15 juin 2018 et 21 décembre 2018 s'établissait ainsi à 100 % de l'attribution ajustée.

## 5.5 Rémunération des dirigeants (parties liées)

Les principaux dirigeants sont les membres du comité exécutif qui compte dix membres et le Président du directoire au 31 décembre 2018. Les rémunérations cumulées (payées ou payables) des principaux dirigeants sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2018	2017
<b>Nombre de personnes</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Avantages du personnel	(8,9)	(6,0)
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions (IFRS 2)	(6,6)	(3,6)

Par ailleurs, au 31 décembre 2018, les avantages au personnel provisionnés au titre des indemnités de fin de contrat s'élevaient à 0,5 million d'euros (0,4 million d'euros au 31 décembre 2017).

Les rémunérations allouées aux membres du conseil de surveillance comptabilisées en charge au titre des rétributions des administrateurs s'élevaient à 0,5 million d'euros (0,5 million d'euros au 31 décembre 2017).

## NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### 6.1 Écarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Valeur brute	3 833,5	1 799,3
Cumul des pertes de valeur	(66,1)	(66,4)
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>3 767,4</b>	<b>1 732,9</b>
Acquisitions	40,3	2 103,8
Cessions	-	-
Différences de conversion	(62,9)	(69,5)
Autres variations	(0,0)	(0,0)
VARIATIONS SUR MONTANT BRUT	(22,6)	2 034,2
Pertes de valeur	-	-
Différences de conversion	0,1	0,4
Autres variations	(0,0)	0,0
VARIATIONS PERTES DE VALEUR	0,1	0,4
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE</b>	<b>3 744,9</b>	<b>3 767,4</b>
Valeur brute	3 810,9	3 833,5
Cumul des pertes de valeur	(66,0)	(66,1)

Conformément à la norme IAS 36, le groupe Elis a affecté ses écarts d'acquisition à des « unités génératrices de trésorerie » (UGT) afin d'effectuer des tests de perte de valeur.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition alloué aux principales unités génératrices de trésorerie est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
UGT France	1 405,6	1 402,2
UGT Allemagne	173,2	148,8
UGT Grande-Bretagne	84,4	85,1
UGT Danemark	388,2	389,4
UGT Suède & Finlande	560,1	583,5
UGT Pays-Bas	364,7	364,7
UGT Espagne & Andorre	99,7	90,2
UGT Brésil	293,8	328,6
Autres UGT	375,2	374,9
<b>VALEUR COMPTABLE DU GOODWILL</b>	<b>3 744,9</b>	<b>3 767,4</b>

#### Comptabilisation d'une perte de valeur

La méthode et les hypothèses des tests de perte de valeur sont décrites à la note 6.5.

Suite aux tests de perte de valeur réalisés au 31 décembre 2017 et 2018, le Groupe n'a enregistré aucune perte de valeur.



## 6.2 Immobilisations incorporelles

### Marques

Les marques acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur (évaluée par la méthode des flux de redevances actualisées) à la date d'acquisition. Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques à durée d'utilité finie sont amorties sur leur durée de vie. Les marques à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test annuel de dépréciation. Il en est de même lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Le classement d'une marque à durée de vie finie ou indéterminée résulte en particulier des critères suivants :

- › positionnement global de la marque sur son marché en matière de volume d'activité, de présence internationale et de réputation ;
- › perspectives de rentabilité à long terme ;

- › degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- › événement majeur intervenu dans le secteur d'activité susceptible de peser sur le futur de la marque ;
- › ancienneté de la marque.

### Immobilisations incorporelles (hors marques)

Les immobilisations incorporelles (hors marques) sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'ensemble des immobilisations incorporelles a une durée de vie finie et les amortissements sont comptabilisés en charge, généralement selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité estimées :

- › modèles de motif textile : 3 ans ;
- › logiciels : 5 ans ;
- › ERP : 15 ans ;
- › contrats et relations clientèle acquis : 4 à 14 ans.

Les amortissements sont constatés à partir de la date de mise en service du bien.

<i>(en millions d'euros)</i>	Marques et clauses de non-concurrence	Relations clientèle	Autres	Total
<b>Valeur brute</b>	216,5	610,1	71,4	898,0
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	(7,4)	(463,1)	(37,8)	(508,3)
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>209,1</b>	<b>147,0</b>	<b>33,6</b>	<b>389,7</b>
Investissements	0,1	1,2	15,5	16,8
Variations du périmètre de consolidation	53,7	665,1	28,2	747,0
Mises hors service et cessions	(0,0)	-	(1,5)	(1,5)
Amortissements de l'exercice	(4,9)	(74,4)	(10,1)	(89,5)
Différences de conversion	(1,9)	(15,6)	(0,5)	(18,0)
Pertes de valeur	-	-	-	-
Autres mouvements	0,1	(0,0)	(0,3)	(0,1)
<b>Valeur brute</b>	<b>268,4</b>	<b>1 283,6</b>	<b>167,6</b>	<b>1 719,6</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	<b>(12,2)</b>	<b>(560,2)</b>	<b>(102,7)</b>	<b>(675,1)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>256,2</b>	<b>723,4</b>	<b>64,9</b>	<b>1 044,5</b>
Investissements	0,0	1,1	18,8	20,0
Variations du périmètre de consolidation	-	6,2	0,0	6,3
Mises hors service et cessions	-	-	(1,6)	(1,6)
Amortissements de l'exercice	(10,3)	(102,2)	(16,0)	(128,5)
Différences de conversion	(1,9)	(13,3)	(0,6)	(15,9)
Pertes de valeur	(0,0)	-	-	(0,0)
Autres mouvements	0,8	0,0	(0,2)	0,5
<b>Valeur brute</b>	<b>266,2</b>	<b>1 274,7</b>	<b>164,6</b>	<b>1 705,5</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	<b>(21,4)</b>	<b>(659,5)</b>	<b>(99,4)</b>	<b>(780,3)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>244,8</b>	<b>615,2</b>	<b>65,2</b>	<b>925,2</b>

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels.

Les valeurs des marques du Groupe, qui sont toutes issues d'un regroupement d'entreprises - dans le cadre des travaux d'affectation de l'écart d'acquisition, sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017	Amortissement
Marques Elis en France	184,7	184,7	Non amortie
Marques Elis en Europe	21,8	21,8	Non amortie
Marques Berendsen	22,8	29,2	5 ans
› Marque Le Jacquard Français	0,9	0,9	Dépréciation
› Marque Kennedy	1,2	1,3	Non amortie
Marques des entités manufacturières	2,1	2,2	
Clauses de non-concurrence et divers	13,3	18,4	
<b>MARQUES ET CLAUSES DE NON-CONCURRENCE</b>	<b>244,8</b>	<b>256,2</b>	

### Comptabilisation d'une perte de valeur

Aucune dépréciation des marques n'a été enregistrée au cours des deux exercices. La marque Le Jacquard Français d'une valeur brute de 6,8 millions d'euros est dépréciée à hauteur de 5,9 millions d'euros.

### 6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les biens donnés en location pour lesquels les contrats ne transfèrent en substance pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur (contrats de location simple) sont inscrits en immobilisation. Pour les autres contrats (opérations de location financement), les actifs sont présentés comme des prêts pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- constructions : application de la méthode par composants :
  - structure – façade – toiture : 40 ou 50 ans,
  - menuiseries – cloisons – revêtements : 10 ou 12,5 ans ;
- matériel de production : 10 à 30 ans ;

- véhicules : 4 à 8 ans ;
- matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans ;
- matériel informatique : 3 ou 5 ans ;
- articles faisant l'objet d'un contrat de location-entretien (articles textiles, appareils et autres articles loués) : ces articles sont initialement comptabilisés en stock puis sont ensuite immobilisés et amortis sur une période allant de 18 mois à 5 ans.

Les amortissements sont constatés à partir de la date de mise en service du bien. Les terrains ne sont pas amortis.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Véhicules	Installations et matériels	Articles en location-entretien	Total
<b>Valeur brute</b>	<b>335,3</b>	<b>116,3</b>	<b>677,1</b>	<b>795,3</b>	<b>1 923,9</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	<b>(116,2)</b>	<b>(78,7)</b>	<b>(366,5)</b>	<b>(464,1)</b>	<b>(1 025,5)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>219,1</b>	<b>37,5</b>	<b>310,6</b>	<b>331,2</b>	<b>898,4</b>
Investissements	58,9	13,1	108,5	288,6	469,1
Variations du périmètre de consolidation	252,4	3,8	252,7	328,6	837,5
Mises hors service et cessions	(0,9)	(0,5)	(2,5)	(1,4)	(5,3)
Amortissements de l'exercice	(16,6)	(11,7)	(65,1)	(272,9)	(366,3)
Différences de conversion	(4,4)	(0,8)	(10,0)	(4,2)	(19,4)
Pertes de valeur	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Autres mouvements	(0,2)	1,5	(1,6)	(0,7)	(1,0)
<b>Valeur brute</b>	<b>794,1</b>	<b>143,7</b>	<b>1 473,6</b>	<b>1 701,0</b>	<b>4 112,5</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	<b>(285,9)</b>	<b>(100,8)</b>	<b>(881,3)</b>	<b>(1 031,9)</b>	<b>(2 299,8)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>508,3</b>	<b>42,9</b>	<b>592,4</b>	<b>669,2</b>	<b>1 812,8</b>
Investissements	47,2	17,2	133,0	447,3	644,8
Variations du périmètre de consolidation	11,2	1,7	12,5	8,1	33,5
Mises hors service et cessions	(3,3)	(0,4)	(6,7)	(4,9)	(15,3)
Amortissements de l'exercice	(24,5)	(12,3)	(93,9)	(414,8)	(545,6)
Différences de conversion	(4,8)	0,1	(10,1)	(6,2)	(21,0)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(1,2)	0,6	(2,7)	0,4	(3,0)
<b>Valeur brute</b>	<b>773,1</b>	<b>158,1</b>	<b>1 495,2</b>	<b>1 834,6</b>	<b>4 261,1</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>	<b>(240,3)</b>	<b>(108,4)</b>	<b>(870,6)</b>	<b>(1 135,5)</b>	<b>(2 354,8)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>532,8</b>	<b>49,7</b>	<b>624,6</b>	<b>699,2</b>	<b>1 906,3</b>

Les « autres mouvements » incluent en 2018 un reclassement en actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 4,8 millions d'euros relatif à la cession de l'activité « Solutions cliniques ».

## Location financement

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés en actif immobilisé et sont amortis en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles. Le coût des

immobilisations inclut les coûts initiaux directement liés à l'obtention du contrat de bail (frais de négociation, honoraires de conseil ou légaux...). Les engagements financiers qui découlent de ces contrats figurent dans les dettes financières.

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations corporelles en propres	1 879,4	1 793,3
Immobilisations corporelles loués dans le cadre d'un contrat de location financement	26,9	19,5
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 906,3</b>	<b>1 812,8</b>

## 6.4 Engagements hors bilan liés aux actifs immobilisés et aux contrats de locations

Les engagements futurs minimums relatifs aux contrats de location simple en cours sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
<b>Paievements minimaux en vertu de contrats de location simple non résiliables</b>		
à moins d'un an	63,4	50,9
entre 1 et 5 ans	140,4	131,1
à plus de 5 ans	135,2	130,2
<b>TOTAL</b>	<b>339,0</b>	<b>312,2</b>

## 6.5 Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont systématiquement effectués au 31 décembre ou en cas d'indice de perte de valeur, pour l'ensemble des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Les pertes de valeur éventuellement constatées sur les écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession. Ces calculs sont complétés par une valorisation par les multiples d'indicateurs économiques (EBITDA principalement).

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Pour l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables séparément (unité génératrice de trésorerie ou groupe d'unités génératrices de trésorerie).

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, elles font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

## Méthodologie retenue pour la mise en œuvre de la méthode des justes valeurs

### 1. Détermination des flux de trésorerie futurs

Le test de dépréciation de ces écarts d'acquisition est réalisé en déterminant pour chaque UGT une valeur d'utilité selon la méthode suivante de calcul des valeurs recouvrables :

- estimation des flux de trésorerie futurs attendus basés sur les « business plans » à cinq ans, établis par la direction de chaque UGT, validés par le directoire et présentés au conseil de surveillance. Les projections des flux de trésorerie futurs sont réalisées avec des hypothèses prudentes de croissance ;

- les flux de trésorerie sont calculés selon la méthode des « discounted cash flows » (EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) +/- variation de BFR - impôt normatif - investissements) ;
- la valeur terminale est calculée sur la base d'une rente à l'infini ;
- l'actualisation des flux de trésorerie se fait sur la base du coût moyen pondéré du capital (« Weighted Average Capital Cost » : WACC), déterminé en fonction des paramètres financiers de rendement et de risque de nature sectorielle sur le marché dans lequel évolue le Groupe.

## 2. Méthodologie de détermination du WACC

Les paramètres de calcul du WACC retenus par Elis ont été déterminés comme suit :

- « Taux sans risque » : moyenne sur une période d'observation comprise entre deux à cinq ans des cotations des taux sans risques de référence par pays ;
- « Spread » de crédit : moyenne sur une période d'observation comprise entre deux à cinq ans ;
- « Beta » endettés des sociétés comparables : « beta » observés à la date de calcul du WACC (dans la mesure où le « beta » est issu d'une régression linéaire sur les deux dernières années, il reflète une sensibilité moyen terme de la valeur des titres d'une société donnée par rapport à l'ensemble du marché) ;

➤ ratio moyen de la dette nette sur les fonds propres pour des sociétés comparables : ratio calculé sur la base des capitalisations boursières rapportées à la dette nette observé trimestriellement sur deux années glissantes :

- ce ratio moyen dette nette sur fonds propres obtenu pour chaque comparable, est utilisé pour désendetter le « beta » de la société,
- ce « beta » désendetté est représentatif du secteur d'activité et sera le « beta » retenu pour le calcul du WACC (les valeurs extrêmes étant exclues de la moyenne),
- le « gearing » retenu pour le calcul du WACC est issu du ratio moyen dette sur fonds propres calculé sur la base des ratios trimestriels des sociétés comparables.

Le détail par UGT des WACC utilisés pour les principales unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de perte de valeur est le suivant :

Pays	France	Allemagne	Brésil	Danemark	Espagne	Grande-Bretagne	Pays-Bas	Suède
Taux sans risque	1,0 %	0,6 %	8,2 %	0,8 %	1,9 %	1,7 %	0,8 %	0,9 %
Spread de crédit	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %
<b>Coût de la dette (avant impôt)</b>	<b>1,8 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>9,0 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>1,8 %</b>
Taux d'impôt	25,8 %	30,0 %	34,0 %	22,0 %	25,0 %	17,0 %	25,0 %	22,0 %
<b>Coût de la dette (après impôt)</b>	<b>1,4 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>1,4 %</b>
Primes de risque	6,2 %	6,2 %	6,2 %	6,2 %	6,2 %	6,2 %	6,2 %	6,2 %
<b>Beta endetté</b>	<b>0,97</b>	<b>0,96</b>	<b>0,96</b>	<b>0,97</b>	<b>0,97</b>	<b>0,98</b>	<b>0,97</b>	<b>0,97</b>
<b>Coût des capitaux propres</b>	<b>7,0 %</b>	<b>6,6 %</b>	<b>14,2 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>7,8 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>7,0 %</b>
Gearing	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %	14,5 %
WACC 2018	6,2 %	5,8 %	13,0 %	6,0 %	7,1 %	7,0 %	6,0 %	6,2 %
WACC 2017	5,9 %	5,4 %	12,0 %	5,6 %	7,1 %	6,5 %	5,6 %	5,8 %
TAUX D'ACTUALISATION AVANT IMPÔT 2018 (APPROXIMATION)	8,4 %	8,3 %	19,7 %	7,7 %	9,4 %	8,4 %	8,0 %	7,9 %
Taux d'actualisation avant impôt 2017 (approximation)	7,9 %	7,7 %	18,2 %	7,2 %	9,5 %	7,8 %	7,5 %	7,4 %

## 3. Multiples retenus

Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur recouvrable, une juste valeur est déterminée à partir d'un multiple d'EBITDA du secteur.

Le multiple d'EBITDA retenu pour la détermination de la juste valeur au 31 décembre 2018 est de 6,5 x l'EBITDA budgété de l'exercice 2019.

## Hypothèses fondamentales des tests de perte de valeur

Les *business plans* des UGT ont été établis sur la base de la meilleure estimation de la direction. Les projections de flux futurs se veulent raisonnables et tiennent compte, le cas échéant, du caractère résilient de l'activité de l'UGT.

## Sensibilité des tests pour les écarts d'acquisition

Les sensibilités les plus significatives aux tests de perte de valeur se détaillent comme suit (différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'UGT) :

France (en millions d'euros)		Taux de croissance à l'infini		
		1,5 %	2,0 %	2,5 %
WACC	5,7 %	1 380	1 774	2 290
	6,2 %	1 023	<b>1 328</b>	1 715
	6,7 %	735	977	1 277

  

Allemagne (en millions d'euros)		EBITDA Budget 2019		
		- 10,0 %	-	10,0 %
Multiple	6,0x	101	160	220
	6,5x	145	<b>210</b>	275
	7,0x	190	260	329

<b>Brésil</b>		<b>EBITDA Budget 2019</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>		<b>- 10,0 %</b>	<b>-</b>	<b>10,0 %</b>
Multiple	6,0x	(78)	(32)	13
	6,5x	(44)	<b>5</b>	54
	7,0x	(10)	43	96

  

<b>Danemark</b>		<b>Taux de croissance à l'infini</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>		<b>1,5 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,5 %</b>
WACC	5,5 %	223	333	479
	6,0 %	133	<b>217</b>	326
	6,5 %	60	127	212

  

<b>Espagne</b>		<b>EBITDA Budget 2019</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>		<b>- 10,0 %</b>	<b>-</b>	<b>10,0 %</b>
Multiple	6,0x	(21)	10	41
	6,5x	2	<b>36</b>	69
	7,0x	25	61	98

  

<b>Grande-Bretagne</b>		<b>Taux de croissance à l'infini</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>		<b>1,5 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,5 %</b>
WACC	6,5 %	226	284	357
	7,0 %	175	<b>222</b>	280
	7,5 %	133	172	219

  

<b>Pays-Bas</b>		<b>Taux de croissance à l'infini</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>		<b>1,5 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,5 %</b>
WACC	5,5 %	139	223	335
	6,0 %	70	<b>135</b>	218
	6,5 %	14	66	130

  

<b>Suède</b>		<b>Taux de croissance à l'infini</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>		<b>1,5 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,5 %</b>
WACC	5,7 %	111	227	380
	6,2 %	14	<b>105</b>	220
	6,7 %	(65)	8	98

L'analyse de sensibilité présentée indique que la valeur recouvrable de ces UGTs reste supérieure à la valeur comptable. Par ailleurs, conformément à IAS 36, les pertes de valeurs sont évaluées et comptabilisées au niveau de chacune des autres UGT.

#### Sensibilité des tests pour les marques non amorties

Les hypothèses retenues dans le cadre des tests de perte de valeur réalisés selon la méthode des flux de redevances sont les suivantes :

	<b>Elis</b>	<b>Le Jacquard Français</b>	<b>Kennedy</b>
Taux d'actualisation	7,2 %	7,2 %	8,0 %
Taux de croissance à l'infini	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux de redevances	2,0 %	4,0 %	2,0 %

La sensibilité de l'excédent de la valeur recouvrable par rapport à la valeur comptable de la marque Elis s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>		<b>Taux de croissance à l'infini</b>		
<b>Taux d'actualisation</b>		<b>1,5 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,5 %</b>
6,7 %		305	350	405
<b>7,2 %</b>		262	<b>298</b>	342
7,7 %		225	255	290

## NOTE 7 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

### 7.1 Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation contractuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation du management, au regard du risque et de sa probabilité de réalisation, compte tenu des éléments à sa disposition à la date d'arrêté des comptes consolidés.

Les engagements correspondant à des plans de restructuration sont comptabilisés lorsqu'une obligation existe, que leur réalisation est considérée comme hautement probable et que les coûts correspondant ont fait l'objet de provisions détaillées.

Les obligations résultant de contrats déficitaires sont aussi comptabilisées sous forme de provision.

#### Provisions pour mise en conformité environnementale

Les provisions pour mise en conformité environnementale du Groupe sont évaluées sur la base de rapports d'experts et de l'expérience du Groupe. Elles représentent le montant des études et de travaux de remise en état dont le Groupe aura à supporter le coût pour respecter ses obligations environnementales en lien principalement avec les

dégradations continues constatées. Elles concernent des sites ou des catégories de travaux dont la réalisation devrait être entreprise dans un délai prévisible.

#### Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges comprennent principalement des provisions destinées à couvrir des risques sociaux.

#### Autres provisions

Les autres provisions intègrent par ailleurs des provisions pour litiges fiscaux, pour restructuration, pour contrats déficitaires et des provisions pour divers contentieux liés aux activités opérationnelles du Groupe.

(en millions d'euros)	Mise en conformité	Litiges	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>69,5</b>	<b>21,8</b>	<b>43,6</b>	<b>135,0</b>
Augmentations/Dotations de l'exercice	1,6	1,4	1,0	3,9
Variations de périmètre	0,0	-	-	0,0
Réductions/Reprises de provisions consommées	(3,1)	(3,6)	(8,3)	(15,0)
Écarts de conversion	(1,0)	(0,7)	(2,3)	(4,0)
Autres	2,4	0,1	(6,9)	(4,4)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>69,4</b>	<b>19,0</b>	<b>27,2</b>	<b>115,6</b>
<b>Part à moins d'un an</b>	<b>(0,0)</b>	<b>3,8</b>	<b>19,4</b>	<b>23,2</b>
<b>Part à plus d'un an</b>	<b>69,4</b>	<b>15,2</b>	<b>7,8</b>	<b>92,4</b>
<i>France</i>	<i>14,9</i>	<i>2,3</i>	<i>0,4</i>	<i>17,7</i>
<i>Royaume-Uni &amp; Irlande</i>	<i>13,8</i>	<i>11,2</i>	<i>0,0</i>	<i>25,0</i>
<i>Scandinavie &amp; Europe de l'Est</i>	<i>28,0</i>	<i>-</i>	<i>2,1</i>	<i>30,1</i>
<i>Amérique latine</i>	<i>5,5</i>	<i>5,1</i>	<i>16,2</i>	<i>26,7</i>
<i>Autres secteurs</i>	<i>7,3</i>	<i>0,4</i>	<i>8,4</i>	<i>16,2</i>

### 7.2 Passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges ou actions en justice survenant dans le cadre habituel de ses activités, notamment :

#### Au Brésil

##### Procédure relative à des faits supposés de corruption

Suite à une action publique engagée contre plusieurs fournisseurs de services de blanchisserie industrielle dont Atmosfera et Prolav, et relative à des faits supposés de corruption de fonctionnaires pour la période comprise entre 2003 et 2011 dans le cadre de marchés dans l'État de Rio de Janeiro, Atmosfera a déposé un dossier de défense préliminaire en décembre 2014. Le Procureur a rejeté les arguments avancés par Atmosfera et a décidé la poursuite de l'action publique.

Au 31 décembre 2018, Atmosfera et Prolav restent dans l'attente d'informations supplémentaires et ne sont donc pas en mesure d'évaluer le passif éventuel encouru et l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre des garanties de passif respectivement consenties. Les anciens propriétaires du groupe Atmosfera, auxquels la procédure a été notifiée à titre conservatoire le 26 novembre 2014 au titre de la convention de garantie en date du 20 décembre 2013 relative à l'acquisition du groupe Atmosfera, ont contesté la demande d'indemnisation formulée par Atmosfera.

## Procédures pour conditions de travail dégradantes

### Procédure ouverte par Atmosfera devant le tribunal des Prud'hommes contre le ministère brésilien du Travail et de l'Emploi

Dans cette procédure consécutive à l'inspection réalisée en 2014 par la police fédérale brésilienne dans les locaux de la société Maiguá (un fournisseur d'Atmosfera), Atmosfera a déposé un recours visant à contester la décision du ministère du Travail qui avait résulté de l'inspection susvisée, laquelle décision prévoyait notamment l'inscription d'Atmosfera sur la « liste noire » des sociétés condamnées pour ce type de pratiques.

La décision sur le fond rendue en première instance par le tribunal du travail en mai 2017 a été favorable à Atmosfera et a annulé toutes les sanctions prises par le ministère du Travail à l'encontre d'Atmosfera, en ce compris l'inscription de cette dernière sur la « liste noire ». Cette décision de première instance a fait l'objet d'un appel de la part de l'administration, ce qui donne lieu à une nouvelle procédure, toujours en cours au 31 décembre 2018, sans qu'un calendrier précis ne soit connu dans cette affaire. Si à l'issue de la procédure d'appel, la décision du ministère du Travail était confirmée, Atmosfera serait inscrite sur la « liste noire » pour une durée de deux ans.

### Procédure administrative ouverte par CADE

En février 2016, Prolav a été condamnée par l'autorité de concurrence brésilienne (CADE) pour des faits d'entente au paiement d'une amende d'un montant de 2,5 millions de réaux (environ 0,6 million d'euros). Tout retard de paiement de cette amende entraîne des intérêts moratoires au taux de référence de la Banque Centrale du Brésil (SELIC), ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires importants. Prolav n'a pas à ce jour payé l'amende précitée et a constitué une provision d'un montant de 3,0 millions de réaux (environ 0,7 million d'euros). Après avoir fait appel de la décision, lequel a été rejeté par CADE, Prolav n'a pas été en mesure de trouver un accord avec le Procureur de CADE sur une éventuelle diminution du montant de l'amende et étalement de son paiement. À la date de l'arrêté des comptes, Prolav attend la mise en œuvre de la phase d'exécution de la sanction.

## Procédures relatives à NJ Lavanderia

### Procédures ouvertes par le procureur de la République du District Fédéral

L'action civile publique introduite en 2014 par le procureur du District Fédéral contre NJ Lavanderia Industrial e Hospitalar Ltda («NJ Lavanderia»), une filiale de Lavebras, et le Gouvernement du District Fédéral (GDF) porte sur la validité d'un contrat public conclu entre NJ Lavanderia et le GDF (contrat n° 184/2014) pour la fourniture par NJ Lavanderia de services de blanchisserie industrielle aux établissements de santé publics du District Fédéral (Brasília). Cette action civile publique vise à voir le contrat conclu entre ces deux parties annulé et à contraindre le GDF de mettre en œuvre un plan de sauvegarde concernant les services de blanchisserie devant être fournis à quatre hôpitaux publics régionaux situés dans le District Fédéral. Une décision sur le fond a été rendue en août 2018 par laquelle le juge a annulé le contrat n° 184/2014 et a ordonné au GDF de, dans les 180 jours suivants la date de la décision, procéder à un nouvel appel d'offres pour la fourniture de services de blanchisserie au profit des quatre hôpitaux régionaux. NJ Lavanderia n'a pas été condamnée à la restitution des montants reçus en vertu du contrat annulé (dont la totalité a déjà été exécutée) et le juge n'a retenu aucune preuve d'irrégularités de la part de NJ Lavanderia ou de ses représentants en lien avec la procédure d'appel d'offres du contrat n° 184/2014. Le demandeur (le Bureau du procureur du District Fédéral) n'a pas fait appel de la décision, étant précisé que le GDF a lui-même interjeté appel de la décision de procéder à un nouvel appel d'offres sous 180 jours. Une décision à la suite de l'appel interjeté par le GDF

est attendue avant la fin d'année 2020. Dans tous les cas, NJ Lavanderia n'encourt plus de risques en lien avec cette action civile publique.

D'autres procédures sont également en cours à l'encontre de NJ Lavanderia dans le cadre d'une action civile publique ouverte en 2014 par le procureur du District Fédéral pour manquement supposé à la procédure d'appel d'offres public prévue par la loi brésilienne sur les marchés publics lors de la conclusion du contrat public décrit ci-avant. Dans ces procédures, les dernières conclusions écrites de première instance ont été soumises et une décision sur le fond est attendue courant 2019.

La Société ne dispose pas à ce jour d'informations lui permettant d'évaluer le montant du passif encouru par NJ Lavanderia au résultat de ces procédures si l'issue devait en être défavorable, son impact sur les conditions financières, l'activité, la réputation ou les bénéfices du Groupe ou le montant de l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre de la garantie de passif. Aucune provision n'a été constituée par Lavebras ou NJ Lavanderia en lien avec ces procédures.

### Procédure devant la Cour des comptes du District Fédéral

NJ Lavanderia est également partie à la procédure administrative ouverte en mars 2014 par le parti politique Democratas à l'encontre du Secrétariat à la Santé du Gouvernement du District Fédéral brésilien, alléguant que NJ Lavanderia a continué de fournir des prestations dans le cadre de deux contrats publics (dont le contrat visé par les procédures ouvertes par le procureur de la République du District Fédéral décrites ci-avant) conclus sous la forme d'accords d'urgence, au-delà de leurs termes respectifs. La Cour des Comptes du District Fédéral a rendu sa décision le 12 février 2019, reconnaissant des irrégularités dans l'exécution de ces prestations et indiquant que le Secrétariat à la Santé du District Fédéral devrait, selon le résultat des actions civiles publiques décrites ci-dessus, initier une procédure administrative spécifique destinée à vérifier lesdites irrégularités et, le cas échéant, les sanctionner.

En outre, NJ Lavanderia est partie à une autre procédure initiée en 2016 par le Bureau du procureur du District Fédéral attaché à la Cour des Comptes du District Fédéral à l'encontre du Secrétariat à la Santé du Gouvernement du District Fédéral brésilien, alléguant que NJ Lavanderia a supposément offert ses services à des prix excessifs, aboutissant à un possible préjudice pour le Trésor Public. La Cour des comptes du District Fédéral a reconnu le 11 décembre 2018 que les prix des services rendus par NJ Lavanderia étaient excessifs et que le Secrétariat à la Santé du District Fédéral devrait initier une procédure administrative à l'encontre de NJ Lavanderia. A la connaissance de la Société, aucune procédure n'a été initiée à ce jour sur ce fondement. Toutefois, la Société s'attend à ce qu'une telle procédure soit initiée prochainement.

Les sanctions qui pourraient être encourues par NJ Lavanderia si les décisions en lien avec procédures ci-dessus devaient lui être défavorables pourraient inclure le remboursement des gains dérivés des contrats visés, des amendes et l'interdiction de participer à des appels d'offres publics et de conclure des contrats publics.

La Société ne dispose pas à ce jour d'informations lui permettant d'évaluer le montant du passif encouru par NJ Lavanderia au résultat de cette procédure si l'issue devait en être défavorable, son impact sur les conditions financières, l'activité, la réputation ou les bénéfices du Groupe ou le montant de l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre des garanties de passif. Aucune provision n'a été constituée par Lavebras ou NJ Lavanderia en lien avec cette procédure.

### Procédures relatives à Lavebras

Le Groupe a été informé de l'existence d'une enquête anti-corruption initiée par la Police Fédérale Brésilienne, laquelle pourrait avoir identifié de potentiels manquements à deux



dispositifs législatifs brésiliens, le « Brazilian Clean Companies Act » et l'« Administrative Improbability Act », susceptibles d'impliquer Lavatec Lavanderia Técnica Ltda. (« Lavatec »), une ancienne filiale fusionnée dans Lavebras en 2014.

Au 31 décembre 2018, Lavebras n'a reçu aucune notification officielle relative à ces potentiels manquements, à l'exception d'une procédure distincte conduite par l'administration fiscale à l'encontre d'une organisation sociale, l'ICN.

Dans le cadre de la procédure fiscale visant ICN, l'administration fiscale brésilienne soutient que Lavebras – ainsi que d'autres sociétés – doit être tenue solidairement responsable des obligations d'ICN compte tenu de (i) la nature illégale des paiements effectués par ICN au titre des contrats conclus avec cette dernière et en vertu desquels Lavebras et ICN entretenaient une relation commerciale, et (ii) l'absence de coopération dont ICN a fait preuve au cours de l'inspection menée par l'administration fiscale brésilienne. Le montant du litige s'élève à environ 323 millions de réaux à fin décembre 2018, soit environ 72 millions d'euros (en ce compris toutes pénalités mais à l'exclusion de l'effet futur potentiel de l'inflation). Lavebras a soumis ses arguments en défense et reste dans l'attente d'une décision administrative de première instance. Lavebras estime disposer d'arguments solides pour contester le point de vue de l'administration fiscale brésilienne. Le Groupe considère dès lors que le risque pour Lavebras d'être tenue solidairement responsable avec ICN pour le paiement de l'amende fiscale est limité. Aucune provision n'a été constituée par Atmosfera ou Lavebras en lien avec cette procédure.

Dans l'hypothèse où Lavebras ferait l'objet d'une notification et, à la suite de l'enquête de la Police Fédérale Brésilienne, serait tenue responsable au titre des infractions, Lavebras pourrait être exposée à différentes sanctions, dont (i) l'interdiction de bénéficier de mesures incitatives ou de recevoir des subventions, aides, donations ou prêts de la part d'entités et d'institutions financières publiques pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans, (ii) une amende d'un montant maximum égal à trois fois les montants injustement perçus, (iii) l'interdiction de conclure des contrats avec des entités publiques pour une durée pouvant aller jusqu'à dix ans, et (iv) l'obligation de dédommager intégralement l'administration publique de tout préjudice effectivement subi par cette dernière. En outre, Lavebras pourrait faire l'objet d'une amende administrative d'un montant compris entre 0,1 % et 20 % du chiffre d'affaires brut hors taxe réalisé au cours de l'exercice précédant le dépôt de la procédure administrative. En conséquence de la fusion de Lavatec dans Lavebras intervenue en 2014, les autorités brésiliennes pourraient soutenir que le montant de l'amende administrative devrait être calculé sur la base du chiffre d'affaires brut de Lavebras en lieu et place de celui de Lavatec, ce que Lavebras contestera en considérant que la responsabilité totale de Lavebras (en ce compris le montant de l'amende et toute réparation due au titre du préjudice

susceptible d'être subi) devrait être limitée au montant des actifs Lavatec transférés à Lavebras dans le cadre de la fusion.

En l'absence de notification, aucune provision n'a été constituée par Atmosfera ou Lavebras en lien avec cette procédure.

### Procédure relative à Atmosfera pour des manquements supposés à ses engagements contractuels

À la suite de sanctions appliquées à Atmosfera par l'un de ses clients basé à Rio de Janeiro, l'Instituto Nacional de Traumatologia e Ortopedia (« INTO »), sur la base de manquements présumés d'Atmosfera à ses obligations contractuelles, le Groupe a entamé différentes procédures devant le Ministère de la Santé afin de contester lesdites sanctions.

Pour mémoire, ces sanctions consistaient en une amende d'un montant de 1,6 million de réaux (soit environ 0,4 million d'euros) ainsi qu'en une interdiction temporaire pour Atmosfera (à l'exclusion de ses filiales), pendant une année, de participer à des appels d'offres et de conclure des contrats avec l'administration, tant aux niveaux fédéral, étatique que municipal.

À l'issue des recours engagés, Atmosfera a été condamnée en novembre 2018 au paiement d'une amende d'un montant de 0,6 million de réaux lequel a été réglé en février 2019 (soit environ 0,1 million d'euros) ; l'interdiction ponctuelle de participer à des appels d'offres publics et de conclure des contrats publics a été annulée. Au 31 décembre 2018, le risque était intégralement provisionné.

### En France

#### Enquête de la DIRECCTE

Le Groupe a connaissance d'une enquête en cours des autorités de concurrence françaises, notamment à la suite d'une plainte relative à certaines pratiques tarifaires du Groupe déposée par un gîte, client du Groupe, auprès de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) des Pays de Loire en 2014. Le Groupe ne peut exclure que cette enquête soit étendue à d'autres pratiques que les seules pratiques tarifaires.

Aucune provision n'est reconnue compte tenu de la difficulté d'évaluer à ce stade si ce risque se concrétisera et ses éventuelles conséquences, notamment financières, pour le Groupe.

#### Contrôles fiscaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux dans différents pays. Lorsque le Groupe considère, avec ses conseils, disposer de suffisamment d'arguments, aucune provision n'est enregistrée.

## NOTE 8 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 8.1 Gestion des risques financiers

#### Risque de crédit et de contrepartie

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie sont principalement :

- les créances clients : leur montant ainsi que leur ancienneté font l'objet d'un suivi détaillé, partie intégrante du système de reporting mensuel ;

- en France, le Groupe assure son risque client auprès d'une compagnie d'assurances reconnue. Les encours clients sont gérés de façon décentralisée par les centres opérationnels et par la direction des grands comptes,
- dans les autres pays du Groupe, le Groupe peut avoir recours à une compagnie d'assurance afin d'assurer son risque client, notamment au Royaume-Uni.



Au 31 décembre 2018, l'exposition au risque de crédit sur les créances clients par secteur opérationnel est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
France	222,5	217,1
Royaume-Uni & Irlande	68,8	74,2
Europe centrale	98,4	93,0
Scandinavie & Europe de l'Est	79,1	76,9
Europe du Sud	75,4	71,8
Amérique latine	57,3	53,7
Autres secteurs opérationnels	3,1	4,2
<b>CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRATS</b>	<b>604,6</b>	<b>590,9</b>

En raison du nombre important de clients du Groupe, il n'existe pas de concentration significative du risque de crédit (poids significatif d'une ou plusieurs contreparties dans l'encours client). L'exposition maximale au risque de crédit se limite à la valeur des encours clients au bilan consolidé.

L'exposition au risque de crédit relatif aux créances clients et actifs sur contrat, présentée sous la forme de matrice de dépréciation, se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018			
	Valeur brute	Dépréciation	Taux de pertes de crédit attendu	Valeur nette
Non échus ou échus depuis moins de 1 mois	469,1	(1,3)	- 0,3 %	467,8
Échus entre 1 à 4 mois	116,0	(1,8)	- 1,6 %	114,1
Échus entre 5 à 12 mois	24,3	(9,0)	- 37,1 %	15,3
Échus depuis plus d'un an	51,7	(44,3)	- 85,7 %	7,4
<b>CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRAT</b>	<b>661,1</b>	<b>(56,5)</b>		<b>604,6</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017			
	Valeur brute	Dépréciation	Taux de pertes de crédit attendu	Valeur nette
Non échus ou échus depuis moins de 4 mois	579,4	(5,9)	- 1,0 %	573,6
Échus entre 5 à 12 mois	18,0	(6,6)	- 36,7 %	11,4
Échus depuis plus d'un an	43,7	(37,8)	- 86,6 %	5,9
<b>CLIENTS ET ACTIFS SUR CONTRAT</b>	<b>641,1</b>	<b>(50,3)</b>		<b>590,9</b>

► Les actifs de trésorerie : le Groupe a pour politique de placer sa trésorerie sur des OPCVM monétaires court terme ou de laisser en dépôt sur les comptes bancaires auprès des contreparties bancaires qui financent le Groupe, dans un contexte de taux historiquement bas et significativement négatifs, dans le respect des règles de diversification et de qualité de contrepartie. Ainsi, au 31 décembre 2018, les placements à court terme, s'élevaient à 1,3 million ;

► Instruments dérivés : dans le cadre de sa politique de gestion des risques de taux et de change, le Groupe est amené à conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et banques de financement du Groupe.

Le risque de contrepartie bancaire est géré par la direction du financement et de la trésorerie. Il est lié aux encours de dépôts, aux valeurs de marché des instruments dérivés et aux lignes de crédit contractées avec chaque banque. Selon sa politique financière, dans la plus grande majorité des cas, le Groupe ne prend un engagement sur des instruments financiers qu'avec des contreparties bénéficiant d'une notation minimum long terme « A- » chez Standard & Poor's ou « A3 » chez Moody's. La liste des contreparties bancaires liées aux placements et celle des instruments financiers font l'objet d'une revue régulière et d'une approbation par la direction financière du Groupe.

Selon le Groupe, ses placements et instruments dérivés ne l'exposent pas à un risque de contrepartie significatif.

### Risque de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières non seulement pour financer son activité courante mais aussi pour maintenir sa capacité d'investissement.

Afin de bénéficier d'économies d'échelle et de faciliter l'accès aux financements sur les marchés de capitaux (obligations et papier commercial), le Groupe centralise une large majorité de ses opérations de financement sur la société Elis. Cette entité assure également, depuis 2018, l'exécution des opérations de couverture des risques de change pour l'ensemble des entités du Groupe dans le cadre d'une convention de gestion centralisée du risque de change.

Le Groupe gère le risque de liquidité en surveillant constamment la durée des financements, la permanence des lignes de crédit disponibles et la diversification des ressources (financement bancaire ou marchés de capitaux moyen/long terme et court terme...). Au 31 décembre 2018, la maturité moyenne pondérée des emprunts et dettes financières brutes est de 3,6 ans avec un ratio de dette à long terme (emprunts et dettes financières brutes supérieurs à un an/emprunts et dettes financières brutes totaux) de 87 %. La politique financière du Groupe consiste notamment à répartir dans le temps les échéances de remboursement de sa dette long terme afin de limiter le montant annuel à refinancer. Le risque de liquidité est également réduit grâce à la régularité de la capacité d'autofinancement générée par le Groupe ainsi que par la mise en place de lignes de crédit bancaires confirmées.

Le Groupe gère par ailleurs avec prudence ses encours de trésorerie disponible et a mis en place dans tous les principaux pays où il opère et où la réglementation locale le permet une ou des conventions de gestion de trésorerie destinée à optimiser et faciliter quotidiennement les remontées physiques de liquidités vers la société Elis via la société M.A.J., centrale de trésorerie du Groupe pour le périmètre anciennement Elis. Au cours de l'année 2018, le Groupe a entamé le déploiement d'une gestion centralisée physique et multidevises des liquidités de tous les pays ex-Berendsen vers la société Elis, qui sera finalisé au cours du premier semestre 2019.

L'endettement net ajusté (des frais d'émission d'emprunts capitalisés restants à amortir selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et du compte courant bloqué de participation) du Groupe au 31 décembre 2018 s'élève à 3 378,4 millions d'euros.

Les contrats de prêt liés à ces dettes comportent des engagements juridiques et financiers habituels dans ce type de transactions et prévoient une exigibilité anticipée en cas de

non-respect de ces engagements. Les engagements financiers prévoient notamment l'obligation pour le Groupe de satisfaire un covenant financier : dette nette ajustée/EBITDA pro forma après synergies. Au 31 décembre 2018, sur la base des présents comptes consolidés, le Groupe a satisfait ce ratio :

► *Leverage Ratio* = 3,3x (doit être inférieur à 3,75).

Les échéances prévues de remboursement de la dette consolidée au 31 décembre 2018 et de versement des intérêts afférents à cette dette sont détaillées ci-après.

Les flux futurs contractuels sont présentés sur la base des encours au bilan à la clôture, sans présumer de toute décision de gestion ultérieure pouvant modifier de manière significative la structure de la dette financière du Groupe ou la politique de couverture. Les intérêts à verser correspondent au cumul des intérêts à verser jusqu'à l'échéance ou la date de remboursement prévue de la dette. Ils ont été estimés sur la base des taux *forward* calculés à partir de la courbe à la date de clôture.

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie 2019		Flux de trésorerie 2020		Flux de trésorerie 2021-2022-2023		Flux de trésorerie 2023 et au-delà		Estimation des flux futurs au 31/12/2018	
	Coût amorti	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts
Euro Medium Term Notes	1 019,5	-	22,3	-	22,3	650,0	56,1	350,0	21,4	1 000,0	121,9
Obligations convertibles	355,8	-	-	-	-	355,8	-	-	-	355,8	-
Obligations <i>High Yield</i> 3 %	804,1	-	24,0	-	24,0	800,0	31,9	-	-	800,0	79,9
Crédit Senior - <i>Term loan</i> EURIBOR 3M +1,95 %	453,3	-	9,8	-	8,9	450,0	9,7	-	-	450,0	28,4
<i>Swaps</i>			6,0		6,0		2,7		(0,6)		14,1
Crédit syndiqué - <i>Term loan</i> EURIBOR 3M +1,90 %	200,5	-	3,9	-	3,9	200,0	8,0	-	-	200,0	15,7
Crédit relais/revolving/bilatérale court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Schuldschein</i>	75,1	-	1,2	11,5	1,2	38,5	2,3	25,0	0,4	75,0	5,1
Ligne Capex	200,6	-	4,0	-	4,0	200,0	4,4	-	-	200,0	12,3
Billets de trésorerie	413,1	413,1	-	-	-	-	-	-	-	413,1	-
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(44,0)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant bloqué de participation	23,2	4,7	0,9	5,4	0,8	10,8	0,7	-	-	20,9	2,4
Dettes de crédit-bail	22,9	3,4	1,0	1,9	1,0	4,2	2,7	13,2	11,4	22,7	16,1
Divers	18,6	4,4	0,5	8,9	0,1	3,8	0,1	1,5	0,3	18,5	1,0
Découverts bancaires	12,1	12,1	0,0	-	-	-	-	-	-	12,1	0,0
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>3 554,7</b>	<b>437,6</b>	<b>73,4</b>	<b>27,7</b>	<b>72,1</b>	<b>2 713,1</b>	<b>118,5</b>	<b>389,7</b>	<b>32,9</b>	<b>3 568,1</b>	<b>296,8</b>

### Risques de marché

Le groupe Elis est exposé aux risques de marché, notamment concernant le coût de sa dette et lors de la réalisation de ses transactions en devises. La direction financière gère de façon centralisée les principaux risques financiers via une politique et un programme de gestion des risques du Groupe. Ce programme, centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur sa performance financière. Pour couvrir certaines expositions aux risques, des stratégies de couverture des risques de taux et change sont élaborées et mises en œuvre en fonction des opportunités de marché via des instruments dérivés, tout en respectant des principes de prudence et de limitation du risque prévus dans les politiques de gestion correspondantes.

### Risque de taux

Le risque de taux comprend essentiellement le risque de fluctuation des flux futurs sur l'endettement à taux variable, en partie basé sur l'EURIBOR. La politique du Groupe est de maintenir sur un horizon à moyen ou long terme une part majoritaire de la dette totale à taux fixe. Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette à taux variable du Groupe s'élevait à 878 millions d'euros (avant prise en compte des instruments de couverture).

Afin de gérer efficacement ce risque et conformément à sa politique, le Groupe a conclu un certain nombre de contrats de dérivés (*swaps*), aux termes desquels il s'est engagé à échanger à échéances données, la différence entre le taux fixe prévu dans le *swap* et le taux variable applicable à l'endettement concerné, sur la base d'un notionnel donné. Au 31 décembre 2018, le Groupe était partie à des contrats de couverture de taux d'intérêt portant sur un montant nominal total de 950,9 millions d'euros.

L'exposition nette au risque de taux au 31 décembre 2018, avant et après opération de couverture, est détaillée comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2018	Taux fixe	Taux variable		Échéances des dettes
			couvert	non couvert	
<i>Euro Medium Term Notes</i>	1 019,5	1 019,5			2023 et 2026
Obligations convertibles	355,8	355,8			2023
Obligations <i>High Yield</i> 3 %	804,1	804,1			2022
Crédit Senior - <i>Term loan</i> EURIBOR 3M +1,95 %	453,3		453,3		2022
Crédit syndiqué - <i>Term loan</i> EURIBOR 3M +1,90 %	200,5	-		200,5	2022
Crédit relais/ <i>revolving</i> /bilatérale court terme	-			-	diverses
<i>Schuldschein</i>	75,1	34,6		40,6	2020 à 2024
Ligne Capex	200,6			200,6	2022 et 2023
Billets de trésorerie	413,1	413,1			inf. à 12 mois
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(44,0)	(13,4)	(18,3)	(12,2)	
Compte courant bloqué de participation	23,2	23,2			
Dettes de crédit-bail	22,9	22,5		0,4	
Divers	18,6	17,3	0,9	0,4	
Découverts bancaires	12,1			12,1	
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>3 554,7</b>	<b>2 676,7</b>	<b>435,8</b>	<b>442,2</b>	

Conformément à la norme IFRS 7, une analyse quantitative de sensibilité à la variation des taux d'intérêt est présentée ci-dessous. Elle reflète l'impact de l'évolution des taux d'intérêt sur la charge financière, sur le résultat net et sur les capitaux propres.

L'analyse de la sensibilité aux taux d'intérêt s'analyse selon les hypothèses suivantes :

- ▶ l'évolution de la courbe des taux n'a pas d'impact sur les instruments financiers rémunérés sur la base d'un taux d'intérêt fixe, s'ils sont évalués au coût amorti ;
- ▶ l'évolution de la courbe des taux a une incidence sur les instruments financiers rémunérés sur la base d'un taux variable, dans le cas où ils ne sont pas désignés comme élément couvert. Une variation des taux a une incidence sur le coût de l'endettement financier brut et est donc incluse dans le calcul de la sensibilité du résultat et des capitaux propres au risque de taux ;

▶ l'évolution de la courbe des taux a une incidence sur la juste valeur d'un instrument financier dérivé éligible à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie. La variation de juste valeur de l'instrument affecte la réserve de couverture dans les capitaux propres. Cet effet est donc inclus dans le calcul de la sensibilité des capitaux propres au risque de taux ;

▶ l'évolution de la courbe de taux a une incidence sur les instruments financiers dérivés (*swaps* de taux d'intérêt, *caps*, etc.) qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture dans la mesure où cela affecte leur juste valeur, dont la variation est alors comptabilisée en compte de résultat. Cet impact est donc inclus dans le calcul de la sensibilité du résultat et des capitaux propres au risque de taux.

Avec ces hypothèses, l'incidence d'une variation de +/- 100 points de base des taux d'intérêt (choc instantané, parallèle sur toute la courbe, survenant le premier jour de l'exercice, puis aucun changement du niveau des taux postérieurement), sur les résultats du groupe Elis se détaille comme suit :

Nature	+100 bp		-100 bp	
	Réserve de couverture	Résultat financier	Réserve de couverture	Résultat financier
Instruments financiers désignés comme instruments de couverture	23,1		(24,6)	
Instruments financiers non dérivés, à taux variable		(10,4)		4,1
Dérivés de taux (non éligibles à la comptabilité de couverture)		13,0		(13,5)
<b>IMPACT TOTAL (AVANT IMPÔT)</b>	<b>23,1</b>	<b>2,6</b>	<b>(24,6)</b>	<b>(9,4)</b>
<b>Sensibilité des capitaux propres à la variation des taux</b>	<b>+100 bp</b>	<b>0,5 %</b>	<b>-100 bp</b>	<b>-0,6 %</b>
<b>Sensibilité du résultat net consolidé à la variation des taux</b>	<b>+100 bp</b>	<b>-2,1 %</b>	<b>-100 bp</b>	<b>7,5 %</b>

Par ailleurs, le Groupe ne détient pas d'actif significatif portant intérêt.

## Risque de change

### Risque de change transactionnel

Le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel essentiellement lié à ses achats de marchandises auprès de fournisseurs tiers (linge), libellés pour partie en dollars américains et dans une moindre mesure en livres sterling. En 2018, les achats de marchandises libellés en devises étrangères s'élevaient à 95 millions de dollars américains (périmètres Elis et Berendsen inclus) contre 49,2 millions de dollars américains en 2017 (périmètre Elis hors Berendsen), et à 5,9 millions de livres sterling (pour les entités opérationnelles en devises fonctionnelles non livres sterling) contre 4,6 millions de livres sterling en 2017. Le Groupe s'efforce toutefois de réduire l'impact des variations de change sur son résultat par l'usage de couvertures de change au titre de ces approvisionnements de marchandises. Au 31 décembre 2018, le Groupe a acheté à terme 2019 un montant de 83 millions de dollars américains (contre 50 millions de dollars américains un an plus tôt).

Le Groupe est également exposé aux flux commerciaux en devises des entités opérationnelles (y compris achats de marchandises libellés dans une devise différente de la devise fonctionnelle des entités opérationnelles) et aux flux financiers intragroupes (frais de gestion, redevance de marques, dividendes). Dans ce cadre, le Groupe peut être amené à mettre en place ponctuellement ou de manière récurrente des contrats de change à terme pour couvrir ces risques.

Le risque de change transactionnel est géré de manière centralisée par la direction financière dans le cadre d'une politique de gestion dédiée et d'une convention de gestion centralisée du risque de change. Les flux en devises des entités opérationnelles sont couverts dans le cadre du processus budgétaire annuel pour les filiales ayant des flux récurrents en devise. Les filiales communiquent en fin d'année, au moment de l'établissement de leur budget, leur exposition au risque de change de l'année suivante à la direction financière, qui centralise l'exécution des opérations de dérivés de change externes sur la société Elis. Cette dernière agit ainsi en qualité de contrepartie interne de négociation des opérations de couverture pour les filiales présentant une exposition au risque de change transactionnel.

(en millions d'euros)

	Impact, en capitaux propres, d'une baisse de 10 % du cours de change	Impact, sur le résultat, d'une baisse de 10 % du cours de change
GBP (Royaume-Uni)	(59,8)	0,3
BRL (Brésil)	(43,7)	1,5
SEK (Suède)	(68,8)	(2,0)
DKK (Danemark)	(60,0)	(1,1)
CHF (Suisse)	(12,1)	(0,5)

### Risque sur actions

Au 31 décembre 2018, l'exposition du Groupe au risque sur actions concerne principalement les 592 529 actions Elis détenues soit en autocontrôle, dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre le 13 avril 2015, soit via l'*Employee Benefit Trust* Berendsen.

Ces actions, sur la base du cours de clôture du 31 décembre 2018 (14,55 euros) représentent un montant de 8,6 millions d'euros. Dans ce contexte, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place une politique d'encadrement du risque actions.

### Risque de change financier

Les besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro assurés par des prêts/emprunts intra-groupe et la centralisation des excédents de trésorerie exposent certaines entités du Groupe à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur de dettes ou de créances financières libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse). Ce risque de change est couvert essentiellement via des *swaps* de devises dans le cadre d'une politique de couverture mise en œuvre par la direction financière. Au 31 décembre 2018, les *swaps* de devises contre euro portaient essentiellement sur la couronne suédoise, la couronne norvégienne et le zloty polonais.

### Exposition du Groupe au risque de change

Le Groupe opère une grande partie de ses activités dans des pays de la zone euro. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les pays hors zone euro représentaient 39,4 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, dont 11,5 % pour le Royaume-Uni, 6,9 % pour le Brésil, 6,9 % pour la Suède, 6,1 % pour le Danemark et 3,2 % pour la Suisse.

Lors de la préparation des états financiers consolidés du Groupe, celui-ci doit procéder à la conversion des comptes de ses filiales situées hors de la zone euro en prenant en compte les taux de change applicables. Par conséquent, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change des devises qui ont un impact comptable direct sur les comptes consolidés du Groupe. Cela se traduit par un aléa sur la conversion en euro des bilans et comptes de résultat des filiales étrangères en dehors de la zone euro.

Les financements externes du Groupe sont, en règle générale, libellés en euros.

Dans ce cadre, le tableau ci-après présente le risque de perte de change, en capitaux propres et en résultat, sur les principales devises du Groupe.

### Risque sur matières premières

Le Groupe n'achète pas directement de matières premières mais le Groupe est indirectement exposé à la volatilité des matières premières dans le cadre de ses achats de linge et de vêtements de travail dont une partie du prix de fabrication est liée au cours du coton ou du polyester, et via sa consommation de produits pétroliers (gaz et carburants notamment).

## 8.2 Résultat financier

(en millions d'euros)	2018	2017
Charges financières sur emprunts et comptes courants de participation mesurées au coût amorti	(106,3)	(78,6)
<b>TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>(106,3)</b>	<b>(78,6)</b>
Produits et charges résultant de la négociation de dérivés de taux	(4,4)	(2,9)
Produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif	0,4	3,9
<b>TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(110,4)</b>	<b>(77,7)</b>
Différences positives de change	3,0	26,5
Différences négatives de change	(1,6)	(8,3)
Gain/Perte sur instruments dérivés de change évalués à la juste valeur par le résultat	0,2	0,1
Ajustement de l'actualisation de provisions et avantages au personnel	(1,5)	(0,8)
Autres	(0,2)	0,3
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>(0,1)</b>	<b>17,8</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(110,5)</b>	<b>(59,8)</b>

Le résultat de change était principalement lié en fin d'année 2017 au remboursement anticipé des emprunts USPP souscrits antérieurement par Berendsen Plc.

## 8.3 Endettement financier brut

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets de coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le

règlement de la dette d'au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Le Groupe décomptabilise un passif financier dès lors que le passif est éteint. Lorsqu'un échange de passif a lieu avec un prêteur, et que les termes sont sensiblement différents, un nouveau passif est comptabilisé.

Au 31 décembre 2018, la dette consolidée se détaille principalement comme suit :

### Obligations High Yield

Elis a émis le 28 avril 2015 des obligations pour un montant en principal de 800 millions d'euros et portant intérêt annuel au taux de 3 %, remboursables en 2022 (les « Obligations High Yield »). Les intérêts sont payables semestriellement. Les Obligations High Yield sont admises aux négociations sur le *Global Exchange Market* de l'*Irish Stock Exchange*.

### Crédit Senior – Term loan

Elis a conclu le 17 janvier 2017 un crédit syndiqué Senior pour un montant de 1 150 millions d'euros d'une maturité de cinq ans, et composé de trois tranches : une tranche prêt à terme de 450 millions d'euros, une tranche *capex line* de 200 millions d'euros, une tranche de crédit renouvelable de 500 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, le prêt à terme est tiré à hauteur de 450 millions d'euros ; la tranche *capex line* est tirée à hauteur de 200 millions d'euros et la tranche crédit revolving est non tirée.

### Obligations convertibles (« Océanes »)

Elis a procédé le 6 octobre 2017 à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions Elis nouvelles ou existantes (« Océanes ») à échéance 6 octobre 2023. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 400 millions d'euros et il est représenté par 12 558 869 obligations d'une valeur nominale de 31,85 euros. Les obligations ne portent pas intérêt (zéro-coupon).

L'Océane est qualifiée d'instrument financier composé et, à ce titre, entre dans le champ d'application d'IAS 32 qui impose de comptabiliser séparément au bilan la composante capitaux propres (l'option d'achat que le porteur détient en vue de convertir son obligation en action) et la composante dette (l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie). La juste valeur de la composante dette équivaut à 345,1 millions d'euros à l'origine et à 54,9 millions d'euros pour la composante optionnelle (avant impôt différé).

### Crédit syndiqué – Term loan

Le 7 novembre 2017, Elis a conclu un second crédit syndiqué comprenant deux tranches : un prêt à terme de 200 millions d'euros (entièrement tiré au 31 décembre 2018) et une ligne de crédit renouvelable de 400 millions d'euros non tirée au 31 décembre 2018.

Le prêt à terme est à échéance novembre 2022 ; la maturité de la ligne de crédit renouvelable a quant à elle été étendue au cours de l'année 2018 à novembre 2023 contre novembre 2022 auparavant et pourra être étendue jusqu'en novembre 2024.

### Schuldschein

Elis a levé 75 millions d'euros le 23 novembre 2017 via un placement privé multi-tranche régi par le droit allemand, nommé « Schuldschein ».

Cette opération a permis de diversifier les sources de financement du Groupe. La levée de fonds a été réalisée à taux fixe et taux variable qui représentent respectivement 46 % et 54 % du montant total, à échéance 3 à 7 ans.

**Titres EMTN**

Elis a mis en place le 30 janvier 2018, un programme EMTN visé par l'AMF d'un montant de 3 milliards d'euros. Sous ce programme EMTN, le 15 février 2018, a été réalisée une émission obligataire double tranches de maturité 5 et 8 ans pour des montants et coupons respectifs de 650 millions d'euros à 1,875 %, et 350 millions d'euros à 2,875 %. Ces fonds d'un montant total d'un milliard d'euros ont permis de refinancer le crédit-relais mis en place dans le cadre de l'acquisition de Berendsen.

**Billets de trésorerie**

Le Groupe dispose d'un programme de billets de trésorerie visé par la Banque de France d'un montant maximum de 500 millions d'euros. En complément des autres financements, ce programme permet au groupe Elis d'accéder à des ressources de court terme désintermédiées à des conditions de marché favorables. Au 31 décembre 2018, l'encours des billets de trésorerie était de 413,1 millions d'euros contre 396,4 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Au travers de ces deux contrats de crédits syndiqués et d'une ligne de crédit renouvelable bilatérale, le Groupe dispose au 31 décembre 2018 de lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant cumulé de 930 millions d'euros, assurant ainsi la liquidité nécessaire au Groupe sur son programme de billets de trésorerie en cas de fermeture du marché des billets de trésorerie.

**Variation des dettes financières**

(en millions d'euros)	31/12/2017	Changements dans les flux de trésorerie découlant d'activités de financement	Changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises	Effet des changements dans les taux de change	Variations des découverts bancaires	Nouvelles locations financières	Autres changements	31/12/2018
EURO MEDIUM TERM NOTES	-	1 000,0	-	-	-	-	-	1 000,0
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	347,1	-	-	-	-	-	8,6	355,8
OBLIGATIONS HIGH YIELD	800,0	-	-	-	-	-	-	800,0
Crédit Senior - Term loan	450,0	-	-	-	-	-	-	450,0
Crédit syndiqué - Term loan	200,0	-	-	-	-	-	-	200,0
Crédit relais/revolving/bilatérale court terme	1 015,0	(1 015,0)	-	-	-	-	-	-
Schuldschein	75,0	-	-	-	-	-	-	75,0
Ligne Capex	177,0	23,0	-	-	-	-	-	200,0
Billets de trésorerie	396,4	16,7	-	-	-	-	-	413,1
Dettes de crédit-bail	12,5	(3,0)	2,8	(0,0)	-	10,5	(0,0)	22,9
Autres emprunts	17,7	(8,8)	9,8	(0,8)	(0,0)	-	0,7	18,6
Découverts bancaires	213,4	-	1,1	0,1	(192,0)	-	(10,5)	12,1
Compte-courant bloqué de participation des salariés	26,8	(3,5)	-	-	-	-	-	23,2
EMPRUNTS	2 583,8	(990,6)	13,8	(0,7)	(192,0)	10,5	(9,8)	1 414,8
INTÉRÊTS COURUS	8,9	-	-	-	(0,0)	-	19,2	28,1
FRAIS D'ÉMISSIONS D'EMPRUNTS RESTANTS À AMORTIR	(36,8)	(13,4)	-	-	-	-	6,2	(44,0)
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>3 703,1</b>	<b>(4,0)</b>	<b>13,8</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(192,0)</b>	<b>10,5</b>	<b>24,2</b>	<b>3 554,7</b>
<b>Réconciliation avec l'état des flux de trésorerie</b>								
› Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 684,1						
› Remboursement d'emprunts		(1 688,2)						
<b>Variation de l'endettement</b>		<b>(4,0)</b>						

**Répartition des dettes financières par devise**

	31/12/2018	31/12/2017
EUR	3 544,9	3 524,9
GBP	1,7	167,7
BRL	5,7	7,0
CHF	1,2	1,5
CLP	1,2	1,8
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>3 554,7</b>	<b>3 703,1</b>

Au 31 décembre 2018, l'endettement brut a diminué de 148,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017, principalement sous l'effet combiné de la génération de

trésorerie et d'une diminution des découverts bancaires, liée au déploiement progressif de la centralisation des besoins et excédents de trésorerie des entités du périmètre Berendsen.



## Échéancier des dettes financières

(en millions d'euros)	31/12/2018	2019	2020	2021-2023	2024 et au-delà
Euro Medium Term Notes	1 019,5	19,5	-	650,0	350,0
Obligations convertibles	355,8	-	-	355,8	-
Obligations High Yield 3 %	804,1	4,1	-	800,0	-
Crédit Senior - Term loan EURIBOR 3M +1,95 %	453,3	3,3	-	450,0	-
Crédit syndiqué - Term loan EURIBOR 3M +1,90 %	200,5	0,5	-	200,0	-
Crédit relais/revolving/bilatérale court terme	-	-	-	-	-
Schuldschein	75,1	0,1	11,5	38,5	25,0
Ligne Capex	200,6	0,5	-	200,0	-
Billets de trésorerie	413,1	413,1	-	-	-
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(44,0)	(13,5)	(12,4)	(17,4)	(0,7)
Compte courant bloqué de participation	23,2	5,6	4,9	12,8	-
Dettes de crédit-bail	22,9	3,4	2,1	5,2	12,1
Divers	18,6	4,4	8,6	4,0	1,6
Découverts bancaires	12,1	12,1	-	-	-
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>3 554,7</b>	<b>453,1</b>	<b>14,7</b>	<b>2 698,8</b>	<b>388,1</b>

Au 31 décembre 2018, les dettes financières à moins d'un an incluent essentiellement les billets de trésorerie ainsi que les découverts bancaires. Au cours de l'année 2018, au travers de l'émission obligataire EMTN double tranches d'un montant

cumulé d'1 milliard d'euros, le Groupe s'est attaché à pérenniser et allonger la maturité de sa structure d'endettement financier. Ainsi, au 31 décembre 2018, la maturité moyenne de la dette Elis SA (société mère) ressort à 3,6 ans.

## 8.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à très court terme ayant des échéances initiales

inférieures ou égales à trois mois ainsi que les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les emprunts, en passifs courants.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et équivalent de trésorerie contient :

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Comptes à vue	195,7	415,5
Dépôt à terme et valeurs mobilières de placement	1,3	0,9
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'ACTIF</b>	<b>197,0</b>	<b>416,4</b>
Découverts bancaires	(12,1)	(213,4)
Trésorerie classée en actifs détenus en vue de la vente	4,6	-
Découverts bancaires classés en passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	(10,5)	-
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, NET</b>	<b>179,1</b>	<b>203,0</b>

En Amérique latine, où il peut exister des restrictions sur le contrôle des changes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2018 (7,0 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Par ailleurs, la trésorerie mobilisée dans le cadre du contrat de liquidité mis en place le 10 avril 2015 par Elis est non significative au 31 décembre 2018 (2,5 millions d'euros au 31 décembre 2017).

## 8.5 Endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
EURO MEDIUM TERM NOTES	1 000,0	-
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	355,8	347,1
OBLIGATIONS HIGH YIELD 3 %	800,0	800,0
Crédit Senior - <i>Term loan</i>	450,0	450,0
Crédit syndiqué - <i>Term loan</i>	200,0	200,0
Crédit relais/ <i>revolving</i> /bilatérale court terme	-	1 015,0
<i>Schuldschein</i>	75,0	75,0
Billets de trésorerie	413,1	396,4
Dettes de crédit-bail	22,9	12,5
Ligne Capex	200,0	177,0
Autres emprunts et découverts bancaires	30,6	231,1
Compte-courant bloqué de participation des salariés	23,2	26,8
EMPRUNTS	1 414,8	2 583,8
INTÉRÊTS COURUS	28,1	8,9
FRAIS D'ÉMISSIONS D'EMPRUNTS RESTANTS À AMORTIR	(44,0)	(36,8)
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>3 554,7</b>	<b>3 703,1</b>
Dont part des dettes financières à moins d'un an	453,1	1 642,2
Dont part des dettes financières à plus d'un an	3 101,6	2 060,9
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (ACTIFS)</b>	<b>197,0</b>	<b>416,4</b>
<b>SOLDE ENDETTEMENT NET</b>	<b>3 357,7</b>	<b>3 286,6</b>
<b>Réconciliation avec la dette nette ajustée</b>		
Solde endettement net	3 357,7	3 286,6
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	44,0	36,8
Compte-courant bloqué de participation des salariés	(23,2)	(26,8)
<b>Dette nette ajustée</b>	<b>3 378,4</b>	<b>3 296,6</b>



## 8.6 Actifs et passifs financiers

### Comptabilisation initiale des actifs et des passifs financiers

À la date d'entrée au bilan, l'instrument est enregistré initialement à la juste valeur de ce qui est donné (pour les actifs) ou reçu (pour les passifs). La juste valeur est déterminée par référence au prix convenu lors de l'opération ou par référence à des prix de marché pour les transactions comparables. En l'absence de prix du marché, la juste valeur est calculée par actualisation des flux futurs de l'opération ou par un modèle. L'actualisation n'est pas nécessaire si son incidence est négligeable. Aussi, les créances et dettes à court terme nées du cycle d'exploitation ne sont pas actualisées.

Les coûts directement liés à la transaction (frais, commissions, honoraires, taxes...) sont ajoutés à la valeur d'entrée des actifs et déduits de celle des passifs.

### Juste valeur et valeur comptable des actifs et passifs financiers

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- ▶ les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat sont évalués par référence à leur prix de marché pour les instruments cotés (juste valeur de niveau 1 – prix coté sur un marché actif) ;
- ▶ les instruments dérivés non courants sont évalués par application d'une technique de valorisation (modèle d'actualisation des flux de trésorerie) faisant référence à des taux cotés (courbe des taux d'intérêt EURIBOR de laquelle est déduite la courbe zéro coupon) sur le marché interbancaire (juste valeur de niveau 2 – évaluation basée sur des données observables sur le marché) ;
- ▶ les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). La juste valeur présentée intègre l'évolution des taux d'intérêt pour la dette à taux fixe et l'éventuelle évolution du risque crédit du Groupe pour l'ensemble de la dette ;
- ▶ la juste valeur des créances et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leur échéance à court terme.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018		Classification comptable des instruments financiers			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur – instruments de couverture	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Autres participations	0,2	0,2	0,2			
Autres actifs non courants	67,7	67,7	34,1		33,6	
Actifs sur contrats	31,7	31,7			31,7	
Clients et autres débiteurs	649,9	649,9			649,9	
Autres actifs courants	26,0	26,0	0,1	1,3	24,6	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197,0	197,0			197,0	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>972,4</b>	<b>972,4</b>	<b>34,3</b>	<b>1,3</b>	<b>936,9</b>	-
Emprunts et dettes financières	3 101,6	3 098,5				3 101,6
Autres passifs non courants	15,3	15,3	0,0	13,9		1,4
Fournisseurs et autres créditeurs	274,4	274,4				274,4
Passifs sur contrats	68,3	68,3				68,3
Autres passifs courants	381,5	381,5	26,1	0,1		355,2
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	453,1	466,6				453,1
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>4 294,3</b>	<b>4 304,6</b>	<b>26,2</b>	<b>14,1</b>	-	<b>4 254,0</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017		Classification comptable des instruments financiers			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur – instruments de couverture	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Autres participations	0,1	0,1	0,1			
Autres actifs non courants	40,2	40,2	38,1		2,1	
Clients et autres débiteurs	676,0	676,0			676,0	
Autres actifs courants	28,9	28,9	-	0,1	28,8	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	416,4	416,4			416,4	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>1 161,7</b>	<b>1 161,7</b>	<b>38,3</b>	<b>0,1</b>	<b>1 123,3</b>	-
Emprunts et dettes financières	2 060,9	2 096,1				2 060,9
Autres passifs non courants	12,6	12,6	2,3	6,6		3,6
Fournisseurs et autres créditeurs	268,1	268,1				268,1
Autres passifs courants	444,5	444,5	31,5	2,0		411,1
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	1 642,2	1 653,5				1 642,2
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>4 428,2</b>	<b>4 474,7</b>	<b>33,8</b>	<b>8,6</b>	-	<b>4 385,8</b>

Le tableau ci-après précise le niveau auquel chaque juste valeur est classée dans la hiérarchie de juste valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	Hiérarchie de juste valeur		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres participations	0,2			0,2
Dérivés actifs courants (change à terme)	1,4		1,4	
Actifs compensatoires	34,1			34,1
<b>ACTIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>35,6</b>	<b>-</b>	<b>1,4</b>	<b>34,2</b>
Dérivés passifs non courants (swaps de taux)	13,9		13,9	
Dérivés passifs courants (change à terme)	0,1		0,1	
Dettes liées aux acquisitions	26,1			26,1
<b>PASSIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>40,2</b>	<b>-</b>	<b>14,1</b>	<b>26,1</b>
<i>Euro Medium Term Notes</i>	978,2	978,2		
Obligations <i>High Yield 3 %</i>	808,3	808,3		
Obligations convertibles - composante dette	359,2		359,2	
<b>PASSIFS DONT LA JUSTE VALEUR EST UTILISÉE DANS L'ANNEXE</b>	<b>2 145,8</b>	<b>1 786,5</b>	<b>359,2</b>	<b>-</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017	Hiérarchie de juste valeur		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres participations	0,1			0,1
Dérivés actifs courants (change à terme)	0,1		0,1	
Actifs compensatoires	38,1			38,1
<b>ACTIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>38,4</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>38,3</b>
Dérivés passifs non courants (swaps de taux)	6,6		6,6	
Dérivés passifs courants (change à terme)	2,7		2,7	
Dettes liées aux acquisitions	33,1			33,1
<b>PASSIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>42,4</b>	<b>-</b>	<b>9,3</b>	<b>33,1</b>
Obligations <i>High Yield 3 %</i>	815,0	815,0		
Obligations convertibles - composante dette	345,9		345,9	
<b>PASSIFS DONT LA JUSTE VALEUR EST UTILISÉE DANS L'ANNEXE</b>	<b>1 161,0</b>	<b>815,0</b>	<b>345,9</b>	<b>-</b>

## 8.7 Autres actifs et passifs non courants

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés en actifs non courants.

Les actifs compensatoires correspondent aux garanties de passif reçues des vendeurs et sont évalués sur la même base que le passif donnant lieu à indemnisation, sous réserve de la nécessité d'une correction de valeur pour montants

irrécouvrables. Dès lors que l'indemnisation porte sur un passif reconnu à la juste valeur lors de l'acquisition, l'actif compensatoire est aussi comptabilisé à la juste valeur.

Les engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle donnent lieu à la comptabilisation d'une dette. Les variations ultérieures de valeur du prix d'exercice de l'option de vente sont enregistrées, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, en résultat au sein des « Autres produits et charges opérationnels ».

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2018	31/12/2017
Instruments dérivés actifs non courants	8.8	-	0,0
Prêts et créances à long terme		1,7	2,1
Actifs compensatoires et autres actifs non courants		34,1	38,1
Coûts marginaux d'obtention des contrats		31,9	-
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>67,7</b>	<b>40,2</b>
Instruments dérivés passifs non courants	8.8	13,9	6,6
Dette liée aux paiements différés relatifs aux acquisitions		0,0	0,5
Dette liée aux engagements de rachats des participations ne donnant pas le contrôle		-	1,8
Autres passifs non courants		1,4	3,6
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>15,3</b>	<b>12,6</b>

## 8.8 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Qu'ils entrent dans une relation de couverture ou non, les instruments financiers dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur.

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférent dépend de la désignation ou non du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Ainsi, le Groupe désigne les dérivés comme :

- couverture d'un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ;
- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
- instrument dérivé ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat. En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée en compte de résultat.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou en passifs courants.

### Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de flux futurs

La part efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée directement en capitaux propres. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement dans le résultat net. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat. À partir de l'adoption d'IFRS 9, le Groupe peut comptabiliser les éléments à terme (report/déport) en « Autres éléments du résultat global » et accumulés en réserve de coûts de couverture dans une composante séparée des capitaux propres jusqu'à leur incorporation en résultat ou dans le coût initial de l'actif non financier acquis.

Lorsque le dénouement de la transaction donne lieu à la comptabilisation d'un actif non financier (par exemple une immobilisation ou un stock), le montant des gains ou pertes de couverture, différés en capitaux propres, est incorporé à la valeur d'entrée de l'élément couvert au bilan (méthode dite du « basis adjustment »).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement reclassé en résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée en résultat. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement reclassé au compte de résultat.

### Cas des dérivés non qualifiés de couverture

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat.

## Couvertures de flux de trésorerie

Le Groupe détient les instruments dérivés suivants pour couvrir ses risques de taux et de change :

Au 31 décembre 2018	Échéance			Total
	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	
<b>RISQUE DE CHANGE</b>				
Achats à terme de devises (achats futurs hautement probables)				
Nominal (en millions d'euros)	26,2	22,1		48,3
Cours moyen EUR/USD à terme	1,17	1,18		-
Achats à terme de devises (achats futurs hautement probables)				
Nominal (en millions d'euros)	12,7	11,5	-	24,2
Cours moyen GBP/USD à terme	1,31	1,33		-
<b>RISQUE DE TAUX</b>				
Swaps de taux échéance 2022 - <i>term loan</i>				
Nominal (en millions d'euros)			450,0	450,0
Taux d'intérêt fixé			0,46 %	-
Autres swaps de taux				
Nominal (en millions d'euros)			500,0	500,0
Taux d'intérêt fixé			0,50 %	-
Swap de taux - Chili				
Nominal (en millions d'euros)			0,9	0,9
Taux d'intérêt fixé			6,72 %	-

Au 31 décembre 2017	Échéance			Total
	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	
<b>RISQUE DE CHANGE</b>				
Achats à terme de devises (achats futurs hautement probables)				
Nominal (en millions d'euros)	21,7	20,0		41,7
Cours moyen EUR/USD à terme	1,15	1,16		-
Achats à terme de devises (achats futurs hautement probables)				
Nominal (en millions d'euros)	10,9	4,4		15,3
Cours moyen GBP/USD à terme	1,29	1,36		-
Achats à terme de devises (achats futurs hautement probables)				
Nominal (en millions d'euros)	4,1	1,7		5,8
Cours moyen SEK/USD à terme	0,12	0,13		-
<b>RISQUE DE TAUX</b>				
Swaps de taux échéance 2022 - <i>term loan</i>				
Nominal (en millions d'euros)			450,0	450,0
Taux d'intérêt fixé			0,46 %	-
Swap de taux - Chili				
Nominal (en millions d'euros)			0,9	0,9
Taux d'intérêt fixé			6,72 %	-

Compte tenu des taux « *forward* » négatifs jusqu'à l'échéance des *swaps* de taux non *floorés* à échéance 2022, la comptabilisation de couverture avait été déqualifiée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Les montants concernant les éléments couverts sont les suivants :

Au 31 décembre 2018	Variation de la valeur de l'élément couvert utilisée pour la comptabilisation de l'inefficacité de la couverture	Réserve de couverture de flux de trésorerie avant impôt	Réserve de couverture de flux de trésorerie (comptabilité de couverture plus appliquée)
<b>Risque de change</b>			
Achats futurs hautement probables	(2,9)	0,8	-
<b>Risque de taux</b>			
Instruments à taux variable	5,8	(5,9)	(3,3)

Au 31 décembre 2017	Variation de la valeur de l'élément couvert utilisée pour la comptabilisation de l'inefficacité de la couverture	Réserve de couverture de flux de trésorerie avant impôt	Réserve de couverture de flux de trésorerie (comptabilité de couverture plus appliquée)
<b>Risque de change</b>			
Achats futurs hautement probables	5,0	(2,3)	-
<b>Risque de taux</b>			
Instruments à taux variable	(0,1)	0,1	(6,2)

Le tableau ci-après détaille l'incidence des dérivés sur les comptes consolidés du groupe Elis :

(en millions d'euros)	Au 31/12/2018			Poste de l'état de la situation financière dans lequel l'instrument de couverture est inclus	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisée en capitaux propres	Coûts de couverture comptabilisés en capitaux propres	Montant reclassifié de la réserve de couverture au compte de résultat	Montant reclassifié du coût de couverture au coût des stocks	Poste de l'état du résultat
	Valeur comptable								
	Nominal	Actifs	Passifs						
<b>Risque de change</b>									
Achats à terme de devises	72,5	1,3	-	« Autres actifs et passifs courants », voir la note 4.9	2,9	0,5	-	-	« Résultat financier », voir la note 8.2
<b>Risque de taux</b>									
Swaps de taux	950,9	-	13,9	« Autres actifs et passifs non-courants », voir la note 8.7	(5,8)	-	(2,9)	-	« Résultat financier », voir la note 8.2

  

(en millions d'euros)	Au 31/12/2017			Poste de l'état de la situation financière dans lequel l'instrument de couverture est inclus	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisée en capitaux propres	Coûts de couverture comptabilisés en capitaux propres	Montant reclassifié de la réserve de couverture au compte de résultat	Montant reclassifié du coût de couverture au coût des stocks	Poste de l'état du résultat
	Valeur comptable								
	Nominal	Actifs	Passifs						
<b>Risque de change</b>									
Achats à terme de devises	62,8	0,1	1,9	« Autres actifs et passifs courants », voir la note 4.9	(5,0)	-	-	-	« Résultat financier », voir la note 8.2
<b>Risque de taux</b>									
Swaps de taux	450,9	0,0	6,6	« Autres actifs et passifs non-courants », voir la note 8.7	0,1	-	(6,2)	-	« Résultat financier », voir la note 8.2

La réconciliation de chaque composant des capitaux propres impacté par la comptabilité de couvertures est la suivante :

(en millions d'euros)	Réserve de coût de couverture	Réserve de couverture de flux de trésorerie
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>		
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016		(6,4)
Variation de juste valeur résultant des achats à terme de devises – achats futurs		(5,0)
Variation de juste valeur résultant de la couverture de risque de taux		0,1
Montants reclassés au compte de résultat		6,2
Effet d'impôt		(0,5)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017		(5,5)
Variation de juste valeur résultant des achats à terme de devises – achats futurs	0,5	2,9
Variation de juste valeur résultant de la couverture de risque de taux		(5,8)
Montants reclassés au compte de résultat		2,9
Effet d'impôt	(0,2)	(0,1)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>0,3</b>	<b>(5,6)</b>

## 8.9 Engagements hors bilan liés au financement du Groupe et autres engagements

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
<b>Engagements donnés</b>		
Cession et nantissement de créances à titre de garantie		
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	9,1	3,7
Avals, cautions et garanties données	90,0	63,4
Autres engagements donnés		
<b>Engagements reçus</b>		
Nantissements hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties reçues	23,2	19,2
Autres engagements reçus		

## NOTE 9 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

### Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible relatif à des éléments comptabilisés hors résultat est comptabilisé hors résultat.

### Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- lorsque le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, lors de son occurrence, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et
- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible

sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et règles fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus hors résultat sont comptabilisés hors résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

(en millions d'euros)	2018	2017
Résultat net consolidé des activités poursuivies	83,0	42,8
Sociétés mises en équivalence	-	-
Impôt courant des activités poursuivies	85,4	43,4
Impôt différé des activités poursuivies	(33,7)	(29,9)
Résultat avant impôt	134,7	56,4
Taux théorique	34,43 %	34,43 %
IMPÔT THÉORIQUE	46,4	19,4
IMPÔT RÉEL	51,7	13,6
Incidence d'impôts dont la base diffère du résultat net <sup>(a)</sup>	11,3	11,2
ÉCART	6,0	17,1
<b>Justification de l'écart</b>		
Différences de taux d'impôts et opérations imposées à taux réduit	18,2	17,5
Différences permanentes (dont intérêts et charges IFRS 2 non déductibles)	(22,2)	(12,1)
Reports déficitaires non constatés/Utilisation de déficits reportables non activés	(0,8)	(1,8)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisitions	-	0,4
Autres différences (CVAE déductible, CICE non taxable...)	10,8	13,1

(a) CVAE en France, IRAP en Italie.

La ligne « Différences de taux d'impôts et opérations imposées à taux réduit » inclut en 2017 un montant de 10,8 millions d'euros lié au changement de taux d'impôt voté en France en 2017 et ramenant le taux futur à 25,83 % (y compris contribution additionnelle à l'IS) pour toutes les sociétés à partir de 2022.

Les sources de l'impôt différé actif et passif sont les suivantes (en impôt) :

(en millions d'euros)	31/12/2017 net	Impact d'IFRS 9 & 15	Variations de périmètre	Résultat	Éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	Éléments comptabilisés directement en capitaux propres <sup>(a)</sup> et autres	31/12/2018 net
Immobilisations incorporelles	(218,6)		(1,1)	22,3	-	3,0	(194,5)
Immobilisations corporelles	(143,0)		(0,7)	(2,0)	-	1,4	(144,3)
Autres actifs	(4,3)	(7,4)	0,0	(4,0)	-	0,9	(14,8)
Instruments dérivés actifs	(0,0)		-	0,1	(0,4)	-	(0,3)
Provisions	21,4		0,1	2,1	-	(1,9)	21,5
Passifs liés aux avantages au personnel	12,1		-	1,3	(0,5)	(0,0)	12,9
Emprunts et dettes financières	(26,9)	(5,3)	-	2,8	0,1	-	(29,3)
Instruments dérivés passif	3,1		-	1,3	0,1	(0,0)	4,5
Autres passifs courants	6,6		-	(1,2)	-	(11,8)	(6,3)
Autres	(19,7)		(0,2)	0,9	0,3	12,5	(6,2)
Déficits activés	33,4		-	10,1	-	(1,4)	42,2
<b>ACTIFS (PASSIFS) D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>(335,8)</b>	<b>(12,7)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>33,7</b>	<b>(0,3)</b>	<b>2,6</b>	<b>(314,5)</b>
Actifs d'impôts différés	21,2						56,4
Passifs d'impôts différés	(357,1)						(370,9)

(a) Dont - 16,5 millions d'euros liés à la comptabilisation initiale des obligations convertibles.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'élèvent au 31 décembre 2018 à un montant de 42,9 millions d'euros (en base) (49,4 millions d'euros au 31 décembre 2017). La plus grande partie de ces déficits fiscaux, qui sont relatifs en quasi-totalité aux filiales étrangères, n'a pas de date d'expiration.

## NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION

### 10.1 Informations sur le capital et les réserves

#### Évolution du capital

Nombre d'actions au 31 décembre 2016	114 006 167
Nombre d'actions au 31 décembre 2017	219 370 207
Nombre d'actions au 31 décembre 2018	219 927 545
Nombre d'actions autorisées	219 927 545
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	219 927 545
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-
Valeur nominale de l'action	1,00
Actions de l'entité détenue par elle-même <sup>(a)</sup>	592 529
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'option et de contrat de vente	-

(a) Dont 393 532 actions détenues par le Berendsen Employee Benefit Trust.

Les opérations suivantes sur le capital d'Elis ont été réalisées en 2018 :

- ▶ le 15 juin 2018, augmentation de capital par incorporation d'une somme de 503 milliers d'euros prélevée sur les primes liées au capital par émission de 502 735 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune dans le cadre de l'attribution définitive des actions de performance aux mandataires sociaux et aux salariés du Groupe ;
- ▶ le 20 décembre 2018, augmentation de capital par incorporation d'une somme de 55 milliers d'euros prélevée sur les primes liées au capital par émission de 54 603 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune dans le cadre de l'attribution définitive des actions de performance aux mandataires sociaux et aux salariés du Groupe.

Au cours de l'exercice 2017 :

Elis a procédé le 13 février 2017 à une augmentation de son capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 325,2 millions d'euros (montant brut avant prise en compte des frais d'émission net d'impôts de 7,7 millions d'euros) par l'émission de 25 910 490 actions nouvelles.

Elis a également procédé en septembre 2017 :

- ▶ à l'échange d'une action Berendsen contre 0,403 action Elis, créant ainsi 69 052 152 nouvelles actions Elis pour un montant de 1 369,9 millions d'euros (montant brut avant prise en compte des frais d'émission net d'impôts de 11,4 millions d'euros) ;

- ▶ et à une augmentation de capital réservée de 10 131 713 actions à CPPIB, un investisseur institutionnel mondial de premier plan qui gère les fonds du Régime de pensions du Canada. Le montant total du financement CPPIB s'établit à 200 millions d'euros.

Afin de servir l'attribution définitive des actions de performance, le capital social a ensuite été augmenté en date du 7 avril 2017 et 21 décembre 2017 respectivement de 250 392 actions d'une valeur nominale de 10 euros et de 19 293 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Ces actions ont été émises dans le cadre d'augmentations de capital par incorporation de sommes prélevées sur le poste « Primes liées au capital ».

Le Groupe a par ailleurs procédé le 21 juin 2017 à une réduction de capital de la Société par voie de diminution de la valeur nominale des actions le composant de 10 euros à 1 euro chacune, le montant de ladite réduction de capital, soit 1 261,5 millions d'euros ayant été affecté au compte « Primes liées au capital ».

Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre depuis 2015 un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 21 mars 2011. Les moyens affectés initialement à la mise en œuvre du contrat de liquidité et portés au crédit du compte de liquidité s'élevaient à 3,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, les actions auto-détenues à ce titre représentent 198 252 titres, soit, sur la base du cours historique, un montant de 3,5 millions d'euros, portées en moins des capitaux propres (57 000 titres soit 1,3 million d'euros au 31 décembre 2017).

### 10.2 Dividendes et distributions payés et proposés

L'assemblée générale du 19 mai 2017 a décidé la distribution d'un montant de 0,37 euro par action. La distribution ainsi versée aux actionnaires s'est élevée à 51,8 millions d'euros.

L'assemblée générale du 18 mai 2018 a décidé la distribution d'un montant de 0,37 euro par action. La distribution ainsi versée aux actionnaires s'est élevée à 81,2 millions d'euros.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale annuelle de distribuer un montant de 0,37 euro par action soit environ 81,4 millions d'euros.



### 10.3 Résultats par action

#### Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation cours de l'année.

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017 retraité
Résultat attribuable aux actionnaires de la société mère		
➤ Activités poursuivies	83,4	42,2
➤ Activités abandonnées	(1,2)	(0,7)
<b>RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE</b>	<b>82,2</b>	<b>41,5</b>
Nombre moyen pondéré d'actions	219 379 941	160 919 385
Impact potentiel de la conversion d'obligations convertibles	12 558 869	3 096 707
Impact potentiel des actions dont l'émission est conditionnelle	1 050 404	1 507 968
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat par action dilué	232 989 214	165 524 061

Des changements sur le nombre d'actions ordinaires, tels que décrits à la note 10.1 « Informations sur le capital et les réserves » sont survenus au cours de l'exercice 2017. Ainsi les calculs des résultats par action (de base et dilué), pour la période concernée, ont été réalisés sur la base du nouveau nombre d'actions.

#### Résultat dilué par action

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits et charges qui résulterait de la conversion des actions ordinaires potentiellement dilutives.

Toutefois, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'hypothèses de conversion, d'exercice ou d'autres émissions d'actions potentielles qui pourraient avoir un effet anti-dilutif sur le résultat par action (c'est-à-dire qui n'augmente pas la perte par action).

## NOTE 11 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

À l'exception de la rémunération des dirigeants figurant à la note 5.5, il n'existe pas d'autres transactions avec des parties liées au cours des exercices 2018 et 2017.

### Filiales et entreprises consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Elis et des filiales, toutes consolidées par intégration globale, énumérées dans le tableau suivant :

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
<b>FRANCE</b>				
Elis, S.A.	Saint-Cloud	Société Mère	100	100
M.A.J., S.A.	Pantin	Services textiles & hygiène	100	100
Les Lavandières, S.A.S.	Avrillé	Services textiles & hygiène	100	100
Régionale de Location et Services Textiles, S.A.S.	Marcq-en-Barœul	Services textiles & hygiène	100	100
Pierrette - T.B.A., S.A.	Malzeville	Services textiles & hygiène	100	100
Le Jacquard Français, S.A.R.L.	Gerardmer	Entité manufacturière	100	100
Elis Services, S.A.	Saint-Cloud	Autre activité	100	100
Thimeau, S.A.S.	Meaux	Services textiles & hygiène	100	100
Grenelle Service, S.A.S.	Gennevilliers	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Maison de Blanc Berrogain, S.A.S.	Anglet	Services textiles & hygiène	100	100
Société des Oreillers et Couvertures, S.A.R.L.	Saint-Cloud	Autre activité	Fusion	100
Pro Services Environnement, S.A.S.	Rochetoirin	Services textiles & hygiène	100	100
AD3, S.A.S.	Dardilly	Services textiles & hygiène	100	100
S.C.I. Les Gailletrous	La Chaussée-Saint-Victor	Autre activité	100	100
S.C.I. du Château de Janville	Saint-Cloud	Autre activité	100	100
Loveira, S.A.S.	St-Ouen-l'Aumône	Services textiles & hygiène	-	Fusion
G.I.E. Eurocall Partners	Villeurbanne	Autre activité	100	100
Blanchisserie Moderne, S.A.	Montlouis-sur-Loire	Services textiles & hygiène	96	96
S.C.I. Maine Beauséjour	Limoges	Autre activité	100	100
S.C.I. La Forge	Bondoufle	Autre activité	100	100
Société de Participations Commerciales et Industrielles, S.A.R.L.	Saint-Cloud	Autre activité	100	100
S.C.I. des 2 Sapins	Grenoble	Autre activité	100	100
SHF Holding, S.A.	Saint-Cloud	Autre activité	100	100
SHF, S.A.S.	Saint-Cloud	Services textiles & hygiène	100	100
BMF, S.A.S.	Bondoufle	Services textiles & hygiène	Fusion	100
LSP, S.A.S.	Saint-Cloud	Services textiles & hygiène	100	100
Elis Prévention Nuisibles, S.A.S.	Bobigny	Services textiles & hygiène	100	100
Blanchisserie Professionnelle d'Aquitaine, S.A.R.L.	Mios	Services textiles & hygiène	100	100
Aquitaine Services Développement, S.A.S.	Mios	Autre activité	-	Fusion
Big Bang, S.A.S.	St-André-de-la-Roche	Services textiles & hygiène	Fusion	-
Hygiène Contrôle Île-de-France, S.A.S.	Serris	Services textiles & hygiène	Fusion	100
HTE Sanitation, S.A.S.	Vitrolles	Services textiles & hygiène	Fusion	100
Blanchisserie Blésoise, S.A.S.	La Chaussée-Saint-Victor	Services textiles & hygiène	100	100
<b>ALLEMAGNE</b>				
Elis Holding GmbH	Rehburg-Loccum	Autre activité	100	100
Elis Textil-Service GmbH	Mörlenbach	Services textiles & hygiène	100	100
Schäfer Wäsche-Vollservice GmbH	Ibbenbüren	Services textiles & hygiène	100	100
Rolf und Horst Schäfer GmbH & Co. KG	Ibbenbüren	Autre activité	100	100
Wolfperger Textilservice GmbH & Co. KG	Freiburg im Breisgau	Services textiles & hygiène	100	100
Wolfperger Verwaltungs GmbH	Freiburg im Breisgau	Autre activité	100	100
Cleantex Potsdam Textilpflege GmbH	Potsdam	Services textiles & hygiène	100	100
Kress Textilpflege GmbH	München	Services textiles & hygiène	100	100
Zischka Textilpflege GmbH	Simmern	Services textiles & hygiène	100	100
Wismarer Wäscherei GmbH	Wismar	Services textiles & hygiène	100	100
KlinTex GmbH	Rehburg-Loccum	Autre activité	100	100
Textilpflege Stralsund GmbH	Stralsund	Services textiles & hygiène	100	100
Puschendorf Textilservice GmbH Mannheim	Mannheim	Services textiles & hygiène	100	100
Servicegesellschaft der Zentralwäscherei Relin-Neckar mbH	Mannheim	Autre activité	100	100
Puschendorf Textilservice GmbH	Schönebeck/Elbe	Services textiles & hygiène	100	100

États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018  
Comptes consolidés

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
AKK-Service GmbH	Hamburg	Services textiles & hygiène	10	10
Askulta Nord Textilpflege GmbH&Co. KG	Glückstadt	Sans activité	100	100
Berendsen Beteiligungs GmbH	Glückstadt	Autre activité	100	100
Berendsen GmbH	Hamburg	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen GmbH Füssen	Hamburg	Sans activité	100	100
Berendsen GmbH Glückstadt	Hamburg	Autre activité	100	100
Berendsen GmbH Messkirch	Hamburg	Sans activité	100	100
Berendsen GmbH Nordost	Fürstenwalde	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen GmbH Schleswig	Schleswig	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen GmbH West	Hagen	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen Group Services GmbH	Hamburg	Autre activité	100	100
Berendsen Textilservice GmbH	Hamburg	Services textiles & hygiène	100	100
Decontam GmbH	Bad Windsheim	Services textiles & hygiène	100	100
Glückstadter Textilservice GmbH & Co oHG	Glückstadt	Sans activité	100	100
Jentex GmbH	Jena	Services textiles & hygiène	49	49
PTS Pinneberger Textil-Service GmbH	Glückstadt	Sans activité	100	100
Saniwo Textil-Gesellschaft mbH	Hamburg	Autre activité	100	100
TSL Textilservice-und Logistik GmbH	Fürstenwalde	Sans activité	100	100
SMH - Sächsische Mietwäsche und Handels GmbH	Dürrröhrsdorf-Dittersbach	Sans activité	100	-
BW-Textilservice GmbH	Sulz am Neckar	Services textiles & hygiène	100	-
Wäscherei Waiz GmbH	Eckental	Services textiles & hygiène	100	-
<b>AUTRICHE</b>				
Berendsen GmbH	Hard	Services textiles & hygiène	100	100
<b>ANDORRE</b>				
Auxiliar Hotelera Arly	Andorra	Services textiles & hygiène	100	100
Arly les Valls	Andorra	Sans activité	En liquidation	En liquidation
<b>BELGIQUE</b>				
Hades	Anderlecht	Services textiles & hygiène	100	100
Blanchisserie Basse Meuse	Herstal	Services textiles & hygiène	100	-
Ardenne & Meuse Logistic	Herstal	Autre activité	100	-
<b>BRÉSIL</b>				
Atmosfera Gestao e Higienização de Têxteis SA	Jundiai	Services textiles & hygiène	98	100
L'Acqua Lavanderias Ltda	Ponta Grossa	Services textiles & hygiène	98	100
Teclav Tecnologia e Lavagem Industrial Ltda	Eusébio	Services textiles & hygiène	98	100
Lavanderia Verde Ltda	Caieiras	Autre activité	-	Liquidation
Martins e Lococo Lavanderia Ltda	Caieiras	Services textiles & hygiène	98	100
Reis & Nóbrega Lavanderia Ltda	Fortaleza	Services textiles & hygiène	-	Fusion
MPW Lavanderia, Comércio e Serviços Ltda	Piracicaba	Services textiles & hygiène	98	100
Megalav Lavanderia Hospitalar Ltda	Serra	Services textiles & hygiène	98	100
Uniforme Lavanderia E Locação Ltda	Camaçari	Services textiles & hygiène	98	100
Prontilav Lavanderia Ltda	Fortaleza	Services textiles & hygiène	98	100
Toalhão locação e Higienização de Enxoval Ltda	Fortaleza	Services textiles & hygiène	98	100
NJ Lavanderia Industrial e Hospitalar Ltda ME	Brasília	Services textiles & hygiène	98	100
Prolav Serviços Tecnicos Ltda	Rio Bonito	Services textiles & hygiène	98	100
Lavari I Vestiti Lavanderia Ltda - EPP	Paço do Lumiar	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Pontuali Serviço de Lavanderia Ltda EPP	Maceio	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Global Service Lavanderia Ltda ME	Goiana	Services textiles & hygiène	98	100
Lavanderia Lav-Service Ltda - EPP	São Paulo	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Oficial Lavanderia Hospitalar Ltda EPP	Cedral	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Oficial Lavanderia e Toalheiros Ltda ME	Cedral	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Maximum Clean Lavanderia Profissional Ltda	Bady Bassit	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Maxihotel Lavanderia Profissional Limitada EPP	Bady Bassit	Services textiles & hygiène	-	Fusion
LVB Holding Ltda	Videira	Autre activité	98	100
Lavebras Gestao de Têxteis S.A.	Videira	Services textiles & hygiène	98	100
RDX Gestão e Higienização Textil Ltda	Paulista	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Biolav Lavanderia Ltda EPP	Teresina	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Atmosfera Gestao e Higienização de Uniformes Ltda	São José dos Pinhais	Services textiles & hygiène	98	100
Totalqualy Higienização Textil Ltda	São Bernardo do Campo	Services textiles & hygiène	98	100

# États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Comptes consolidés

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
<b>CHILI</b>				
Elis Chile S.A.	Santiago	Autre activité	100	100
Albia S.A.	Recoleta	Services textiles & hygiène	100	100
Servicios Hospitalarios S.A.	Recoleta	Services textiles & hygiène	100	100
<b>COLOMBIE</b>				
Elis Colombia S.A.S.	Bogota D.C.	Services textiles & hygiène	100	100
Centro de Lavado y Aseo CLA S.A.S.	Bogota D.C.	Services textiles & hygiène	100	100
Lavanser S.A.S.	Bogota D.C.	Services textiles & hygiène	100	100
<b>DANEMARK</b>				
Berendsen A/S	Søborg	Autre activité	100	100
Berendsen Textil Service A/S	Søborg	Services textiles & hygiène	100	100
Jysk Linnedservice A/S	Kjellerup	Services textiles & hygiène	70	70
Washa Aps	Kastrup	Services textiles & hygiène	-	15
Xtra Måttesevice A/S	Holsted	Services textiles & hygiène	Fusion	100
<b>ESPAGNE</b>				
Elis Monomatic, S.A.	Parets del Vallès (Barcelona)	Services textiles & hygiène	100	100
Lavanderia Hotelera Del Mediterraneo	La Nucia (Alicante)	Services textiles & hygiène	Fusion	100
Lavalía Balears Servicios y Renting Textil	La Nucia (Alicante)	Services textiles & hygiène	Fusion	100
Lavalía Sur Servicios y Renting Textil	La Nucia (Alicante)	Sans activité	-	Liquidation
Lavalía c. e. e.	La Nucia (Alicante)	Sans activité	100	100
UTE Elis Indusal	Parets del Vallès (Barcelona)	Services textiles & hygiène	100	100
Indusal Centro, S.A.	Guadalajara (Guadalajara)	Services textiles & hygiène	100	100
Indusal Navarra, S.A.	Marcilla (Navarra)	Services textiles & hygiène	100	100
Lavanderías del Ebro, S.A.	Huesca (Huesca)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Indusal Rías Baixas, S.A.	Porriño (Pontevedra)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Lavandería Industrial Navarra, S.A.	Tudela (Navarra)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Lavandería Industrial Olimpia, S.L	Mutilva Baja (Navarra)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Servicios de Lavandería Industrial de Castilla la Mancha, S.A.	Yeles (Toledo)	Services textiles & hygiène	100	100
Indusal Alandalus, S.L.	Córdoba (Córdoba)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Ibérica de Renting y Lavanderías Industriales, S.A.	Venta de Baños (Palencia)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Indusal, S.A.	Arrigorriaga (Vizcaya)	Services textiles & hygiène	100	100
Indusal Renting Catalunya, S.A.	Arrigorriaga (Vizcaya)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Lavaplan Industrias del Lavado y Planchado, S.L.	Quart de Poblet (Valencia)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Lavandería Miele, S.L.	Sueca (Valencia)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Lavandería Indusal Cantabria, S.A.	Cabezón de la Sal (Cantabria)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Indusal Rías Altas, S.A.	Sergude Boqueixon (A Coruña)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Indusal La Rioja, S.L.	Quel (La Rioja)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Indusal Castilla La Mancha, S.A.	Alcázar de San Juan (Ciudad Real)	Autre activité	-	Fusion
Indusal Renting Catalunya Siglo XXI, S.L.	Vilafraña del Penedés (Barcelona)	Autre activité	-	Fusion
Lavandería Industrial La Condesa, S.L.	Venta de Baños (Palencia)	Services textiles & hygiène	100	100
Indusal Galicia Siglo XXI, S.L	Porriño (Pontevedra)	Autre activité	-	Fusion
Tudela Patrimonial Siglo XXI, S.L.	Tudela (Navarra)	Autre activité	-	Fusion
Rías Altas Patrimonial Siglo XXI, S.L.	Sergude Boqueixon (A Coruña)	Autre activité	-	Fusion
Serlasa Patrimonial Siglo XXI, S.L.	Abanto y Ciervana (Vizcaya)	Autre activité	-	Fusion
Naserinco Patrimonial S. XXI, S.L.	Tudela (Navarra)	Autre activité	-	Fusion
Lavanderías Industriales Salamanca, S.L.	Villares de la Reina (Salamanca)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Goiz Ikuztegia, S.L.	Zumárraga (Gulpúzcoa)	Services textiles & hygiène	100	100
Energías Margua S.A.	Pamplona (Navarra)	Autre activité	100	100
Malsin, S.A.	Pamplona (Navarra)	Autre activité	-	Fusion
Serclothes, S.L.	Pamplona (Navarra)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Gulluri, S.A.	Arrigorriaga (Vizcaya)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Lain Pak, S.A.	Arrigorriaga (Vizcaya)	Autre activité	-	Fusion
Indusal Textil, S.L.	Pamplona (Navarra)	Sans activité	-	Fusion
Indusal Sur, S.A.	Escacena del Campo (Huelva)	Services textiles & hygiène	100	60

États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018  
Comptes consolidés

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
Serlasa, S.A.	Abanto y Ciervana (Vizcaya)	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Cogeneración Martiartu, S.L.	Arrigorriaga (Vizcaya)	Autre activité	100	100
Lesas Inmuebles Siglo XXI, S.L.	Pamplona (Navarra)	Autre activité	100	100
Insernaco Patrimonial S. XXI, S.L.	Abanto y Ciervana (Vizcaya)	Autre activité	-	Fusion
Gestytext Ibérica, S.L.	Arrigorriaga (Vizcaya)	Autre activité	Liquidation	50
Lavanderías El Cantábrico, S.L.	Santurtzi (Vizcaya)	Services textiles & hygiène	Fusion	100
Casbu, S.L.	Igualada (Barcelona)	Services textiles & hygiène	50	50
Compañía Navarra Servicios Integrales, S.L.	Pamplona (Navarra)	Autre activité	100	100
UTE Cantabria Lainpak	Cabezón de la Sal (Cantabria)	Sans activité	100	100
UTE Indusal Navarra, S.A. - Ilunion Navarra, S.L.U. - 2016	Marcilla (Navarra)	Services textiles & hygiène	68	68
UTE Goiz Gureak	Zumarraga (Guipuzcua)	Services textiles & hygiène	75	75
Lavanderías Triton, S.L.	Madrid	Services textiles & hygiène	100	-
<b>ESTONIE</b>				
AS Svarmil	Kiviõli	Autre activité	100	100
Berendsen Textile Service AS	Tartumaa	Services textiles & hygiène	100	100
<b>FINLANDE</b>				
Berendsen Textile Service Oy	Tuusula	Services textiles & hygiène	100	100
<b>HONGRIE</b>				
Első Magyar Tisztatéri Mosoda Kft	Miskolc	Services textiles & hygiène	100	100
<b>IRLANDE</b>				
Berendsen Finance Ireland (DKK) Ltd	Dublin	Autre activité	100	100
Berendsen Finance Ireland (Euro) Ltd	Dublin	Autre activité	100	100
Berendsen Finance Ireland (PLN) Ltd	Dublin	Autre activité	100	100
Berendsen Ireland Holdings Ltd	Dublin	Sans activité	100	100
Berendsen Ireland Ltd	Dublin	Services textiles & hygiène	100	100
Nanoclean Ltd	Dublin	Services textiles & hygiène	100	100
Steri-tex Ltd	Dublin	Sans activité	100	100
<b>ITALIE</b>				
Elis Italia S.p.A.	San Giuliano Milanese	Services textiles & hygiène	100	100
<b>LETTONIE</b>				
AS Berendsen Tekstila Serviss	Rīga	Services textiles & hygiène	100	100
<b>LITUANIE</b>				
Berendsen Textile Service, UAB	Vilnius	Services textiles & hygiène	100	100
<b>LUXEMBOURG</b>				
Elis Luxembourg, S.A.	Bascharage	Services textiles & hygiène	100	100
<b>NORVÈGE</b>				
Berendsen Tekstil Service A/S	Oslo	Services textiles & hygiène	100	100
<b>PAYS-BAS</b>				
Elis Nederland BV	Arnhem	Services textiles & hygiène	100	100
Groene Team BV	Arnhem	Sans activité	100	100
Elis Netherlands Holding BV	Arnhem	Autre activité	100	100
<b>POLOGNE</b>				
Berendsen Textile Service Spolka zoo	Żukowo	Services textiles & hygiène	100	100
<b>PORTUGAL</b>				
Garment Finishing and Distribution European Services, S.A.	Samora Correira	Autre activité	100	100
Sociedade Portuguesa de Aluguer e Serviço de Textéis, S.A.	Samora Correira	Services textiles & hygiène	100	100
SPAST II, Lda	Samora Correira	Services textiles & hygiène	100	100
<b>RÉPUBLIQUE TCHÈQUE</b>				
Elis Textil Servis s.r.o.	Slavkov u Brna	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen Textil Servis s.r.o.	Velké Pavlovice	Services textiles & hygiène	100	100
<b>ROYAUME-UNI</b>				
Kennedy Hygiene Products Ltd	Uckfield	Entité manufacturière	100	100
Kennedy Exports Ltd	Uckfield	Autre activité	100	100
BDF Healthcare Ltd	Ayrshire, Écosse	Sans activité	-	Liquidation
BDF Holdings Ltd	Ayrshire, Écosse	Sans activité	100	100
Berendsen Cleanroom Services Ltd	Basingstoke	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen Finance (DKK) Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100

États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018  
Comptes consolidés

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
Berendsen Finance (Euro) Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Berendsen Finance (Euro2) Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Berendsen Finance Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Berendsen Healthcare Ltd	Basingstoke	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen Hospitality Ltd	Basingstoke	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Berendsen Nominees Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Berendsen Northern Ireland Ltd	Belfast	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen Supply Chain (Northern Ireland) Ltd	Belfast	Services textiles & hygiène	100	100
Berendsen UK Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Berendsen Workwear Ltd	Basingstoke	Services textiles & hygiène	100	100
Camborne-Redruth Laundry Company Ltd	Londres	Sans activité	-	Liquidation
Cavendish Laundry Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Davis (BIM) Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Davis (FH) Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Fabricare Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Fakenham Laundry Services Ltd	Londres	Sans activité	-	Liquidation
IHSS Ltd	Basingstoke	Services textiles & hygiène	100	100
Lakeland Pennine Group Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Lakeland Pennine Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Laundrycraft Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
M Furnishing Group Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Midland Laundry Group Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Midland Laundry Group Holdings Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
National Sunlight Laundries Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Rociale Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Salop Textile Solutions Ltd	Londres	Sans activité	-	Liquidation
Spring Grove Services Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Spring Grove Services Group Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
St. Helens Laundry Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Sunlight (72078) Ltd	Londres	Sans activité	-	Liquidation
Sunlight (Lyndale) Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Sunlight (Newbury) Ltd	Londres	Sans activité	-	Liquidation
Sunlight Clinical Solutions Ltd	Basingstoke	Autre activité	100	100
Sunlight Services Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Sunlight Textile Services Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
Sunlight Workwear Services Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
The Sunlight Group Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
The Sunlight Service Group Ltd	Basingstoke	Sans activité	100	100
<b>JERSEY</b>				
Berendsen Employee Benefit Trust	Jersey	Autre activité	100	100
<b>SLOVAQUIE</b>				
Berendsen Textil Servis s.r.o.	Trenčín	Services textiles & hygiène	100	100
<b>RUSSIE</b>				
OOO Berendsen	Moscou	Services textiles & hygiène	100	100
<b>SUÈDE</b>				
Elis Design & Supply Chain Centre AB	Göteborg	Autre activité	100	100
Berendsen Textil Service AB	Malmö	Services textiles & hygiène	100	100
S Berendsen AB	Malmö	Autre activité	100	100
<b>SUISSE</b>				
Blanchâtel S.A.	La Chaux-de-Fonds	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Blanchisserie des Épinettes S.A.	Plan-les-Ouates	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Blanchival S.A.	Sion	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Großwäscherei Domeisen AG	Endingen	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Elis (Suisse) S.A.	Nyon	Services textiles & hygiène	100	100
Hygienis S.A.	Carouge	Services textiles & hygiène	100	100
InoTex Bern AG	Bern	Services textiles & hygiène	100	100
Laventex S.A.	Givisiez	Services textiles & hygiène	-	Fusion
On my Way	Lausanne	Services textiles & hygiène	50	50
Picsou Management AG	Muri Bei Bern	Autre activité	100	100
Prohotel Wäscherei AG	Kloten	Services textiles & hygiène	-	Fusion

Dénomination	Siège social	Activité principale	% d'intérêts 2018	% d'intérêts 2017
SiRo Holding AG	Muri Bei Bern	Autre activité	100	100
SNDI (Suisse) S.A.	Brügg	Services textiles & hygiène	100	100
Wäscherei Kunz AG	Hochdorf	Services textiles & hygiène	100	100
Wäscherei Mariano AG	Rüdtligen-Alchenflüh	Services textiles & hygiène	100	100
Wäscherei Papritz AG	Rüdtligen-Alchenflüh	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Wäscheria Textil Service AG	Ilanz	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Wäscheria Textil Service Bad Ragaz AG	Bad Ragaz	Services textiles & hygiène	-	Fusion
Wäscheria Textil Service AG (anciennement WashTex Holding AG)	Ilanz	Services textiles & hygiène	100	100

## NOTE 12 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

À la date d'arrêt des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'événement postérieur au 31 décembre 2018 susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière du groupe Elis à la clôture.

## NOTE 13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en millions d'euros)	Mazars				PricewaterhouseCoopers Audit			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Certification des comptes	0,6	0,5	87 %	45 %	0,3	0,3	74 %	38 %
Services autres que la certification des comptes	0,1	0,6	13 %	55 %	0,1	0,6	26 %	62 %
Requis par les textes <sup>(a)</sup>	-	0,5	0 %	42 %	-	0,4	0 %	50 %
Autres <sup>(b)</sup>	0,1	0,1	13 %	13 %	0,1	0,1	26 %	13 %
<b>TOTAL</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(a) Travaux réalisés par Mazars et PricewaterhouseCoopers Audit dans le cadre des augmentations de capital de l'exercice en 2017.

(b) En 2018, les travaux réalisés par Mazars et PricewaterhouseCoopers Audit concernent l'émission de lettres de confort et rapports dans le cadre des opérations de financement de l'exercice et pour PricewaterhouseCoopers Audit pour la déclaration de performance extra-financière consolidée.

Conformément au règlement n° 2016-09 de l'ANC, ces tableaux ne reprennent que les honoraires versés aux commissaires aux comptes et n'incluent pas les honoraires versés aux autres entités juridiques des réseaux d'audit par Elis SA ou ses filiales intégrées globalement.

## NOTE 14 NORMES DONT L'APPLICATION N'EST PAS ENCORE OBLIGATOIRE

### 14.1 IFRS 16 « contrats de location »

La norme IFRS 16 « Contrats de location » sera d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et remplacera la norme actuelle IAS 17 et les interprétations liées (notamment IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location »). Elle introduit une nouvelle définition des contrats de location, conserve la distinction entre location simple et location-financement pour les bailleurs mais introduit pour les preneurs un modèle unique de comptabilisation des contrats de location, conduisant à la comptabilisation d'un droit d'utilisation en contrepartie d'un passif locatif.

Le Groupe a finalisé le recensement de ses contrats pris en location au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et a procédé à une évaluation initiale de l'impact.

Les types de contrats de location suivants ont été identifiés :

- baux immobiliers ;
- locations de véhicules ;
- autres biens d'équipements loués.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle norme, le Groupe a choisi de mettre en place un nouveau logiciel en cours de déploiement dans toutes les filiales du Groupe.

Le Groupe prévoit d'appliquer la méthode dite rétrospective modifiée. Ainsi l'effet cumulatif de l'adoption d'IFRS 16 sera reconnu comme un ajustement d'ouverture dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans retraitement rétrospectif de l'information comparative. Par ailleurs, le Groupe utilisera les mesures de simplifications prévues par la norme pour les biens loués de faible valeur et les contrats de location de moins d'un an.

Sur la base des contrats recensés fin 2018, l'impact attendu serait :

- total actif : hausse de 4,5-5 % ;
- total passif (hors capitaux propres) : hausse de 7-7,5 % ;
- EBITDA et capacité d'autofinancement : amélioration de 60 à 63 millions d'euros ;
- EBIT et résultat opérationnel<sup>(\*)</sup> : amélioration marginale ;
- Résultat financier : charges additionnelles estimées à 10 millions d'euros.

### 14.2 IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

En juin 2017, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » dont l'application sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, afin de clarifier la comptabilisation et l'évaluation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat. Pour l'heure, le

Groupe estime que cela n'aura aucun impact sur l'évaluation des impôts. Cependant, des passifs d'impôts incertains à hauteur d'environ 1,4 million d'euros classifiés en provisions seront reclassifiés au bilan dans les dettes d'impôt exigible.

(\*) Avant autres produits et charges et avant dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises.



## 2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

À l'Assemblée générale des actionnaires de la société Elis,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Elis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat

des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « *Référentiel appliqué* » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'incidence

de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 des normes IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* » et IFRS 9 « *Instruments financiers* ».

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Notes 6.1 « *Écarts d'acquisition* » et 6.5 « *Pertes de valeur sur actifs immobilisés* » de l'annexe aux comptes consolidés.

#### Risque identifié

Au 31 décembre 2018, des écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 3 745 millions d'euros, soit 48% du total actif. Les écarts d'acquisition correspondent à la différence constatée au moment d'une acquisition entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis. Ces écarts sont alloués par zone géographique aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) des activités dans lesquelles les différentes entreprises acquises ont été intégrées.

Une dépréciation de ces écarts d'acquisition est constatée au bilan lorsque la valeur recouvrable des UGT, déterminée dans

le cadre du test de dépréciation annuel obligatoire, s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, conformément à la norme IAS 36.

La détermination des valeurs recouvrables repose sur une approche multicritère (calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et sur des valeurs de marché à partir du multiple d'EBITDA du Groupe et de ses comparables cotés) et implique des jugements importants de la Direction notamment sur les business plans à cinq ans, les flux de trésorerie futurs basés sur des hypothèses de croissance à l'infini et leur actualisation sur la base du coût moyen pondéré du capital. Les modalités de la méthodologie retenue pour l'évaluation des écarts d'acquisition sont présentées dans la note 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons ainsi considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Nous avons examiné la permanence de la méthodologie appliquée par la Direction financière.

Nous avons également effectué une revue critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et examiné notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT testées et leur cohérence avec la prise en compte des projections d'EBITDA intégrées dans les Business Plans et des multiples sectoriels pour déterminer la valeur recouvrable ;
- le caractère raisonnable des projections d'EBITDA des UGT par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les UGT et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations observées historiquement ;

- la cohérence de ces projections d'EBITDA avec les dernières estimations de la Direction telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil de surveillance ;
- le caractère raisonnable des taux d'actualisation ainsi que les taux de croissance long terme retenus pour le calcul des flux de trésorerie futurs actualisés, sur la base des rapports de nos experts en évaluation ;
- la cohérence des multiples d'EBITDA 2019 retenus avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs ;
- les analyses de sensibilité aux tests de perte de valeur effectuées par la Direction à une variation du taux de croissance à l'infini, des taux d'actualisation ou encore du taux de l'EBITDA 2019 budgété pour les UGT dont la valeur d'utilité repose sur des multiples.

Enfin, nous avons vérifié que les notes 6.1 et 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

## ALLOCATION DES PRIX D'ACQUISITION DE BERENDSEN ET DE LAVEBRAS (BRÉSIL)

Notes 1.4 « Retraitements des informations financières des exercices antérieurs », 2.2 « Regroupements d'entreprises », 2.4 « Évolutions du périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés.

### Risque identifié

Le groupe Elis a réalisé en 2017 des opérations de croissance externe significatives : l'acquisition de Berendsen en septembre 2017 pour un montant de 2 431 millions d'euros et l'acquisition de trois entités au Brésil pour un montant global de 368 millions d'euros (principalement Lavebras en mai 2017).

À la date d'acquisition d'une nouvelle participation ou activité représentant un regroupement d'entreprises, la Direction doit comptabiliser à leur juste valeur les actifs acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels assumés séparément de l'écart d'acquisition. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, cette comptabilisation reste déterminée de façon provisoire dans un délai d'un an à partir de la date de l'acquisition.

Après une affectation provisoire au 31 décembre 2017, la Direction a réévalué la juste valeur des actifs et passifs de Berendsen et des entités brésiliennes, conduisant le Groupe à comptabiliser des écarts d'acquisition de respectivement 1 840 millions d'euros pour Berendsen et de 249 millions d'euros pour les entités brésiliennes (principalement Lavebras) aux dates d'acquisition respectives, alloués à chacune des UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. L'allocation des prix d'acquisition de Berendsen et Lavebras a principalement conduit à identifier des relations clientèle pour 638 millions d'euros (respectivement 605 millions d'euros pour Berendsen et 33 millions d'euros pour Lavebras).

Nous avons considéré que le traitement comptable lié à l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Berendsen et Lavebras est

une zone de jugement importante de la Direction qui repose sur des modèles d'évaluation qui peuvent être complexes. Compte tenu également de l'importance des acquisitions Berendsen et Lavebras, nous considérons qu'il s'agit d'un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Nous avons examiné la méthodologie appliquée par la société et sa conformité aux préconisations de la norme IFRS 3 révisée.

En particulier, nous avons apprécié, avec l'appui de nos experts en évaluation d'actifs, la pertinence de l'allocation définitive du prix d'acquisition et de la valorisation des actifs, notamment incorporels, identifiés pour l'acquisition Berendsen et de Lavebras. Dans ce contexte, nos travaux ont principalement consisté à :

- effectuer une revue critique des modalités de mise en œuvre de la méthodologie suivie et des principales hypothèses retenues par la Direction pour identifier les actifs acquis et les passifs assumés et évaluer leur juste valeur ;
- examiner les rapports réalisés par des cabinets indépendants mandatés par la Direction afin d'identifier d'éventuels actifs surévalués ou passifs sous-évalués ou non pris en compte dans l'exercice d'identification des actifs acquis et des passifs assumés ;
- vérifier les calculs des justes valeurs ;
- réaliser des analyses de sensibilité.

Certains travaux ont été effectués par les membres de nos réseaux, en application des instructions que nous avons définies à leur attention.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 1.4, 2.2 et 2.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

## LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Note 7.2 « Passifs éventuels » de l'annexe aux comptes consolidés.

### Risque identifié

La note 7.2 des états financiers consolidés « Passifs éventuels » fait état des litiges ou actions en justice survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Ils concernent notamment au Brésil :

- des procédures relatives à des faits supposés de corruption et à des conditions de travail dégradantes ;
- d'une procédure ouverte par l'autorité de la concurrence brésilienne (CADE) ;
- de diverses procédures relatives à NJ Lavanderia, Lavebras et Atmosfera.

En France, les passifs éventuels concernent en particulier une enquête en cours des autorités françaises de la concurrence.

Ces litiges sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il a une obligation contractuelle, légale ou implicite et que les sorties futures de ressources pour couvrir le risque encouru peuvent être estimées de manière fiable.

Nous avons identifié ces litiges et passifs éventuels comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude de l'issue de ces procédures ou enquêtes en cours et de leurs effets potentiels défavorables et significatifs pour le Groupe du fait des pénalités financières auxquelles il pourrait être condamné mais également des conséquences sur ses activités ou les perspectives sur ses marchés.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### Notre réponse

Afin d'apprécier si les risques liés à ces procédures ou enquêtes en cours avaient été correctement appréhendés et vérifier leur caractère, le cas échéant, non quantifiable, nous avons :

- apprécié la confirmation de la position des conseils et avocats de la société impliqués sur ces dossiers ;
- revu les analyses de ces procédures ou enquêtes préparés par les Directions financière et juridique du Groupe.

Enfin, nous avons vérifié que les informations indiquées dans la note 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés sont appropriées.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

#### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Elis par l'Assemblée générale du 29 juin 2011 pour le cabinet Mazars et par les statuts lors de la constitution de la société en 2007 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Mazars était dans la huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la douzième année, dont quatre années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

### RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas

pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 6 mars 2019

Les Commissaires aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

Bruno TESNIERE

**MAZARS**

Isabelle MASSA





[www.elis.com](http://www.elis.com)

